

JIHOČESKÁ UNIVERZITA V ČESKÝCH BUDĚJOVICÍCH

FILOZOFICKÁ FAKULTA

ÚSTAV ROMANISTIKY

UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

FACULTÉ DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DÉPARTEMENT DE SCIENCES DU LANGAGE

DIPLOMOVÁ PRÁCE

MÉMOIRE DE MASTER

ANALYSE SÉMANTIQUE DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS DANS LES
ROMANS DE CHRÉTIEN DE TROYES

Vedoucí práce: prof. PhDr. Ondřej Pešek, Ph.D. a Nizha Chatar-Moumni

Autor práce: Bc. Natálie Jaszová

Studijní obor: Francouzská filologie

2023

Je déclare que je suis l'auteur de ce mémoire et que je ne l'ai préparé qu'en utilisant les sources et la littérature mentionnées dans la liste des sources utilisées.

À Paris, le 12 juin 2023

Natalie Jaszová

.....

Je tiens à remercier mes deux directeurs de mémoire, Madame Chatar-Moumni et Monsieur Pešek, pour l'attention, l'aide et leurs précieux conseils qu'ils m'ont apportés. Je tiens également à adresser ma reconnaissance à ma famille et à mes amis qui m'ont soutenue tout au long de mes études.

Anotace

Tato diplomová práce si klade za cíl provést sémantickou analýzu kvalifikačních adjektiv v románech Chrétiena de Troyes. Přesněji se jedná o starofrancouzské romány *Érec et Énide* a *Yvain, le Chevalier au Lion*. Práce je rozdělena do pěti kapitol. Nejprve se pokouší vymezit pojem kvalifikační adjektivum, poté pojednává o sémantických teoriích zabývajících se lexikálním významem a následně představuje dílo zmíněného autora. Poslední dvě kapitoly jsou věnované samotné analýze, která spočívá v popisování významu adjektiv podle metody zvané komponentová analýza. Korpus adjektiv je sestaven pomocí nástroje *Base de Français Médiéval* a dohromady činí 160 adjektiv, lemmat, které kvalifikují hlavní románové postavy v díle Chrétiena de Troyes.

Klíčová slova: Adjektivum, význam, korpus, Chrétien de Troyes, starofrancouzština

Abstract

The aim of this thesis is to provide a semantic analysis of qualifying adjectives in the novels of Chrétien de Troyes. The analysis will be conducted on two Old French novels *Érec et Énide* and *Yvain, le Chevalier au Lion*. The thesis is divided into five chapters. It first attempts to define the notion of qualifying adjective, then discusses several semantic theories of lexical meaning, and later presents the work of the medieval author. The last two chapters are dedicated to the analysis itself, which consists in analyzing the meaning of adjectives using a method called componential analysis. The corpus of adjectives is compiled using the *Base de Français Médiéval* tool and includes 160 adjectives-lemmas that qualify the main literary characters in the novels of Chrétien de Troyes.

Keywords: Adjective, meaning, corpus, Chrétien de Troyes, Old French

Table des matières

Introduction.....	9
1. Adjectif.....	11
1.1. Catégorie adjectivale.....	11
1.2. Adjectif qualificatif.....	15
1.3. Adjectif qualificatif en ancien français.....	19
1.3.1. Morphologie.....	19
1.3.2. Fonctions syntaxiques.....	26
1.4. Conclusion.....	32
2. Sémantique lexicale.....	34
2.1. Objet d'étude.....	34
2.2. Théories et méthodes.....	37
2.2.1. Sémantique lexicale historique.....	37
2.2.2. Sémantique structurale.....	38
2.2.3. Sémantique cognitive.....	48
2.3. Conclusion.....	50
3. Œuvre de Chrétien de Troyes.....	52
3.1. Œuvre.....	52
3.2. Résumé des romans examinés.....	54
3.2.1. Yvain, le Chevalier au Lion.....	54
3.2.2. Érec et Énide.....	55
4. Traitement du corpus.....	56
4.1. Corpus.....	56
4.2. Objectif et hypothèses.....	57
4.3. Méthode.....	58
4.3.1. Organisation des données.....	59

5. Analyse.....	65
5.1. Qualités physiques	68
5.1.1. Âge.....	68
5.1.2. Beauté	69
5.1.3. Couleurs	71
5.1.4. État d'existence.....	72
5.1.5. Existence dans l'espace	73
5.1.6. Faiblesse.....	74
5.1.7. Force	75
5.1.8. Laideur	76
5.1.9. Nudité.....	78
5.1.10. Vitesse.....	78
5.2. Qualités morales	79
5.2.1. Affection	79
5.2.2. Appréciation.....	80
5.2.3. Assurance.....	82
5.2.4. Avarice.....	82
5.2.5. Bienveillance	83
5.2.6. Certitude.....	84
5.2.7. Colère.....	85
5.2.8. Courage	86
5.2.9. Courtoisie.....	88
5.2.10. Cruauté.....	89
5.2.11. Dangereusité	91
5.2.12. Dérailson	92
5.2.13. Échec.....	93
5.2.14. Égalité	93
5.2.15. Fidélité	94
5.2.16. Honneur	95
5.2.17. Honte.....	96
5.2.18. Impatience.....	97
5.2.19. Inquiétude	97
5.2.20. Joie	99

5.2.21.	Lâcheté.....	99
5.2.22.	Libération.....	100
5.2.23.	Méchanceté.....	101
5.2.24.	Mensonge.....	102
5.2.25.	Mépris.....	104
5.2.26.	Négligence.....	105
5.2.27.	Noblesse.....	106
5.2.28.	Origine.....	107
5.2.29.	Orgueil.....	108
5.2.30.	Pauvreté.....	109
5.2.31.	Puissance.....	110
5.2.32.	Raillerie.....	111
5.2.33.	Raison et savoir-faire.....	112
5.2.34.	Relations de travail.....	113
5.2.35.	Religion.....	114
5.2.36.	Ressources.....	115
5.2.37.	Témérité.....	115
5.2.38.	Tranquillité.....	116
5.2.39.	Tristesse.....	117
5.2.40.	Vérité.....	119
5.3.	Conclusion.....	120
	Conclusion finale.....	122
	Résumé.....	124
	Bibliographie.....	126
	Annexes.....	130
I.	Adjectifs inclassables.....	130
II.	Adjectifs polysémiques.....	131
III.	Personnages principaux et leurs qualificatifs.....	133
	Liste des figures.....	142
	Liste des tableaux.....	143
	Liste des abréviations.....	145

Introduction

Les communautés linguistiques se situent dans un espace fondé sur la construction commune de sens. Cet espace évolue constamment dans le temps et par conséquent entraîne des changements du sens des mots dans un système linguistique au cours de l'histoire. Pendant un développement social, politique ou économique, nous observons les changements sémantiques reflétant une connaissance humaine qui est souvent transmise à la société subséquente par le truchement d'un intermédiaire. Dans ce travail, c'est la littérature que nous prenons en compte et que nous considérons comme un médiateur avec un très large champ descriptif et informationnel. Comme l'une des caractéristiques de la littérature est celle de la connaissance, les récits présentés dans les œuvres littéraires constituent une source importante pour la compréhension de la culture et de la société dans une époque historique donnée. Notre travail se focalise sur des textes littéraires datant du 12^{ème} siècle qui ont été rédigés par Chrétien de Troyes, poète médiéval français, et qui ont laissé une large place à la compréhension de l'époque et de la langue.

Dans ce travail, nous tentons de faire une analyse sémantique des adjectifs, des mots qui expriment des caractéristiques humaines. Nous analysons la signification des adjectifs dans les romans de Chrétien de Troyes en nous concentrant sur les adjectifs qui « qualifient », voire caractérisent les personnages individuels qui jouent dans l'œuvre de Chrétien de Troyes un rôle important. Nous cherchons à définir ce que l'auteur ou un personnage fictif souhaite exprimer en étiquettant un autre personnage par un adjectif particulier, et nous discutons des facteurs linguistiques qui contribuent à déterminer quelle évaluation morale ou physique l'adjectif véhicule. Pour ce travail, deux romans ont été sélectionnés : *Érec et Énide* et *Yvain, le Chevalier au lion*.

Notre travail est divisé en cinq parties. Tout d'abord, nous discutons de l'adjectif en tant que partie du discours, et nous accordons plus d'attention à l'adjectif qualificatif. Nous présentons ensuite l'adjectif en ancien français, en particulier ses propriétés morphologiques et ses fonctions syntaxiques. Dans la deuxième partie, nous nous concentrons sur la sémantique lexicale, sur ses principes généraux et sur les théories linguistiques sémantiques. Dans cette partie, nous présentons notamment les théories et les méthodes utilisées par Pottier (1964), Ducháček (1959) et Rastier (2009) qui nous amènent à choisir une méthode appropriée pour notre analyse.

Dans la troisième partie, nous abordons l'œuvre de Chrétien de Troyes et nous donnons un résumé des deux romans que nous avons choisis pour notre analyse. Ces trois premières parties construisent une base théorique de recherche pour les deux dernières parties qui suivent, et qui sont de nature analytique.

Dans la quatrième partie, nous présentons notre corpus, l'objectif et les hypothèses du travail et la méthodologie. Comme nous l'avons évoqué, l'objectif de notre travail est de proposer une analyse sémantique des adjectifs qualificatifs dans les romans de Chrétien de Troyes. Pour atteindre cet objectif, nous optons pour une analyse sémique qui nous permet de distinguer et par conséquent définir la signification des adjectifs examinés. Notre méthode consiste en répartition des adjectifs choisis en champs lexicaux selon leur parenté sémantique et en analyse subséquente qui décompose le contenu sémantique des adjectifs en sèmes. Les sèmes sont des traits sémantiques distinctifs minimaux et éléments capables de distinguer la signification d'un lexème d'un autre. Ainsi, nous analysons la signification des adjectifs qualificatifs à condition qu'ils fassent partie d'un champ lexical, de l'ensemble structuré des lexèmes dénotant des qualités, en particulier les qualités morales et physiques des personnages des deux récits choisis.

Dans cette partie, nous présentons également la manière dont nous avons procédé pour l'organisation de nos données, car le nombre d'adjectifs dans les romans examinés est élevé. Nous expliquons que les adjectifs se comportent parfois comme d'autres parties du discours, et qu'un tri approfondi des données est donc nécessaire. Par ailleurs, dans notre analyse, nous ne traitons que des adjectifs décrivant des êtres vivants, ce qui rend le tri des données encore plus détaillé. Nous constituons notre corpus à l'aide de la base de données *Base de Français Médiéval*. Finalement, dans la cinquième partie, nous procédons aux analyses elles-mêmes. Elles sont présentées sous forme de tableaux et nous donnons également des exemples du contexte dans lequel se trouvent les adjectifs étudiés.

A la fin des analyses, nous synthétisons nos résultats dans une conclusion. Ce travail est également accompagné d'un résumé rédigé en tchèque et des annexes qui accompagnent nos analyses.

1. Adjectif

Dans cette partie, nous nous concentrerons sur la question de l'adjectif. Nous décrirons la catégorie adjectivale, son évolution, puis nous traiterons de l'adjectif qualificatif, qui fait l'objet de notre travail. Nous nous focaliserons d'abord sur l'adjectif qualificatif en termes généraux, en mentionnant quelques propriétés de l'adjectif en français contemporain. Enfin, nous traiterons de l'adjectif qualificatif en ancien français d'un point de vue morphologique et syntaxique.

1.1. Catégorie adjectivale

Selon la description traditionnelle, la catégorie des adjectifs dans les grammaires françaises est décrite en termes de parties du discours. Dans ce cas, l'adjectif est délimité sur la base de critères morphologiques, sémantiques et syntaxiques. Pour découvrir son statut actuel, nous consultons la dernière grammaire française. Les auteurs de la *Grande Grammaire du français* à la question « Qu'est-ce qu'un adjectif ? » donnent tout au début du chapitre cette réponse : « Les adjectifs sont généralement variables en genre et en nombre (*grand, grande, grands, grandes*). Ils s'accordent en genre et en nombre avec un nom, à la différence des noms, qui ont un genre autonome.¹ À la différence des verbes (*aimer Marie, y penser*), ils ne prennent pas de complément nominal (*amoureux de Marie, *amoureux Marie*) [...]. Ils peuvent parfois modifier un verbe (*refuser net*), mais, à la différence des adverbes, ne peuvent pas précéder un participe passé ou un infinitif (*nettement refuser, *net refuser*) » (Abeillé & Godard, 2021, p. 647).

Dans cette introduction à la catégorie adjectivale, nous pouvons remarquer que cette grammaire présente d'abord au lecteur la principale propriété adjectivale morphologique, à savoir la variation en genre et en nombre. Dans le reste du texte, elle se contente de définir l'adjectif sur la base de ses différences avec les autres parties du discours, c'est-à-dire avec les noms, les verbes et les adverbes. Comme le souligne la grammaire elle-même, l'adjectif n'a pas toujours été reconnu comme une catégorie syntaxique autonome. Il a longtemps été considéré comme une sous-catégorie du nom. Pourtant, l'adjectif se distingue du nom, du verbe et de l'adverbe par ses différentes propriétés. Pour expliquer son manque de position solide, nous allons aborder une brève histoire de sa notion, qui est essentielle pour les besoins de notre travail, car elle nous

¹ Le nom a un genre qui lui est propre et qu'il communique par le phénomène d'accord à l'adjectif.

amènera à une délimitation plus précise, et en même temps globale, de l'adjectif en français. À cette fin, nous prenons comme cadre de référence l'œuvre de Goes (1999).

C'est déjà dans la tradition gréco-latine que la notion d'adjectif a été explorée. Platon distingue un *onoma* (nom) d'un *rhéma* (verbe) dans le *logos* (phrase). On rapprochera l'adjectif et le verbe, car, du côté logique, *est en bonne santé, est médecin* ou *est blanc* se trouve rangé dans le *rhéma*. Du côté ontologique, Aristote fait la distinction entre substance² et qualité, qui peut être attribuée à cette substance et elle est susceptible de « plus et de moins ». Par conséquent, Aristote, dans son texte *Catégories* (1989, p. 16, cité dans Goes, 1999, p. 12) a entrevu la catégorie grammaticale *adjectif* sur la base de sa dépendance par rapport à la substance et la possibilité de gradation. D'autres grammairiens gréco-latins ont considéré l'adjectif plutôt comme un nom. Cependant, ils ont constaté que si *médecin* et *compétent en médecine* sont tous les deux noms-adjectifs, ce n'est que le second qui admet la gradation. Le terme *adjectivum / adiection* apparaît chez les héritiers d'Aristote, quand Priscien souligne que les adjectifs s'adjoignent aux noms, qui signifient des substances, pour en indiquer une qualité ou une quantité.

Au Moyen Âge, la distinction entre l'adjectif et le substantif est déjà assez fortement établie et elle est importante pour les théologiens, parce que « la bonne connaissance des parties du discours et de leur mode de signifier apparaît comme le gage d'un bon raisonnement théologique » (Goes, 1999, p. 15). Ainsi, du point de vue sémantique, l'adjectif se distingue du substantif par sa valeur référentielle différente. Au 11^{ème} siècle, Anselme de Cantorbéry affirme que l'adjectif signifie la qualité et, surtout, renvoie de manière indéterminée aux individus porteurs de celle-ci. De ce fait, les modistes expliquent que l'adjectif « signifie » en tant qu'étant en autre chose et non de manière absolue, ce qui est le cas d'un nom substantif, d'où son « indétermination ». L'adjectif, cependant, faisait toujours partie de la classe du nom. En revanche, pendant la Renaissance, la discussion se concentre notamment sur son rôle prédicatif.

La théorie du Port-Royal, fondée sur le rationalisme philosophique, envisage que la pensée existe avant toute expérience, avant toute langue. Les opérations de la pensée sont décrites dans la *Grammaire Générale et Raisonnée* qui postule que la proposition *La terre est ronde* renferme deux termes : l'un sujet, qui est ce dont on affirme, comme *terre* et l'autre appelé attribut, qui est ce qu'on affirme, comme *ronde* et puis la liaison entre

² Par cette substance, il entend une essence unique, qui existe en soi et donc ne dépend de rien pour son existence.

ces deux termes, comme *est*. Les logiciens classiques prennent comme modèle « le jugement que nous faisons des choses », comme la proposition *La terre est ronde*, qui est, selon eux, un jugement prototypique. Les parties du discours ne sont pas envisagées isolément ; tous les jugements/propositions doivent correspondre à ce schéma et il faudra par conséquent paraphraser p. ex. *Pierre vit* par *Pierre est vivant*. C'est donc surtout l'attribut, fonction syntaxique remplie par l'adjectif, qui est traité dans cette grammaire ancienne, concrètement dans la proposition à verbe *être*.

Port-Royal propose que les mots qui signifient les substances soient nommés *noms substantifs* et ceux qui signifient des accidents³, en marquant le sujet auquel ces accidents conviennent, *noms adjectifs*. Elle s'intéresse de nouveau à la manière de signifier, car comme la *Grammaire Générale et Raisonnée* le précise « [...] on a appelé adjectifs ceux mêmes qui signifient des substances, lorsque par leur manière de signifier, ils doivent estre joints à d'autres noms dans le discours » (1966, pp. 30-34, cité dans Goes, 1999, p. 21). C'est la manière de signifier par laquelle cette théorie distingue l'adjectif par opposition au substantif. En effet, la grammaire du Port-Royal se focalise sur la notion de *connotation*, renvoi confus au sujet de l'accident, qui fait que l'adjectif ne peut subsister par lui-même dans le discours, car il désigne une propriété de la substance. Ce renvoi confus indique, de nouveau, l'indétermination des « objets » ou des « personnes » auxquels l'adjectif devrait renvoyer. Ainsi, *blanc* signifie directement ce qui a de la blancheur, mais en ne marquant en particulier aucune des choses qui peuvent avoir de la blancheur (1966, pp. 30-34, cité dans Goes, 1999, p. 21).

La véritable naissance de l'adjectif remonte à l'abbé Girard (1677-1748) qui distingue les mots selon les « différences spécifiques des idées », ce qui le conduit à créer une classification des parties du discours. L'adjectif est pour la première fois séparé des autres classes : « Ceux (= les mots) qu'on emploie à marquer les qualités se nomment ADJECTIFS ; parce qu'ils sont ajoutés et unis aux substantifs pour qualifier les choses que ceux-ci dénomment. De sorte que c'est dans un service de qualification que consiste leur essence distinctive [...] tels sont *beau, noir, doux, sage, mon, vôtre, premier* » (1982, p. 48, cité dans Goes, 1999, p. 24).

Dumarsais (1676-1756) approfondit la notion de *qualifier* : « [...] *qualifier un nom substantif*, ce n'est pas seulement dire qu'il est *rouge* ou *bleu, grand* ou *petit*, c'est

³ Selon Aristote, l'accident ne peut exister par soi-même, il appartient à la substance.

en fixer l'étendue, la valeur, l'acception, étendre cette acception ou la restreindre, ensorte pourtant que toujours l'*adjectif* et le substantif pris ensemble, ne présentent qu'un même objet à l'esprit [...]. Ainsi tout mot qui fixe l'acception du substantif, qui en étend ou qui en restreint la valeur, et qui ne présente que le même objet à l'esprit, est un véritable *adjectif*» (1971, pp. 91-92, cité dans Goes, 1999, p. 26). Dumarsais, comme l'abbé Girard, définit l'adjectif par sa fonction d'« ajout au nom, de qualification ». Pour lui, l'adjectif est tout mot à la gauche ou à la droite du substantif/noyau du syntagme nominal, ainsi que tous les adjectifs et les substantifs sans article dans l'attribut.

Beauzée s'occupe notamment du critère référentiel de l'adjectif. En fonction du nombre, il définit *quotité* : substantif et pronom ont des référents dénombrables, ils ont en eux le trait sémantique de quotité, ils sont donc, de nouveau, « déterminatifs ». En revanche, les adjectifs et les verbes sont les mots indéterminatifs, car ils présentent à « l'esprit » les êtres et les objets indéterminés.

Au 19^{ème} siècle, la grammaire scolaire est créée, qui sert principalement de manuel pour enseigner l'orthographe et la langue française aux citoyens de la République (Goes, 1999). Chervel (1977, cité par Goes, 1999) distingue *la première grammaire scolaire* du 19^{ème} siècle et *la deuxième grammaire scolaire* qui s'impose au 20^{ème} siècle. Cette dernière, entre autres, s'intéresse aux fonctions syntaxiques de l'adjectif. Pourtant, la *première grammaire scolaire*, qui envisage les choses du point de vue logique, a déjà travaillé sur la notion d'attribut. Mais c'est dans la *deuxième grammaire scolaire* que l'attribut devient une fonction que l'adjectif remplit le plus souvent, car tout complément au verbe *être*, proposé par la *première grammaire scolaire*, est déjà mise en cause. L'accord de l'adjectif après *paraître* ou *sembler*, problématique pour la *première grammaire scolaire* a été également résolu par la fonction attribut du sujet. Avec la fonction attribut, la fonction épithète fait son apparition, ainsi que l'apposition en tant qu'*épithète détaché*. Une distinction entre l'adjectif qualificatif et l'adjectif déterminatif a été établie. Seul le premier a subsisté car, en termes de terminologie, l'adjectif déterminatif est devenu un déterminant du nom.

Grâce à ce bref historique, nous avons appris comment au fur et à mesure la notion d'adjectif a été conçue (p. ex. comme l'« accident » par rapport à la « substance ») et comment elle a été établie en tant que partie du discours à part par l'abbé Girard (1982). Bien qu'il existe aujourd'hui un certain accord entre les linguistes sur le terme *adjectif*, la classe adjectivale reste controversée et vague. Noailly éclaircit sa position floue :

« Comme pour la plupart des catégories grammaticales, il faut accepter l'idée que la catégorie adjectivale est composée d'un noyau central, autour duquel gravitent des éléments satellites, plus difficiles à intégrer à l'ensemble, parce qu'ils n'ont en partage qu'une petite partie des propriétés généralement considérées comme définitoires » (1999, p. 5).

Comme nous l'avons décrit, la tradition française est l'héritière d'une conception d'analyse catégorielle de la syntaxe basée sur l'approche morpholexicale, dans laquelle les fonctions sont décrites à partir des classes de mots. Au contraire, Neveu et Roig suggèrent et définissent la notion d'*adjectivité* (2020). Elle s'ouvre à une perspective fonctionnelle et ils la considèrent comme un observatoire des frontières syntaxiques. Ils posent l'hypothèse qu' « il existe des segments linguistiques qui par leur comportement grammatical et sémantique entrent dans le champ de la syntaxe adjectivale sans pour autant présenter une similarité morphologique avec les entités traditionnellement réunies dans la "catégorie adjectif" » (Neveu & Roig, 2020, p. 3). Cela peut pourtant signifier, par exemple, que la fonction de qualification est assurée non par une classe lexicale mais par une structure syntaxique. Mais dans notre travail, le concept de qualification reste encore à préciser.

1.2. Adjectif qualificatif

Dans ce chapitre, l'adjectif sera délimité en fonction du français contemporain. Les propriétés morphosyntaxiques de l'adjectif ne seront pas traitées en détail, mais il nous semble tout de même souhaitable de mentionner sa position dans le système linguistique contemporain. Nous nous intéresserons plutôt au point de vue sémantique de l'adjectif qualificatif, puisqu'il peut être appliquée à l'ancien français sans grande difficulté.

Au début du chapitre précédent, nous avons mentionné que l'adjectif a des caractéristiques communes avec d'autres parties du discours. Généralement, on parle de sa capacité à se substantiver ainsi que de la capacité des noms à jouer un rôle similaire à celui de l'adjectif, ce qui en ferait un « substantif adjectivé ». En ce qui concerne le verbe, les participes verbaux, ils assument très facilement des emplois adjectivaux. En outre, l'adjectif se prête à l'emploi adverbial. Mais quelles sont ses propres caractéristiques ? Nous répondrons brièvement à cette question afin d'arriver finalement à la problématique de « l'adjectif qualificatif » qui, avant tout, sera examiné dans notre travail.

Afin de définir ce qu'est un adjectif plutôt que ce qu'il n'est pas (un nom, un verbe ou même un adverbe) et au lieu de se concentrer sur ses caractéristiques communes avec

d'autres parties du discours, nous devons nous concentrer sur l'adjectif lui-même. Dans ce cas, les linguistes peuvent s'appuyer, entre autres, sur la théorie dite du prototype, que nous jugeons comme appropriée pour délimiter l'adjectif dans la tradition française des parties du discours. L'idée de la théorie ou de la sémantique du prototype est que le « prototype » devient l'entité centrale autour de laquelle s'organise l'ensemble de la catégorie.⁴ Ainsi, il faut prendre en compte les caractéristiques des éléments qui sont mesurés selon leurs similarités par rapport à un prototype, qui est défini comme étant « le meilleur représentant » ou « l'exemplaire de la catégorie » (Kleiber, 1990).

De cette façon, pour lever les ambiguïtés de la catégorie adjectivale et pour donner une définition positive à l'adjectif, s'inspirant de la théorie de Kleiber, Goes tâche de définir un adjectif-prototype. Tout d'abord, il cherche par le truchement des adjectifs dits *primaires*⁵ un meilleur exemplaire de la catégorie adjectivale, qui est, comme nous l'avons mentionné, peu stable. Cependant, cette stratégie s'avérait insuffisante pour formuler la définition positive de cette partie du discours (p. ex. parce que les adjectifs primaires précèdent souvent le nom, mais la plupart des adjectifs en français sont postposés). Par conséquent, il vise à cerner l'adjectif sous forme d'un « prototype-entité abstraite ». De ce fait, il se base sur des propriétés saillantes de l'adjectif en les réunissant dans une « grille de critères ». L'adjectif prototypique devrait se dessiner ainsi :

« L'adjectif-prototype se présente comme une partie du discours sémantiquement et syntaxiquement dépendante d'une base nominale, qu'il se trouve en fonction épithète ou en fonction attribut, qu'il soit antéposé ou postposé. Cette dépendance se traduit dans l'accord en genre et en nombre, scrupuleusement observé dans chaque fonction. C'est par sa faculté de se déplacer, le mouvement ANTEPOST⁶, que l'adjectif épithète prototypique se distingue particulièrement des autres parties du discours qui peuvent remplir cette fonction. L'adjectif devrait accepter la gradation par *très* dans chacune de ses fonctions » (Goes, 1999, p. 281)

Comme cela, selon la définition de Goes, l'accord en genre et en nombre peut être considéré comme une caractéristique prototypique de l'adjectif. Par contre, un adjectif qui ne peut pas être modifié par l'adverbe *très* s'éloigne du prototype.

⁴ Pour plus de détails sur la sémantique du prototype, voir le paragraphe § 2.2.3.1.

⁵ Goes fait référence à l'article paru dans *Le Français moderne* (1963, p. 196) de M.-A. Borodina qui isole un groupe restreint d'adjectifs dits « de formation primaire », donc de vieille souche, courts et d'usage très fréquent, comme *grand*, *petit* ou *bon*.

⁶ Mouvement de l'antéposition à la postposition, ou l'inverse.

Le terme *adjectif qualificatif*, que nous cherchons à décrire, ne figure pas dans cette définition. Et ce, malgré le fait que Riegel affirme que dans la catégorie adjectivale, les adjectifs qualificatifs sont « à la fois quantitativement dominants et présentant la plus large palette d'emploi » (2005, p. 185). Ainsi, nous constatons que l'adjectif qualificatif ne désigne qu'un certain type d'adjectifs et nous devons par la suite nous concentrer sur les critères de son appartenance à une éventuelle « sous-catégorie » de l'adjectif.

Comme nous l'avons déjà évoqué, la qualification a été déjà observée par l'abbé Girard et a été systématisée par Du Marsais et par Beauzée. Ils ont remarqué la nature de la référence de l'adjectif contrairement à celle du nom et cela les a amené à la justification de sa classification. Du Marsais souligne que « l'adjectif est un mot qui donne une qualification au substantif ; il en désigne la qualité ou manière d'être » (1971, pp. 85-86, cité dans Goes, 1999, p. 25). Quant à Beauzée, le critère référentiel repose sur le principe de la « quotité » selon lequel l'adjectif est indéterminatif. Ainsi, c'est grâce à sa position par rapport au nom et l'aspect sémantico-référentiel qu'ils tentent de définir l'adjectif en termes de qualification. Noailly (1999, p. 12) l'explique selon un point de vue guillaumien : « L'adjectif en effet se caractérise par ce que G. Guillaume appelle son incidence externe : il qualifie (caractérise, complète) un substantif, dont il est rectionnellement dépendant ». Elle ajoute que la forme la plus visible de cet attachement, c'est l'adjectif en position épithète, lié au substantif, à l'intérieur d'un même groupe nominal. « Dans d'autres positions, l'adjectif est syntaxiquement plus éloigné du substantif, mais est néanmoins compris comme qualifiant et décrivant l'objet de discours mis en place par ce substantif : ce sont les fonctions d'attribut du sujet, d'attribut du complément d'objet, et d'apposition [...] » (p. 12). Le substantif se caractérisant par une incidence interne, il a une « autonomie référentielle ».

Riegel s'intéresse également aux caractéristiques référentielles de l'adjectif qualificatif. Il base sa recherche sur les mots-clés comme concept ou sens, c'est-à-dire une représentation mentale qui a dans l'univers référentiel⁷ des contreparties qui constituent ce qu'il appelle les « occurrences ». « Un concept typant comme *rose* est tel qu'il détermine directement et de façon autonome ses occurrences. En effet, une rose est conçue extensionnellement⁸ comme un élément de la classe des roses et

⁷ Pour les termes « concept », « sens » et « référent » voir le chapitre § 1.2. sur la sémantique lexicale.

⁸ Extension : ensemble des êtres ou des choses auxquels s'applique le sens (Goosse & Grevisse, 2008).

intensionnellement⁹ comme une occurrence particulière ou un exemplaire du type *rose* » (Riegel, 1993, p. 8). Cependant, « une propriété comme *rouge* est par définition la propriété de quelque chose (p. ex. d'une rose, d'une robe, etc.). C'est un concept descriptif dont les occurrences particulières (les cas de "rouge(ur)") ne se réalisent que si elles sont "supportés" par quelque chose qu'elles caractérisent et dont elles présupposent l'existence » (1993, p. 8). Finalement, il précise que la dépendance ou l'« incomplétude » référentielle de l'adjectif tient moins à la catégorie référentielle qui lui est associée (celle des propriétés) qu'au fait qu'il n'en exprime que les occurrences particulières.

La *Grande Grammaire du Français* (Abeillé & Godard, 2021) comprend également l'adjectif qualificatif selon l'interprétation de l'adjectif en interaction avec le nom. Elle se concentre sur leurs relations sémantiques. Elle distingue l'adjectif *intersectif* (*méchant, rouge*) lorsqu'il exprime une propriété de l'entité qui est indépendante de celle du nom (*un garçon méchant, une robe rouge*), et *subsectif* lorsqu'il met en jeu une valeur standard qui dépend du nom (*un petit éléphant ≠ une petite souris*).

Par ailleurs, outre l'adjectif qualificatif, nous trouvons aussi l'adjectif relationnel. Ces adjectifs sont souvent mis en opposition. Les adjectifs relationnels sont des adjectifs dérivés sur une base nominale, p. ex. *président* > *présidentiel*. Ils se caractérisent en outre par le type de relation sémantique qu'ils entretiennent avec le substantif recteur, ils ne qualifient pas, mais apportent plutôt une sous-catégorisation. De ce fait, leur apport notionnel n'est pas comparable à celui des adjectifs plus « prototypiques ». Leurs ressources syntaxiques en diffèrent aussi. Ils ne sont pas gradables, ne se prêtent pas à la fonction attributive et ne sont modifiables en intensité contrairement à l'adjectif qualificatif (Noailly, 1999). Pourtant, nous tenons ici à souligner que des critères aussi stricts ne doivent pas être toujours valables.¹⁰

Les adjectifs qualificatifs et les adjectifs relationnels présentent tous les deux, dans une certaine mesure, les caractéristiques saillantes de l'adjectif définies par Goes au début de ce chapitre, notamment le fait qu'ils dépendent syntaxiquement du nom. Pourtant, la gradation et la fonction de l'attribut ne sont pas les traits qui définissent l'adjectif relationnel. Comme l'a mentionné Riegel, les adjectifs qualificatifs sont beaucoup plus nombreux dans la catégorie adjectivale et donc cruciaux pour celle-ci. Ainsi, l'adjectif

⁹ Intension : ensemble des éléments qui constituent le sens (Goosse & Grevisse, 2008, p. 213).

¹⁰ Nous pensons que dans certains cas, p. ex. l'énoncé « ce discours est très *présidentiel* » pourrait fonctionner aussi.

relationnel est plutôt périphérique selon l'analyse de Goes, car il présente moins de conformité à un adjectif-prototype.

Comme nous l'avons remarqué, la catégorie adjectivale repose sur des critères morphosyntaxiques, mais aussi sémantiques. Nous n'avons pas beaucoup tenu compte du plan morphosyntaxique de l'adjectif qualificatif en français contemporain. Nous l'aborderons plus en détail dans le prochain chapitre, mais sur l'adjectif en ancien français.

1.3. Adjectif qualificatif en ancien français

Dans cette partie, nous nous focaliserons sur l'adjectif qualificatif en ancien français. Dans un premier temps, nous décrirons ses propriétés morphologiques et ensuite, dans le paragraphe suivant portant sur la syntaxe, nous aborderons ses fonctions syntaxiques. L'objectif de ce chapitre est de décrire l'adjectif dans le système du français médiéval et d'expliquer ses caractéristiques que nous allons prendre en compte dans la partie analytique de ce travail.

1.3.1. Morphologie

Pour décrire les propriétés morphologiques de l'adjectif qualificatif, nous nous appuyons notamment sur la publication de Joly (2018), qui nous aidera à illustrer les caractéristiques essentielles de l'adjectif que nous synthétiserons dans des tableaux.

Dans le chapitre portant sur la morphologie nominale, Joly résume les particularités grammaticales de l'ancien français : « Comme le latin, l'ancien français est une langue à déclinaison : substantifs, adjectifs, articles, pronoms prennent des marques particulières (morphèmes casuels) selon la fonction qu'ils assurent dans la phrase (pour les substantifs et les pronoms) ou selon la fonction du substantif qu'ils accompagnent et déterminent (pour les adjectifs et les articles). Cette déclinaison est un reste du système latin, plus ou moins simplifié selon les catégories envisagées » (Joly, 2018, p. 6).

L'ancien français compte deux cas. Ainsi, son système nominal se caractérise par une déclinaison « bicasuelle ». Comme Joly le souligne, « [...] pour les six cas que le latin classique possédait encore¹¹ [...] (nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif et ablatif), l'ancien français n'a que deux continueurs : le cas sujet (CS) et le cas régime

¹¹ Le latin classique date d'entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle.

(CR), issus respectivement des nominatif et accusatif » (Joly, 2018, p. 13). Le CS marque la fonction sujet et les éléments qui ont un lien syntaxique et sémantique avec le sujet, l'épithète, l'attribut du sujet, l'apposition du sujet et l'apostrophe. Le CR marque toutes les autres fonctions. L'opposition de nombre entre le singulier et le pluriel a été conservée. Une autre simplification par rapport au latin : il y a en ancien français qu'un seul morphème désinentiel, à savoir un *-s*, dont la présence ou l'absence à la fin du substantif permet de distinguer le singulier du pluriel.

En français médiéval, comme en latin, les adjectifs ne possèdent pas de flexion propre. Joly déclare que leur déclinaison est « calquée » sur celle des substantifs ; on parle du phénomène d'accord. Zink (1997, p. 39) suggère que la flexion se « modèle » sur celle du substantif et il comprend cette déclinaison comme une « solidarité étroite » entre l'adjectif et le substantif. Ainsi, l'adjectif porte le genre, le nombre et le cas du nom.

En ancien français, on connaît deux grands types d'adjectifs : le premier se caractérise par l'existence de formes distinctes pour le masculin et le féminin. Ce sont des adjectifs « variables en genre » ou « biformes ». Plus précisément, le féminin est marqué par la présence d'un *-e* final (absent du masculin). Ces adjectifs proviennent d'adjectifs latins de la première classe, qui opposaient déjà masculin et féminin.¹² Le second ne tient pas compte du masculin et du féminin. Il s'agit des adjectifs « invariables en genre » ou « épiciens ». La déclinaison des adjectifs en ancien français est issue de celle du latin. Comme pour les substantifs, il s'agit d'un système simplifié (deux cas et un seul morphème désinentiel *-s*), mais l'ancien français a conservé les trois genres du latin : masculin, féminin et neutre. Contrairement aux substantifs, l'adjectif maintient le neutre, mais dans des emplois limités. Il se rencontre dans les structures impersonnelles en fonction d'attribut d'un sujet neutre singulier : p. ex. *ce/il m'est bel* (Joly, 2018, p. 31).

La perte de la déclinaison nominale et adjectivale est achevée au 15^{ème} siècle. La déclinaison bicasuelle a été observée de façon plus ou moins régulière selon le genre littéraire, le scribe et surtout l'origine dialectale des textes. C'est seule la forme du CR qui s'est imposée en français contemporain pour les noms et les adjectifs encore déclinables en ancien français (Picoche & Marchello-Nizia, 1994, p. 219). Dans les paragraphes qui suivent, nous présentons la déclinaison des adjectifs en ancien français.

¹² Les adjectifs latins se partageaient en deux classes. 1^{ère} classe à féminin discriminé : m. *bonus*, f. *bona*, n. *bonum* et la 2^{ème} classe à genres animés indifférenciés (Joly, 2018, p. 50).

1.3.1.1. Les adjectifs à base variable en genre ou « biformes »¹³

Ces adjectifs présentent une opposition entre une forme de masculin sans *-e* final et une forme de féminin en *-e* (Joly, 2004).

Masculin			
CSS	base + <i>-s</i>	CSP	base + <i>-ø</i>
CRS	base + <i>-ø</i>	CRP	base + <i>-s</i>

Féminin	
Sing.	base + <i>-e</i> + <i>-ø</i>
	Plur.
	base + <i>-e</i> + <i>-s</i>

Neutre	
	base + <i>-ø</i>

Exemple :

Masculin			
CSS	<i>bons</i>	CSP	<i>bon</i>
CRS	<i>bon</i>	CRP	<i>bons</i>

Féminin	
Sing.	<i>bone</i>
	Plur.
	<i>bones</i>

Neutre	
	<i>bon</i>

« Le féminin, en raison de son *-e* final, offre pour certains adjectifs une base différente de celle du masculin. Lorsque la base du masculin se termine par une consonne sourde, celle-ci est souvent sonorisée au féminin » (Joly, 2004, p. 15) : (p.ex. *chaitif, pensif, vif, antif, sauf* vs *chaitive, pensive, vive, antive, sauve*, à part [f] > [v] aussi [t] > [d] *lait* vs *laide*, [s] > [z] *doloreus* vs *doloreuse*, [k] > [tʃ] *sec* vs *seche*, et [n] > [m] ou [k] > [g]).

¹³ Les schémas de flexion et les commentaires sont issus de (Joly, 2004, pp. 14-21). Abréviations : CSS : cas sujet singulier, CRS : cas régime singulier, CSP : cas sujet pluriel, CRP : cas régime pluriel.

Aux CSS et CRP du masculin, la présence du -s final de flexion peut entraîner des transformations de la consonne finale de la base : une consonne dentale se combine avec le -s en mi-occlusive [ts], notée z (p.ex. *lait* vs *laiz*), les latérales [l] ou [ʎ] se vocalisent en [u]. Dans le cas de [l] on obtient -us (p.ex. *bel* vs *biaus*) et en ce qui concerne [ʎ], on obtient la terminaison -uz (p.ex. *vieil* vs *vieuuz*). La labiodentale [f] disparaît (p.ex. *vif* vs. *vis*) (Joly, 2004).

1.3.1.2. Les adjectifs à base invariable en genre ou « épïcènes »

Ces adjectifs ne comportent pas de distinction entre le masculin et féminin. Cette catégorie est divisée en quatre sous-groupes (Joly, 2004).

a) Les adjectifs à féminin sans -e final

Masculin			
CSS	base + -s	CSP	base + -ø
CRS	base + -ø	CRP	base + -s

Féminin			
CSS	base + -s/ base + -ø		
		Pluriel	Base + -s
CRS	base + -ø		

Neutre			
			base + -ø

Exemple :

Masculin			
CSS	<i>forz</i>	CSP	<i>fort</i>
CRS	<i>fort</i>	CRP	<i>forz</i>

Féminin			
CSS	<i>Forz/fort</i>		
		Pluriel	<i>forz</i>
CRS	<i>fort</i>		

Neutre	
<i>fort</i>	

À ce type appartiennent des adjectifs à base terminée par une dentale [t] ou [d] (p.ex. *grant, fort, prod...*), ainsi que tous les participes en *-ant* (*creant, luisant, trenchant...*).¹⁴ Ensuite on y trouve des adjectifs à base terminée par une latérale [l] (p.ex. *leal*) et une labiodentale [f] (p.ex. *brief*). Comme la base de tous ces adjectifs est consonantique, elle subit aux cas en *-s* du féminin et masculin des modifications, comme une dentale finale + l'-s qui donnent [ts], (p.ex. *fort* vs *forz*, *grant* vs *granz*), vocalisation de [l] en [u] (p.ex. *leal* vs *leaus*) et la chute de la labiodentale [f] (*brief* vs *briés*) (Joly, 2004).

b) Les adjectifs à masculin en *-re*

Le masculin de ces adjectifs se fléchit sur le type *père* et se caractérise par l'absence d'-s final au CSS, leur féminin se fléchit sur le type *bone* (Joly, 2004).

Masculin			
CSS	base + -ø	CSP	base + -ø
CRS	base + -ø	CRP	base + -s

Féminin			
Sing.	base + -ø		
		Plur.	base + -s

Neutre	
base + -ø	

Exemple :

Masculin			
CSS	<i>tendre</i>	CSP	<i>tende</i>
CRS	<i>tendre</i>	CRP	<i>tendres</i>

Féminin			
Sing.	<i>tendre</i>		
		Plur.	<i>tendres</i>

¹⁴ L'ancien français ne distinguait pas les participes présents et les adjectifs verbaux. Les deux se déclinaient en cas et en nombre (Joly, 2004), ce qui aujourd'hui n'est pas le cas.

Neutre
<i>tendre</i>

c) Les adjectifs à masculin en -e

Ils se déclinent sur le modèle des adjectifs biformes du type *bon, bone* (§ 1.3.1.1.). Leur CSS masculin est pourvu d'un -s désinentiel. En effet, ils ne sont invariables en genre que grâce à un -e final (Joly, 2004).

Masculin			
CSS	base + -s	CSP	base + -ø
CRS	base + -ø	CRP	base + -s

Féminin			
Sing.	base + -ø		
		Plur.	base + -s

Neutre			
base + -ø			

Exemple :

Masculin			
CSS	<i>riches</i>	CSP	<i>riche</i>
CRS	<i>riche</i>	CRP	<i>riches</i>

Féminin			
Sing.	<i>riche</i>		
		Plur.	<i>riches</i>

Neutre			
<i>riche</i>			

d) Les adjectifs à alternance de base

Cette catégorie contient un petit nombre d'adjectifs. Il s'agit de comparatifs synthétiques issus directement du latin. « Ils comportent une alternance de deux ou trois bases selon qu'ils ont ou non conservé leur ancien neutre » (Joly, 2004, p. 19).

Masculin			
CSS	base 1 + -ø	CSP	base 2 + -ø
CRS	base 2 + -ø	CRP	base 2 + -s

Féminin			
CSS	base 1 + -ø		
		Pluriel	base 2 + -s
CRS	base 2 + -ø		

Neutre (s'il existe encore)			
			base 3 + -ø

Exemple :

Masculin			
CSS	<i>mieudre</i>	CSP	<i>meillor</i>
CRS	<i>meillor</i>	CRP	<i>meillors</i>

Féminin			
CSS	<i>mieudre</i>		
		Pluriel	<i>meillors</i>
CRS	<i>meillor</i>		

Neutre (s'il existe encore)			
			<i>mieuz</i>

Se déclinent sur ce modèle :

B1	B2	B3
<i>graindre</i> (« plus grand »)	<i>graignor</i>	
<i>meindre</i> (« plus petit »)	<i>menor</i>	<i>meins</i>
<i>pire</i> (« plus mauvais »)	<i>peior</i>	<i>pis</i>
<i>maire</i> (« plus grand/important »)	<i>maior</i>	
<i>joindre</i> (« plus jeune »)	<i>joignor</i>	

Les superlatifs latins ont laissé peu de traces en français. En ancien français, on relève ces superlatifs synthétiques : *pesmes* « très mauvais », *mermes* « très petit », *proismes* « très proche », *grandesmes* « très grand » ; nous remarquons aussi *maismes* « très grand » (par l'importance) qui est utilisé seulement dans l'adverbe de manière correspondant *maismement* (Joly, 2004).

Dans la plupart des cas, le français médiéval exprime le degré de comparaison et d'intensité de manière analytique, à l'aide d'un adverbe antéposé à l'adjectif. Il s'agit d'adverbes d'intensité : *pou*, *assez*, *mout* « très, bien », *très*, *trop*, *si*, *aussi*, *plus*, *moins* etc. Pour les besoins de notre travail, il est à noter que les adjectifs « sont susceptibles de modulation sémantique dans l'ordre du degré d'intensité de la notion qu'ils signifient » (Moignet, 2002, p. 119).

1.3.2. Fonctions syntaxiques

Comme nous l'avons déjà évoqué (§ 1.2.), l'adjectif qualificatif est un qualifiant du substantif. Il est syntaxiquement lié au substantif comme épithète et qualifie le substantif également dans d'autres positions syntaxiquement plus éloignées en tant qu'attribut et en tant qu'apposition. Pour illustrer comment l'adjectif remplit ces fonctions syntaxiques, nous allons chercher quelques exemples en nous référant à *Yvain, le Chevalier au Lion* (désormais *Yvain*), l'œuvre de Chrétien de Troyes. Nous traiterons d'abord de l'épithète, puis de l'apposition, de l'attribut et enfin également de l'apostrophe. Mais avant cela, nous visons à préciser quelques traits caractéristiques de la syntaxe de l'ancien français.

Contrairement au latin, le groupe nominal en français est, du point de vue syntaxique, caractérisé par la contiguïté relativement étroite des éléments, spécialement de ceux à gauche du nom. Le premier des éléments du groupe nominal étant le plus

souvent le déterminant, défini ou indéfini¹⁵ et puis les modificateurs (p. ex. l'adjectif épithète ou les participes employés adjectivement) qui soient précédent, soit accompagnent le nom. Les éléments du groupe nominal en français moderne sont plus contigus que les éléments en ancien français. Les adjectifs avaient une liberté positionnelle ; dans des textes écrits ancien français, on peut observer que le même auteur utilise le même adjectif une fois en postposition, puis en antéposition, à quelques lignes d'intervalle. L'antéposition des adjectifs devient plus systématique au 15^{ème} siècle (Marchello-Nizia, 2020).

La syntaxe du groupe verbal s'ordonne peu à peu entre le 9^{ème} et le 18^{ème} siècle. Contrairement à l'état actuel de la langue, l'ancien français avait la possibilité de ne pas exprimer le sujet de la phrase. Le sujet nominal ou pronominal se plaçait avant ou après la forme verbale conjuguée, ce qui a changé en français moyen au 14^{ème} - 15^{ème} siècle. Dans les énoncés où à la fois l'objet nominal et le sujet sont présents, l'ordre SVO (sujet-verbe-objet) moderne est majoritaire, mais les énoncés où sujet et objet sont co-présents ne forment qu'une minorité. Ainsi, l'expression du sujet et l'antéposition du sujet au verbe sont représentés, mais encore minoritaires dans les énoncés en vers en ancien français jusqu'au 13^{ème} siècle, quand l'expression du sujet atteint près d'un énoncé sur deux (Marchello-Nizia, 1999). « Le passage à une grammaire où SVO devient l'ordre dominant, sans être encore majoritaire, commençait [...] à être perceptible dès le milieu du 12^{ème} siècle, mais sans être très sensible à cause de l'absence fréquente du sujet » (Marchello-Nizia, 1999, p. 44).

Au 12^{ème} siècle, en vers, on pouvait facilement placer en tête d'énoncé l'objet nominal ou l'attribut, l'antéposition de ces derniers a fortement régressé au 13^{ème} siècle, la structure OV étant encore vivante et non-marquée en ancien français. Marchello-Nizia fonde son étude de l'ordre des mots sur cette observation : en ancien français, jusqu'à la fin du 13^{ème} siècle, le schéma le plus fréquent est XV... (verbe est dominant en seconde position dans la phrase) et on place en tête un élément thématique (celui à propos de quoi l'on va dire quelque chose) (1999, p. 46). Pour conclure, en ancien français, le thème, qui est en tête, peut être n'importe quel mot de n'importe quelle fonction.

¹⁵ Cependant, en ancien français, les déterminants zéro sont possibles dans toutes les fonctions ; le groupe nominal peut être constitué d'un nom seul. De surcroît, l'ancien français ne possédait pas d'indéfini pluriel ni de partitif courant (Marchello-Nizia, 1999, pp. 73-76). De ce fait, seuls les articles défini et indéfini et le déterminant possessif de forme atone (*mon, ma mes*) sont les déterminants (Marchello-Nizia, 2020, p. 973).

1.3.2.1. Épithète

L'épithète est un « ajout au nom » (Abeillé & Godard, 2021, p. 698) ou « un adjectif subordonné à un nom » (Goosse & Grevisse, 2008, p. 403). Elle figure à la proximité de ce dernier avec lequel elle s'accorde. L'épithète est syntaxiquement (et sémantiquement) facultative, car elle peut être supprimée sans que la phrase cesse d'avoir du sens, rappelons que c'est en fait l'essence même de l'adjectif qualificatif, mais que cela ne s'applique pas à l'attribut (§ 1.3.2.3.).

Comme nous l'avons évoqué, sauf les déterminants, ce sont les épithètes antéposées que nous pouvons retrouver à gauche du nom. Il s'agit d'épithètes à valeur subjective ou évaluative (*bel, grant, chier, fel, riche*), qui sont également antéposés en français contemporain. Il s'agit d'un ensemble restreint d'adjectifs « marquant une appréciation [...] ou une référence prototypique » (Buridant & Zink, 2000, p. 209). Ce sont des adjectifs courts, de haute fréquence et souvent monosyllabiques. L'un d'entre eux est souligné dans l'exemple ci-dessous (1). Cependant, nous pouvons retrouver la même forme des adjectifs en tant qu'épithètes postposées aussi, comme dans l'exemple (2) ci-dessous. En ancien français, il est possible d'avoir deux ou plusieurs épithètes antéposées, coordonnées ou non (par *et*, mais aussi par *ou, ni* répété, *car*), mais c'est un usage très rare, car les adjectifs sont souvent répartis à l'antéposition et à la postposition (Marchello-Nizia, 1999, p. 46).

(1) *Parmi cele fenestre agueite // Messire Yvains la **bele** dame (Yvain 1284-1285)*

Les adjectifs, comme nous l'avons déjà mentionné, apparaissent également dans des séries adjectivales comportant plus d'un adjectif. Dans les romans de Chrétien de Troyes, nous pouvons les retrouver assez souvent coordonnés ou « en couple ». Beaucoup de paires d'adjectifs sont souvent reprises. En effet, il s'agit des paires synonymiques récurrentes qui expriment assez souvent une qualité, comme la beauté d'une demoiselle ou d'une *pucele* de telle sorte que les sens des deux adjectifs sont très proches, comme nous le voyons dans le vers ci-dessous avec *bele* et *gente* (2). Le chevalier, lui aussi, peut être *preu* et *vaillant* en même temps (Gradu, 2004). Buridant appelle *couple de synonymes* ou *binôme* « la séquence de deux synonymes appartenant en principe à la même catégorie grammaticale et placés sur le même plan de hiérarchie syntaxique » (1980, p. 5). L'auteur souligne sa fonction esthétique ou « ornementaire », ce qui est une

pratique répandue en ancien français et héritée de la rhétorique antique. Nous pouvons également parler d'« itération lexicale » quand le second terme du binôme quasi-synonymique complète ou oriente le sens du premier (Buridant & Zink, 2000, p. 211).

(2) *Et je vi que vers moi venoit // Une pucele **bele** et **gente** (Yvain 224-225)*

Dans l'exemple ci-dessous (3), nous pouvons remarquer que l'adjectif épithète postposé, mais aussi antéposé, peut être modifié par l'adverbe, soit pour la comparaison ou pour l'intensité.

(3) *Uns chevaliers mout **avenanz** (Yvain 58)*

Bien qu'il s'agisse d'adjectifs désignant des noms inanimés, nous voudrions également mentionner que l'adjectif qualificatif épithète qui détermine deux noms coordonnés (et synonymes dans ce cas) est souvent répété (Moignet, 2002, p. 118). Dans l'œuvre de Chrétien de Troyes, nous pouvons le remarquer ci-dessous (4) avec l'adjectif *grant*.

(4) *Si ot mout **grant** fole et **grant** presse // De gent felenesse et angresse (Yvain 1089-1090)*

De même, nous trouvons intéressante l'observation de Grevisse et Goosse (2008, p. 413) sur la position de l'adjectif épithète en ancien français. Selon eux, l'ancienne langue plaçait assez souvent devant le nom des épithètes qui sont en français contemporain postposées, par ex. les adjectifs de couleur (5) ou les adjectifs ethniques. Grevisse et Goosse constatent que ce phénomène est dû à l'influence germanique.

(5) *Par mal tans et par **noire** nuit // Si noire qu'ele ne veoit (Yvain 4842-4843)*

Pour le statut de l'épithète, nous avons également consulté l'œuvre de Ménard (1976) qui souligne également des origines germaniques de l'antéposition. De plus, il généralise cette position de l'adjectif-épithète en ancien français : l'adjectif épithète est couramment placé avant le nom (le déterminant précède le déterminé). En revanche, la postposition de l'adjectif est considérée comme un tour expressif (1976, p. 119). D'autre part, et c'est important pour notre travail, Buridant et Zink soulignent que la postposition des adjectifs répond à des soucis d'assonance ou de rime et que « chez Chrétien de Troyes, la postposition de *bele*, *boen*, *chiere* répond à la rime quasiment dans tous les cas » (2000, p. 212).

1.3.2.2. Apposition

Les adjectifs apposés sont des ajouts au syntagme nominal qu'ils modifient (Abeillé & Godard, 2021, p. 703), ils en sont généralement séparés par une virgule à l'écrit et par une pause à l'oral. Comme l'adjectif épithète, l'apposition est sémantiquement et syntaxiquement liée au nom avec lequel il s'accorde en genre, en nombre et en cas. Par opposition à l'épithète, il n'est pas intégré à un groupe nominal, en effet, il s'agit de l'adjectif en prédication, comme dans le cas d'un attribut (Noailly, 1999). En ce qui concerne l'apposition, on parle de la prédication seconde, qui peut être comprise de différentes manières. Nous donnons cette définition : « l'instauration d'un lien prédicatif de type attributif entre un thème et un prédicat mais sans marque verbale de prédication » (Havu & Pierrard, 2008). Le prédicat dans ce cas représente « ce que l'on dit » du thème.

L'apposition peut également être appelée l'« épithète détachée », car quand « l'épithète ne restreint pas l'extension du nom, mais apporte une indication complémentaire, descriptive ou explicative, elle est souvent séparée de ce nom » (Goosse & Grevisse, 2008, p. 416). Selon la définition que nous venons de donner, dans l'œuvre de Chrétien de Troyes, nous avons trouvé l'exemple de l'apposition ci-dessous (6) qui, cependant, n'est pas séparé des autres éléments par une virgule.

(6) *Messire Yvains pansis chemine // Par une parfonde gaudine (Yvain 3335-3336)*

1.3.2.3. Attribut du sujet et attribut du complément d'objet

L'attribut du sujet est un élément adjectival obligatoire pour que la phrase soit grammaticalement correcte. Il est syntaxiquement lié au nom, il s'accorde avec lui, tout comme l'épithète et l'apposition. Il est également en lien sémantique particulier avec le nom, quand il « exprime la manière d'être que l'on affirme du sujet par le moyen d'un verbe exprimé ou sous-entendu » (Goosse & Grevisse, 2008, p. 260). L'attribut est une fonction syntaxique qui a été largement décrite dans les anciennes grammaires, comme *La Grammaire Générale et Raisonnée*, que nous avons abordée dans le chapitre portant sur la catégorie adjectivale (§ 1.1).

Remarquons encore une fois qu'en ancien français, le verbe venait souvent en second lieu (après le sujet, adverbe...) et l'attribut donc pouvait l'antéposer. L'attribut se caractérisait par sa construction avec une catégorie précise et fermée des verbes qui n'ont

guère changé depuis les origines. Il s'agit de ces verbes copules : *estre, sembler, paroistre, devenir, estre apele(z), estre tenuz* (Marchello-Nizia, 1996, pp. 98-99).

Nous remarquons l'attribut du sujet dans l'exemple illustré ci-dessous (7). L'adjectif est précédé d'une copule, du verbe *estre (fu)*, au moyen duquel il donne une caractéristique au sujet de la phrase, au pronom *il*. Moignet (2002, p. 118) met en avant que l'adjectif attribut peut se rapporter à plusieurs substantifs ou pronoms. Il est donc généralement au pluriel (8).

(7) *Qu'il i cuidoit aler toz seus // Si fu **destroiz** et **angoisseus*** (Yvain 677-678)

(8) *Tant que il et ses lyons furent // **Gari** et que raler s'an durent* (Yvain 4693-4694)

Les adjectifs qualificatifs, comme nous l'avons déjà souligné, peuvent apparaître en « cascade », c'est-à-dire dans des séries adjectivales développées où même trois adjectifs apparaissent. Dans l'exemple ci-dessous (9), il s'agit des adjectifs coordonnés qui se rapportent à un même nom sans le répéter et qui remplissent la fonction de l'attribut. Contrairement au cas précédent, où nous avons abordé les adjectifs en couple (2), les trois adjectifs ci-dessus donnent au nom trois qualifications un peu différentes.

(9) *En li esgarder mis m'antente // Qu'ele estoit **bele** et **longue** et **droite*** (Yvain 226-227)

L'attribut du complément d'objet, rempli par l'adjectif, est un élément obligatoire de certains verbes transitifs qui, par conséquent, acquièrent un sens particulier (p. ex. *j'ai trouvé Marie* vs. *je trouve Marie belle*). L'adjectif s'accorde avec le complément (*Marie*). Généralement, les verbes à attribut du complément sont entre autres des verbes causatifs (*laisser, rendre*), de perception (*voir, entendre, sentir*) ou d'opinion et d'activité intellectuelle (*considérer, croire, imaginer, juger, trouver*) (Abeillé & Godard, 2021, p. 711).

Grevisse & Goosse offrent un exemple (10) très utile pour illustrer cette fonction syntaxique dans l'œuvre *Yvain*. Par exemple, en ancien français, il était courant que le verbe *avoir* se construise avec un objet direct et un attribut, ce qui donnait le sens de « trouver, considérer comme, tenir pour », surtout avec les adjectifs comme *cher, agréable* ou *vil* (Goosse & Grevisse, 2008, p. 380).

(10) *Ja ma fille n'avrai si **vil** // Que je par force la vos doingne* (Yvain 5758-5759)

1.3.2.4. Apostrophe

Dans le chapitre portant sur les fonctions syntaxiques de l'adjectif, nous avons décidé d'inclure également l'apostrophe, qui apparaît assez fréquemment dans les romans de Chrétien de Troyes. Il s'agit d'une fonction grammaticale d'un lexème qui a une fonction vocative et qui indique la personne à laquelle on s'adresse. Nous nous concentrerons uniquement sur l'apostrophe où apparaît l'adjectif qualificatif.

L'apostrophe au-dessous (11) est représentée par un syntagme nominal dans lequel apparaît un adjectif. Duplat met en avant l'importance des apostrophes dans les romans de Chrétien de Troyes, car elles co-crément les dialogues et leur emploi est variable « d'une part selon l'identité des interlocuteurs et d'autre part selon la nuance affective ou sociale qu'ils expriment » (1974, p. 129).

(11) *Mout avez or dit grant enui // Fet messire Yvains, **bele amie** (Yvain 3742-3743)*

Dans son travail, Duplat précise que les apostrophes comme *bele*, *pucele*, *ami* ou *dameisele* ne présentent pas la même valeur dites par un roi ou par un chevalier. Par exemple le mot *bele*, qu'on adresse à une demoiselle, est le plus souvent employé dans les salutations de bienvenue. Cet appellatif ne signifie pas nécessairement la beauté, mais une autre interprétation pourrait être que c'est un terme de courtoisie, une marque de gentillesse de la part du chevalier (1974, pp. 135-136).

1.4. Conclusion

Dans ce chapitre, nous nous sommes concentrés sur la catégorie adjectivale. D'abord, nous avons présenté un bref historique sur la compréhension de l'adjectif par les différents grammairiens. C'est l'abbé Girard (1982) qui a défini l'adjectif comme partie du discours à part entière ; l'adjectif est uni au substantif pour qualifier les choses que les substantifs dénomment. Cependant, nous avons expliqué que la délimitation de l'adjectif n'est pas univoque. Pour cette raison, nous avons consulté l'œuvre de Goes (1999) qui discerne l'adjectif sous forme d'un prototype-entité abstraite ; ce qui rend adjectif prototypique, c'est qu'il est dépendant d'une base nominale et qu'il accepte la gradation.

Dans le paragraphe portant sur l'adjectif qualificatif (§ 1.2.), nous avons expliqué que l'adjectif est un mot qui donne une qualification au substantif, c'est-à-dire qu'il lui apporte une caractéristique. Généralement, il s'oppose à l'adjectif relationnel, qui est dérivé sur une base nominale et n'est couramment pas gradable. Les linguistes

s'intéressent également à la référence adjectivale ; le substantif se caractérise par une « autonomie référentielle », cependant, l'adjectif ne réfère pas directement à une réalité se trouvant dans le monde extérieur. Riegel (1993) conclut que les adjectifs doivent être « supportés » par un substantif pour qu'ils puissent référer à une réalité particulière, ou pour qu'ils puissent caractériser un objet ou une personne dans le monde référentiel.

Dans le paragraphe portant sur l'adjectif qualificatif en ancien français (§ 1.3.), nous avons présenté sa morphologie et les fonctions syntaxiques qu'il remplit : l'épithète, l'attribut et l'apposition. En ancien français, le système nominal se caractérise par une déclinaison bicasuelle (CS et CR). L'adjectif est un mot variable, varie en genre, en nombre et en cas qui lui sont communiqués par le phénomène d'accord avec le nom. Du point de vue morphologique, on répartit les adjectifs en deux types : les adjectifs variables en genre dits « biformes » où le féminin est marqué par un *-e* final et les adjectifs invariables en genre dits « épiciens » dont la forme est semblable pour les deux genres (§ 1.3.1.). L'adjectif s'accorde en nombre singulier, pluriel et maintient le neutre dans des emplois limités. Dans la plupart des cas, le degré de comparaison et d'intensité est exprimé de manière analytique, à l'aide d'un adverbe. En général, les adjectifs en ancien français possèdent beaucoup de variations contextuelles et, par conséquent, possèdent beaucoup de formes différentes dans les textes écrits en ancien français.

En ce qui concerne la place de l'adjectif dans la phrase, elle est assez libre, mais on observe quelques tendances. Généralement, un groupe d'adjectifs tend à être antéposé ; ce sont surtout des adjectifs que l'on emploie aussi en français contemporain. Du point de vue sémantique, il s'agit d'épithètes à valeur subjective ou évaluative (*bel, grant, riche*) qui sont fréquents et souvent monosyllabiques. Pourtant, on les retrouve également en postposition sans changement sémantique. Par ailleurs, dans l'œuvre de Chrétien de Troyes, la postposition des adjectifs est souvent régie par la rime et les adjectifs mentionnés, couramment antéposés, se retrouvent donc assez souvent dans la postposition. Cet auteur médiéval emploie beaucoup des apostrophes dans son œuvre, qui ont une fonction vocative, c'est pourquoi nous avons décidé de l'inclure et décrire dans notre travail aussi.

Nous avons remarqué que les adjectifs forment des binômes synonymiques qui ont dans l'œuvre de Chrétien de Troyes une fonction stylistique. Il s'agit d'une relation syntaxique et sémantique étroite de deux adjectifs qui ont un sens (quasi) synonymique. Nous constatons que ce phénomène sera crucial pour notre analyse.

2. Sémantique lexicale

Dans ce chapitre, nous nous concentrerons sur la sémantique. Notre objectif est de déterminer quel cadre théorique, qui prendrait en compte l'étude du sens des unités linguistiques, serait la plus approprié pour l'analyse sémantique des adjectifs qualificatifs en ancien français, plus précisément dans les romans de Chrétien de Troyes. Afin de trouver la méthode appropriée à appliquer dans la partie analytique de ce travail, nous nous focaliserons d'abord sur les principes généraux de la sémantique et décrirons divers courants théoriques linguistiques sémantiques. Finalement, sur la base des théories que nous aurons explorées, nous choisirons notre méthode.

Tout au long de ce chapitre, nous tiendrons compte du fait que nous devons trouver une méthode qui serait en conformité avec les objectifs et les caractéristiques de ce travail. Ainsi, nous traiterons l'ancien français d'un point de vue synchronique, c'est-à-dire que nous nous intéresserons uniquement au système linguistique de l'ancien français et ne prendrons pas en considération l'évolution dans le temps du sens. Une autre caractéristique est que nous ne pouvons nous référer qu'à la version écrite de la langue ancienne. Finalement, nous nous concentrerons sur l'analyse des adjectifs qualificatifs qui apparaissent dans les romans de Chrétien de Troyes et donc uniquement dans le contexte de son œuvre.

2.1. Objet d'étude

La sémantique est une discipline linguistique qui a pour objet d'étude le sens des unités linguistiques. Comme nous nous intéressons dans ce travail à la sémantique des adjectifs, nous ne décrirons dans ce chapitre que la sémantique lexicale, qui traite du sens des unités lexicales, ou lexèmes, contrairement à la sémantique phrastique ou à la sémantique textuelle.

Pour parler du sens linguistique, il faut mentionner ce qu'un « signe linguistique », sans lequel le sens lexical ne peut exister, ni le langage en tant que tel. D'après Saussure, le père de la linguistique moderne et de la sémiologie, le signe linguistique est formé par l'association d'une « image acoustique », appelée « signifiant » et d'un « concept », appelé « signifié ». Au signifiant oral ou écrit (graphique), qu'une personne est capable de reconnaître, est associé un concept abstrait. Par exemple, la forme sonore \ʁoz\ en tant qu'un ensemble de phonèmes articulés est associée au concept de rose, à l'idée que nous

avons de la rose. Il a mis au point ce modèle pour formuler une perception de la langue : ce n'est pas une simple nomenclature qui « supposerait des idées toutes faites préexistant aux mots » (Saussure, 1971, p. 121), mais un système de signes.

Les deux faces du signe linguistique sont indissociables et le lien entre eux est arbitraire, le signifiant existe par rapport à un signifié sans aucun rapport interne (Saussure, 1971). Dans son modèle biface du signe, Saussure n'a laissé aucune place au « référent », à un objet réel dans le monde extérieur. C'est parce qu'il explique que « le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique » (1971, p. 122) et donc considère le signe linguistique comme une entité strictement psychique. Autrement dit, la signification n'est pas la chose signifiée. Pourtant, dans d'autres modèles sémiotiques, le référent susmentionné apparaît. Il a été intégré par exemple dans le triangle sémiotique d'Ogden et Richards (1923) ou dans celui de Frege (2011), car ils relient le signe linguistique au monde extérieur.

Ogden et Richards distinguent en anglais un « Symbol » qui représenterait le signifiant de Saussure, un « Thought/Reference » qui correspondrait au signifié et finalement, ils distinguent un « Referent » auquel réfère un signe linguistique. En d'autres termes, les sommets de leur triangle sont « mot, concept, chose ». Il existe une relation entre le concept et la chose (le référent), soit de manière directe, comme quelque chose que nous pouvons voir devant nous, soit de manière indirecte, quand on pense ou quand on renvoie au référent. Il y a aussi une relation entre le mot (le symbole) et la chose (le référent), qui est cependant seulement indirecte, car le mot en tant que tel ne représente pas l'objet se trouvant dans le monde extralinguistique, cette relation est donc arbitraire, sauf, dans certaine mesure, pour les onomatopées ou les gestes. En fait, les mots évoquent les référents que par l'intermédiaire du processus mental, par un concept (Ogden & Richards, 1923).

Étant donné que chaque personne interprète un mot de manière un peu différente, on distingue la dénotation de la connotation. Le référent pourrait avoir plusieurs sens plus ou moins distinctes que les personnes lui attribuent. La dénotation peut être définie comme l' « ensemble des traits de sens qui permettent l'identification d'un référent » et la connotation exprime tous les traits supplémentaires. De ce fait, la connotation d'un terme n'est pas sa « signification globale », mais elle représente les valeurs « additionnelles » ou secondes (Kerbrat-Orecchioni, 1977). Kerbrat-Orecchioni développe la notion de connotation et souligne que ce terme est ambigu. Au début de son

travail, elle constate, entre autres, que « les constituants fondamentaux de la signification d'un terme sont les traits dénotatifs, ou sèmes, que dégage l'analyse componentielle » (1977, p. 12). Nous discuterons de cette méthode dans le paragraphe suivant § 2.2.2.2.

Quant à Frege, il explique cette situation en attribuant à son triangle sémiotique trois termes : *Sinn*, *Zeichen* et *Bedeutung* (2011). Il parle par rapport au sens (*Sinn* en allemand) de « mode de donation » du référent, ou de « façon de présenter » le référent. Il le montre sur le mot *Napoléon* (*Zeichen* en allemand), il serait toujours le même en tant que référent (*Bedeutung* en allemand) pour l'émetteur et pour le récepteur, mais ces deux personnes peuvent le concevoir différemment, l'une comme le vaincu de Waterloo, l'autre comme le vainqueur d'Austerlitz (Baylon & Mignot, 1995).

Si nous prenons en compte un tel modèle triadique, nous pouvons discuter de la manière dont la conception de la référence fonctionne dans une œuvre littéraire. Dans le cas de la littérature, les lecteurs sont capables de reconnaître un signe à l'aide de sa forme graphique. Ce signe a un sens que les lecteurs interprètent, mais le référent auquel le signe renvoie ne fait pas partie de la réalité extralinguistique. Un texte littéraire, par sa nature même, véhicule une perception du monde au lecteur. C'est-à-dire que la connaissance du monde est représentée par ce texte et les lecteurs ne rencontrent pas la réalité elle-même, mais le texte, qui exprime une réalité à travers des signes. Il s'agit, par conséquent, d'une simple représentation, parce que la perception du monde est médiatisée. Nous comprenons cette réalité comme une fiction littéraire, car une œuvre littéraire ne reflète pas nécessairement des éléments autobiographiques ou, par exemple, des événements qui se produisent réellement ou qui se sont réellement produits dans le passé. La fiction littéraire décrit des réalités dans le monde imaginaire.

La référence dans la littérature intéresse de nombreux théoriciens. Alors que Frege (2011) est convaincu qu'il ne faut pas s'interroger sur le référent dans une œuvre littéraire, car comme beaucoup d'œuvres d'art ne dépeignent pas des réalités réelles mais fictives, la réalité n'y joue pas de rôle significatif. Quant à Searle (1975), un pragmatiste, il souligne qu'une œuvre d'art a des énoncés dans lesquels il y a des références à la fois fictives et factuelles. Cependant, si nous souhaitons vraiment discuter de la référence des adjectifs qualificatifs en littérature, elle est encore plus floue que la référence d'un nom, puisque, comme nous l'avons déjà évoqué, (§ 1.2.) le qualifiant selon les mots de Riegel (1993) ne se réalise dans le monde référentiel que s'il est « supporté » par ce nom. Cela signifierait que dans notre analyse sémantique des adjectifs qualificatifs, pour bien

comprendre le sens, nous devrions mettre en relation cette partie du discours avec le nom qu'il qualifie. Cependant, pour certaines théories sémantiques du sens lexical, la référence peut ne pas être nécessaire pour déterminer le sens lexical. Nous examinerons ces différentes théories dans les paragraphes suivants.

2.2. Théories et méthodes

Dans ce chapitre, nous nous concentrerons sur les différentes théories de la sémantique lexicale. Nous allons discuter des théories sémantiques que nous jugeons significatives ou intéressantes pour les objectifs de notre travail. Chacune de ces théories se concentre sur l'une des tendances qui dominaient à l'époque et qui ont plus ou moins fondamentalement influencé la recherche en sémantique lexicale d'aujourd'hui. Pour introduire le cadre théorique, premièrement, et un peu symboliquement, nous présenterons brièvement la sémantique historique. Ultérieurement, nous consacrerons ce chapitre à des méthodes relevant de l'approche structuraliste, puis cognitive. Enfin, dans la conclusion, nous discuterons de la méthode appropriée pour notre recherche.

2.2.1. Sémantique lexicale historique

La sémantique historique représente l'approche diachronique qui a dominé la sémantique lexicale d'environ 1830 à 1930. Étant donné l'orientation purement historique de cette théorie, son principal domaine d'intérêt sont les changements de sens des mots, et la classification et l'explication subséquente de ces changements sémantiques. L'évolution des significations dans les langues est commandée par des lois générales qui doivent être dégagées à partir d'observations empiriques (Tamba, 2007). Cette théorie atteint les descriptions du sens détaillées et précises de la multitude d'exemples provenant d'une grande variété de langues. Elle vient avec l'idée que les significations ne sont pas fixées mais changent en fonction de conditions et de situations dans lesquelles la langue est appliquée au fil du temps. Cette théorie se concentre sur la polysémie aussi, qui est une « conséquence » naturelle de l'évolution de la langue (Geeraerts, 2010). Dans le cadre de cette approche, Bréal invente le mot *sémantique* qu'il explique comme la « science des significations » (1982, p. 8) et introduit « les lois intellectuelles » à travers lesquelles il veut étudier les causes intellectuelles qui ont présidé à la transformation des langues.

Certes, il serait utile pour notre travail d'observer selon des principes définis le sens des adjectifs au fil du temps, mais nous nous concentrerons uniquement sur le stade de la langue médiévale et laisserons de côté l'évolution du français.

2.2.2. Sémantique structurale

Nous avons déjà mentionné quelques caractéristiques de la sémantique structurale au début de ce chapitre. Nous avons introduit la conception du signe linguistique de Saussure, dont les travaux sont généralement associés à des approches structuralistes, et son terme « système des signes » que la langue selon lui représente. Le structuralisme rompt avec la sémantique historique dite évolutionnelle, particulièrement avec son orientation diachronique, car il se concentre sur la langue uniquement du point de vue synchronique (Geeraerts, 2010). Dans cette partie, nous allons introduire différentes méthodes structuralistes pour l'analyse du sens lexical.

2.2.2.1. Analyse sémique

L'une des méthodes pour l'analyse sémantique utilisée par des structuralistes repose sur des principes formulés au sein de la théorie des sons du langage. La description structurale phonologique est née dans les années 1920 avec l'École de Prague et par la suite, la méthode linguistique pour la description du sens lexical s'en est inspirée. Il s'agit de l'analyse sémique¹⁶ qui était une tentative pour appliquer le structuralisme sur un domaine purement sémantique. L'analyse sémique reflète une visée différentielle selon laquelle le sens d'un mot dépend de ses relations avec d'autres mots. Cette approche est fondée sur la notion de valeur que définit Saussure : « [...] des concepts [...] sont purement différentiels, définis non pas positivement par leur contenu, mais négativement par leurs rapports avec les autres termes du système. Leur plus exacte caractéristique est d'être ce que les autres ne sont pas » (Saussure, 1971, p. 201).

A priori, l'analyse sémique, étant basée sur cette approche différentielle, ne prend pas en compte le monde extralinguistique, c'est-à-dire référentiel. Cette méthode observe le sens lexical uniquement à l'intérieur du système linguistique et par rapport aux autres unités du système sur la base des différences que ces unités présentent entre elles. Nous

¹⁶ Selon Touratier (2010), en Europe, on utilise le terme « analyse sémique » et aux États-Unis « analyse componentielle ». Dans la tradition tchèque, cependant, nous sommes plus habitués à utiliser le premier terme traduit comme « komponentová analýza ». Pourtant, nous allons opter pour l'adjectif *sémique* selon Touratier.

verrons plus loin que l'analyse sémique strictement « linguistique » ne reste pas purement « non-référentielle » et que son inspiration phonologique peut poser des problèmes et limites souvent insurmontables.

L'un des représentants de cette méthode structuraliste est Pottier, qui a introduit un schéma où il décompose les lexèmes en plus petites unités de sens, appelées sèmes. C'est dans cette approche que l'on peut observer des similitudes avec la description phonologique. Dans l'analyse phonologique, « le point de départ doit être un ensemble d'éléments présentant le maximum d'affinités : ainsi les différences sont-elles d'autant plus significatives » (Pottier, 1985, p. 61). Selon lui, l'analyse sémique suit cette démarche. Pour dégager les unités lexicales, on s'appuie sur la confrontation de signes partageant certaines caractéristiques communes. Particulièrement, Pottier a pris en compte un champ sémantique¹⁷ des sièges où on devra répondre à un certain nombre de « questions » ou « critères », par oui (+), non (-) ou indifférent (0). Nous présentons l'analyse de Pottier (1964) ainsi :

SÈMES MOTS	Pour s'asseoir S1	Matériau rigide S2	Pour une personne S3	Sur pied(s) S4	Avec dossier S5	Avec bras S6
Siège	+	0	0	0	0	0
Chaise	+	+	+	+	+	-
Fauteuil	+	+	+	+	+	+
Tabouret	+	+	+	+	-	-
Canapé	+	+	-	+	+	0
Pouf	+	-	+	-	-	-

Figure 1 : Champ lexical des sièges (Baylon & Mignot, 1995, p. 125)

Comme nous l'avons évoqué, dans cet exemple, chaque ligne représente, à la suite d'un lexème donné, un sémème, c'est-à-dire l'ensemble des sèmes que le lexème comporte. Le seul sème qui appartient à tous les lexèmes est celui de la première colonne | pour s'asseoir | et il constitue le sémème de *siège*. Le lexème ou l'archilexème (Touratier, 2010) *siège* peut être compris comme un hyperonyme par rapport aux autres lexèmes du même champ lexical. Pottier définit le sème et le sémème ainsi : « La substance du signifié d'un signe (Sé) est constituée par un ensemble de traits distinctifs de signification.

¹⁷ Voir § 2.2.2.2. pour la définition de cette notion.

Au niveau du signe minimal, ou morphème, l'ensemble est appelé sémème et chaque trait est un sème : sémème = {sème¹, sème², ...sèmeⁿ} » (1985, p. 18).

La formule sémique correspondant à cet hyperonyme (| pour s'asseoir | dans le cas de *siège*) est appelée archisémème. En d'autres termes, l'archisémème représente l'ensemble des traits de signification communs à toutes les unités du champ lexical et il est neutre par rapport à tous les sèmes qui caractérisent les hyponymes (Nyckees, 1998). Les sèmes que les hyponymes partagent avec leur hyperonyme sont appelés sèmes génériques, car ils forment ensemble un classème, comme « objet fabriqué permettant de s'asseoir » dans la formule sémique de *chaise* ou de *fauteuil* ou « non-animé », c'est-à-dire les sèmes qui caractérisent une classe. Les classes ou les catégories pourraient inclure les autres catégories dans un domaine donné (Baylon & Mignot, 1995). Les sèmes génériques apparaissent seulement si l'on oppose, dans la même analyse, plusieurs champs lexicaux (Nyckees, 1998).

Cependant, ce modèle présente certaines incohérences. Le fait que les mots n'acquièrent leur signification que par l'ensemble des oppositions qu'ils entretiennent avec les autres unités du système semble être idéal. Pourtant, cette analyse, qui utilise des sèmes pour analyser le sens d'un lexème, peut être peu satisfaisante à bien des égards. Nous rejoignons le point de vue de Baylon et Mignot qui reprochent au modèle classique de Pottier d'être trop rationnel, lorsqu'ils affirment que « les langues, comme une bonne partie du comportement humain et de l'univers naturel, sont loin d'être intégralement rationnelles » (1995, p. 126).

En effet, nous sommes également d'avis qu'il serait plus approprié d'adopter une méthode qui se fonderait sur la description sémantique plus nuancée, sans rigueur excessive et avec place pour des exceptions si courantes dans la langue. Nous souscrivons au point de vue de Stati qui est dans un texte littéraire encore plus accentué : « Le domaine du contenu lexical se distingue par la richesse infinie des nuances, par l'absence de frontières nettes entre les valeurs dénotatives et par le nombre incalculable des connotations » (1979, p. 15). Nous le pensons d'autant plus que notre travail porte sur les adjectifs, qui, en littérature, servent à construire des portraits des personnages. Étant donné la nature du langage poétique, nous pouvons difficilement trouver l'univocité dans une œuvre d'art. Par ailleurs, c'est souvent le sens figuré qui compose le poème et qui ne peut jamais être compris si l'unité lexicale qui le représente est analysée isolément (Baylon & Mignot, 1995).

D'autres critiquent cette analyse en raison de son inadaptabilité au lexique de la langue. Selon Hladká (2017), l'analyse sémique ne peut pas être utilisée pour établir un registre d'un nombre restreint de sèmes applicable à l'ensemble du vocabulaire d'une langue. Ce défaut met en avant Picoche en accentuant le nombre illimité (ou plutôt un ensemble ouvert) des mots dans le système linguistique : « [...] le nombre des phonèmes est limité, celui des mots illimité et s'il est possible d'établir rigoureusement le système phonologique d'un locuteur, ce n'est pas possible pour son système lexical » (1992, p. 109). Ensuite, Hladká le résume : « La méthode de l'analyse componentielle et le concept de sème - sémème est utile notamment dans la description structurale des sous-composantes du vocabulaire » (2017). D'un autre point de vue, Nyckees souligne un autre défaut : « c'est essentiellement l'intuition qui permet au chercheur d'extraire les traits sémantiques pertinents, en sorte qu'on ne peut imaginer de déboucher sur des résultats strictement analogues d'un chercheur à l'autre. La méthode employée demeure largement subjective » (Nyckees, 1998, p. 232).

Enfin, Geeraerts se demande si l'analyse sémantique de Pottier n'est pas simplement une description des référents, c'est-à-dire des objets du monde réel, plutôt qu'une description sémantique de la structure de la langue (2010). C'est ce que Touratier tente d'expliquer sur la base du modèle de Hjelmslev¹⁸. Touratier en déduit qu'« une langue retient de la réalité tel ou tel aspect qui lui paraît pertinent, et non pas tel autre, qui au contraire semblera pertinent à une autre langue donnée [...] et l'on peut dire que les traits retenus par Bernard Pottier correspondent à la définition linguistique qui fait que tout locuteur français utilise le lexème *chaise* pour désigner ces objets de la réalité extralinguistique » (2010, p. 44). Pour conclure, selon cette interprétation, l'analyse sémique s'appuie également sur des référents, mais la catégorisation des référents se reflète dans le système linguistique que Pottier veut décrire.

L'analyse sémantique des noms, comme celle de Pottier, a l'avantage de disposer de lexèmes assez précis du point de vue référentiel. Dans notre cas, c'est-à-dire dans la sémantique des adjectifs, il peut être plus difficile de définir des traits distinctifs, puisque, comme nous l'avons déjà mentionné, les adjectifs qualificatifs ont besoin d'être supportés

¹⁸ Selon Hjelmslev, il n'y a pas de concordance entre les langues à l'intérieur d'un champ sémantique. Il a proposé un exemple montrant que les lexèmes *arbre*, *bois* et *forêt* ont des désignations différentes en français, en allemand et en danois (1957). Cette étude est en fait basée sur l'hypothèse de Sapir-Whorf qui veut montrer que les représentations mentales sont liées à des catégories linguistiques.

par ce qu'ils caractérisent. Malgré cela, une analyse sémantique des adjectifs basée sur le modèle d'analyse sémique a été réalisée par Stati (1979). Son objet d'étude était de « décrire le contenu des adjectifs dans les langues romanes au moyen de l'analyse componentielle » (1979, p. 9).

L'auteur est conscient qu'il est presque impossible de décrire le système des adjectifs dans toutes les langues romanes. Son ambition était, par conséquent, de dégager certains traits généraux communs de l'amas de milliers de mots dans ces langues. Il a donc décidé de mener une recherche contrastive tout en reconnaissant les limites de cette méthode : « [...] On ne peut juger de la validité d'une définition componentielle que dans la perspective de toutes les définitions componentielles des mots d'une langue, ou au moins d'un très grand nombre de telles définitions » (1979, p. 10). Il traite également de la question concernant la polysémie. Selon lui, en théorie sémantique, c'est généralement le contexte qui est un critère de la polysémie. Dans le cas des adjectifs, le contexte spécifique est le nom (on l'emploie lexème *bas* avec *la montagne*, mais aussi avec *le comportement*). Enfin, il adopte cette démarche méthodologique : « deux emplois d'un même lexème peuvent être attribués à deux sèmes s'ils s'opposent par au moins un sème » (1979, p. 34).

Finalement, sur la base de l'opposition classique dénotation/connotation, Pottier définit le virtuème :

« Est virtuel tout élément qui est latent dans la mémoire associative du sujet parlant, et dont l'actualisation est liée aux facteurs variables des circonstances de communication. Le virtuème représente la partie connotative du sème. Il est très dépendant des acquis socio-culturels des interlocuteurs. Il est donc instable, mais se situe dans la compétence à un moment donné » (1985, pp. 74-75)

Selon Touratier (2010), il ne faut pas considérer les traits sémantiques virtuels comme des sèmes. Car si ce trait sémantique est instable et varie selon les facteurs des circonstances de communication, notamment avec les groupes socioculturels de locuteurs, il ne saurait être toujours présent, et ne peut donc être qualifié de distinctif.

Rastier montre que sous la notion de connotation, on considère les traits connotatifs comme simplement des sèmes, ils sont distinctifs comme les autres et donc non virtuels : « ainsi le trait /vulgarité/ dans “bagnole” ou dans “flic”, qui est actualisé en tout contexte, et prend une valeur distinctive » (2009, p. 42). Toutefois, cela ne signifie pas que Rastier rejette complètement les virtuèmes ; il développe plutôt une autre théorie

sur cette base, dont on discutera dans le paragraphe suivant portant sur la sémantique interprétative (§ 2.2.2.3.).

2.2.2.2. Théorie des champs linguistiques

Au cours du paragraphe précédent portant sur l'approche structuraliste de l'analyse sémantique des lexèmes, nous avons mentionné la notion de « champ lexical » ou « champ sémantique », dont nous venons de discuter dans le contexte de l'analyse de Pottier. Sur la base de ce champ sémantique, Pottier a établi le concept de sème comme un trait distinctif minimal au sein du champ lexical des sièges.

Dans cette partie, nous visons à préciser ce que signifie cette notion et à montrer comment elle entre dans la théorie structuraliste. Tout d'abord, il faut mentionner que dans ce travail, nous n'allons pas distinguer le « champ lexical » du « champ sémantique » souvent dit aussi « champ conceptuel », même si certains linguistes y voient une différence en fonction de l' « unité » qui entre dans le champ (Geeraerts, 2010). Pourtant, le champ lexical nous paraît comme une désignation appropriée ; finalement, dans le champ conceptuel ou sémantique, nous avons des lexèmes, c'est-à-dire le signifiant et le signifié comme des éléments constitutifs du signe.

C'est surtout Trier (1931, 1932, 1934) qui, du point de vue de la théorie structuraliste, souligne que seule une délimitation mutuelle des lexèmes considérés peut donner une réponse décisive quant à leur valeur exacte : « Words should not be considered in isolation, but in their relationship to semantically related words [...] » (Geeraerts, 2010, p. 54). En fait, il crée la conception du champ sémantique lorsqu'il analyse ces quatre lexèmes désignant les qualités intellectuelles : *Kunst* « art », *List* « artifice », *Wizzen* « savoir » et *Wisheit* « sagesse ».

Trier indique que tout d'abord, au 13^{ème} siècle, la langue de la cour ne comportait que ces trois notions : *kunst*, *list* et *wisheit*. La distinction entre ces deux premiers termes reflète la structure de la société médiévale. *Kunst* désigne les compétences d'un chevalier de la cour, tandis que *list* désigne les compétences de ceux qui n'appartiennent pas à la noblesse. *Wisheit* est un terme « générique » utilisé dans un sens religieux pour les deux précédents. Un siècle plus tard, cependant, on assiste à des changements sémantiques radicaux. *List* qui acquiert un sens péjoratif est remplacé par *wizzen*, et les termes *kunst* et *wisheit* ont également acquis une signification différente. Cet exemple montre comment les champs lexicaux se développent de manière interne d'une période

synchronique à l'autre, ce qui reflète la manière dont la langue découpe la réalité au fil du temps (Geeraerts, 2010). Nous pouvons voir ici un rapport avec l'approche diachronique que nous avons mentionnée au tout début du chapitre (§ 2.2.1).

Pour montrer un autre exemple qui est formulé sur la base de champs lexicaux et qui peut nous être utile pour notre analyse, nous consulterons les travaux de Ducháček. Selon lui, « tout mot doit être considéré en tant que partie composante d'un groupe sémantique dont il est membre ; les autres membres du groupe peuvent, à leur tour, limiter, préciser ou modifier son sens » (1967, p. 30). Ducháček divise les « champs linguistiques » en champs de mots et en champs d'idées. Les champs de mots sont divisés en champs morphologiques (leur structure dépend de la forme du mot central) et syntagmatiques (les mots sont liés par les relations contextuelles virtuelles qui peuvent s'établir entre eux dans la phrase). La notion des champs de mots ne présente pas d'intérêt pour notre travail. Ce qui peut nous être bénéfique, ce sont les champs conceptuels, qui sont avec des champs contextuels une sous-composante des champs d'idées.

Selon Ducháček, les champs conceptuels sont des ensembles lexicaux qui sont structurés à valeur sémantique unitaire et qui comportent tous les mots impliquant un certain concept (1967). Dans le champ conceptuel, « l'unité est formée par le concept commun aux contenus sémantique de tous les mots qui les constituent » (1959, p. 299). D'après lui, on ne peut définir parfaitement les sens des mots sans connaître leurs relations avec les mots sémantiquement apparentés. Sur la base de cette théorie établie, Ducháček a entrepris la description d'un champ conceptuel de la beauté en français moderne (1959) dans lequel il étudie les mots (et donc leurs relations) qui comportent dans leur contenu sémantique un concept de la beauté.

Au centre du champ conceptuel de la beauté se trouvent *beau* et *joli* (et un certain nombre de mots morphologiquement proches, comme *embellissement*). L'adjectif *beau* désigne une personne ou une chose dont la beauté est parfaite, ou est ainsi conçue. *Joli* caractérise ce qui plaît, sans posséder toutes les qualités esthétiques. Les deux désignent le contentement esthétique ou moral, mais de façon différente. Ils sont dans le centre du champ conceptuel car ils sont des expressions fondamentales, à savoir des mots souvent employés dans le langage de la conversation. Selon Ducháček, le plus souvent, on parle de la beauté en tant que qualité, et donc, dans ce cas, on l'exprime par les adjectifs. Les mots qui désignent la beauté, d'une manière ou de l'autre, ont simplement en commun l'idée de la beauté. Les mots de ce champ conceptuel sont répartis dans différents groupes,

comme l'idée de la beauté peut être impliquée aussi par les substantifs *magie*, *divinité*, *noblesse*, *amour* etc., l'adjectif *aimable* fait partie de ce champ conceptuel, mais s'éloigne du centre et se trouve à la périphérie. Dans certaines situations, l'un des éléments notionnels « complémentaires » peut devenir plus important, parfois dominant et si un changement de sens se réalise, le mot passe d'un champ conceptuel à l'autre. Généralement, un mot, une fois venu dans le champ de la beauté, garde très difficilement son indépendance. Il s'associe à l'un des groupes susmentionnés, comme nous l'avons déjà évoqué, son sens est limité réciproquement pas les autres (1959).

Dans le contexte de cette analyse, nous pouvons toujours parler de l'instabilité de la signification lexicale. Geeraerts (2010) soulève la question si par exemple le mot *merveilleux*, présent dans le champ conceptuel de la beauté, peut en même temps faire partie du champ conceptuel de la magie. Là-bas, il n'aurait aucune signification commune avec sa forme dans le champ conceptuel de la beauté, ce qui, selon nous, ne poserait pas de problèmes. Les mots donc peuvent être présents à plusieurs champs conceptuels, ce qui, comme la notion de classème chez Pottier, pourrait éclaircir la polysémie. Il s'agit plutôt d'un continuum sémantique où les mots vont du centre à la périphérie qu'un espace restreint de frontières déterminées. D'ailleurs, dans le cadre de la sémantique structuraliste, cette méthode a été critiquée car elle demeurerait purement associative, parce qu'elle ne permettait pas aux unités de ce champ linguistique de former des oppositions strictes et claires entre elles (Geeraerts, 2010).

2.2.2.3. Sémantique interprétative

La sémantique interprétative a été fondée par Rastier et a été développée à la suite des travaux de Pottier, Saussure ou Greimas. Rastier reprend les analyses en sèmes, mais ses théories sont également basées sur la notion d'isotopie. Il s'intéresse davantage au rôle du contexte dans l'analyse sémantique et aussi à la polysémie. Dans la préface de son travail, Rastier indique que la sémantique interprétative prend pour objet d'étude les textes (2009). Selon lui, le « sens [...] est la propriété du texte et non des signes isolés » (2009, p. VI) et il ajoute, que le sens n'est pas réductible à la réalité extralinguistique et qu'il est analysable en traits sémantiques. Rastier considère que le sens d'une unité est déterminé par son contexte et que ce contexte est tout le texte (2009, p. VI). Dans ce chapitre, nous ne prendrons en compte que certains principes de la sémantique interprétative, ceux, qui pourraient être utiles pour notre analyse.

Comme Pottier, Rastier fait la distinction entre les sèmes génériques et les sèmes spécifiques. « La définition des sèmes génériques et des sèmes spécifiques est relative à une classe de sémèmes » (2009, p. 49). Les premiers caractérisent une classe sémantique, les seconds permettent de distinguer les unités lexicales au sein de cette classe. Dans l'exemple de Pottier, que nous avons illustré plus haut, le sème | pour s'asseoir | est commun à tous les lexèmes et indique leur appartenance à une classe. Les autres sèmes (spécifiques) permettent d'opposer les lexèmes les uns aux autres au sein de cette classe (Baylon & Mignot, 1995).

Rastier distingue divers types de sèmes génériques. Ainsi, il définit le taxème (sème microgénérique), comme « l'ensemble de rang inférieur », à l'intérieur duquel les sèmes spécifiques et certains sèmes génériques de faible généralité sont définis. Ensuite, il définit le domaine (sème mésogénérique), qui est un groupe de taxèmes où il n'existe pas de polysémie, par exemple « dans le domaine //alimentation//, *canapé* manifeste le sémème 'tranche de pain garnie' et non 'long siège à dossier' ». Il ajoute que la composition des domaines est liée à des normes sociales et que 'hostie' et 'ciboire' relèvent du domaine //religion// et non de //alimentation//. Finalement, il distingue la dimension (sème macrogénérique), qu'il définit comme « une classe de généralité supérieure » qui inclut des sémèmes comportant un même trait générique, du type /animé/ ou /humain/. Il montre cette théorie sur cet exemple : « Par exemple, pour le sémème 'cuiller', on retient les sèmes génériques : /couvert/, notant l'appartenance à un taxème ; /alimentation/, notant l'appartenance à des dimensions » (2009, pp. 49-50). Finalement, Rastier conclut, que le sème générique est « une propriété caractéristique des éléments de l'ensemble considéré ; et sème spécifique une propriété caractéristique d'un élément de l'ensemble considéré » (2009, p. 54).

En rapport avec le système linguistique, Rastier définit ensuite d'autres types de sèmes dont l'un, de certaine manière, est lié au virtème de Pottier. Il distingue les sèmes inhérents, ceux, qui « relèvent du système fonctionnel de la langue » et les sèmes afférents qui relèvent « d'autres types de codifications : normes socialisées, voire idiolectales » (2009, p. 44). Pour illustrer cette conception, il donne cet exemple : dans le sémème 'caviar', le trait /comestible/ lui est inhérent, et le trait /luxe/ lui est afférent, ce qui est, selon lui, donné par une norme sociale.

En revanche, relativement au contexte, la sémantique interprétative introduit des notions d'actualisation et de virtualisation. Rastier propose cette citation de Zola :

« Guillaume était la femme dans le ménage, l'être faible qui obéit, qui subit les influences de chair et d'esprit » (2009, pp. 80-81). Dans ce cas, nous observons que le trait afférent /faiblesse/ est actualisé dans ce contexte, parce qu'il est aussi actualisé en tant que trait inhérent dans 'faible'. « En revanche, le trait inhérent /sexe féminin/ n'est pas actualisé, et nul ne comprend que Guillaume soit ici le nom d'une femme. Il n'est pas actualisé, parce qu'il serait incompatible avec le trait /sexe masculin/ inhérent à 'Guillaume' ». Le statut de /sexe féminin/ est virtualisé. La virtualisation est la « neutralisation d'un sème en contexte » et actualisation est une « opération interprétative permettant d'identifier un sème en contexte » (2009, pp. 275-278).

Finalement, Rastier compare deux types d'analyse sémantique. D'une part l'analyse en langue et d'autre part l'analyse en contexte (2009, pp. 84-86). De ce fait, premièrement, il élabore le modèle de l'analyse sémique pour analyser l'énumération des sèmes désignant des véhicules à partir d'un extrait de Maupassant. Pour dégager les sèmes spécifiques comme par exemple /à deux roues/ ou /découvert/, donc inhérent à la langue, il fait l'analyse à l'aide des définitions lexicographiques. Deuxièmement, il veut observer comment cette analyse en langue sera modifiée s'il prend en compte les traits pertinents en contexte. Rastier conclut que seuls 5 sèmes spécifiques dans la deuxième analyse, par exemple /chic/ (trait afférent socialement normé) ou /sale/ (trait afférent idiolectal), ont été nécessaires contre 10 dans la première analyse. Par conséquent, l'analyse en contexte « abrège et complète la description en langue » et l'analyse sémique utilisée sur la base du texte peut éviter d'inclure les sèmes que ni le texte ni la langue n'exigent (Rastier, 2009, p. 86).

Pour conclure, la sémantique interprétative est innovante en ce qu'elle place l'analyse sémique dans la perspective contextuelle ; elle ne traite plus les éléments isolés du contexte, mais elle part du texte comme une source nécessaire pour définir les sèmes. Rastier met en avant que « rien ne peut être représenté en langue qui n'ait auparavant été décrit en contexte » pour défendre son opinion envers la représentation en langue, qui est selon lui insuffisante (2009, p. 62). Ainsi, selon Rastier, il est nécessaire, au cours de l'analyse, de prendre en compte les afférences socialement normées.

2.2.3. Sémantique cognitive

Depuis 1978¹⁹, la sémantique s'appuie sur des sciences de cognition, et cherche à « naturaliser » le sens linguistique en le rattachant au fonctionnement général du cerveau. Avec le développement de la neurobiologie, on a dévoilé l'architecture du cerveau et on a pu montrer comment une partie du sens linguistique peut émerger du niveau d'organisation « subsymboliques » non verbaux (Tamba, 2007). De ce fait, « ce n'est plus la pensée qui parle son langage [...], mais le langage qui pense dans le cerveau » (Tamba, 2007, p. 38). Ainsi, le sens est un phénomène cognitif qui va au-delà des limites des mots (Geeraerts, 2010). La sémantique cognitive est orientée dans trois directions : les expressions spatiales corrélées à des contraintes perceptives (p. ex. visuelles) (cf. Desclés, Vandeloise, Langacker), la catégorisation fondée sur la notion psychologique de prototype (cf. Rosch, Kleiber) et l'activité de conceptualisation métaphorique qui physicalise la pensée abstraite (cf. Lakoff) (Tamba, 2007, p. 38).

Dans ce travail, nous n'illustrerons plus en détail que la méthode de la sémantique du prototype, qui nous a déjà été utile pour la définition de l'adjectif (§ 1.2.) et qui pourrait nous donner quelques pistes pour notre propre analyse.

2.2.3.1. Sémantique du prototype

La théorie des prototypes connaît un succès en linguistique depuis le milieu des années 1980. Elle s'oppose aux autres théories d'analyse du sens lexical du point de vue de la catégorisation. Traditionnellement, depuis Aristote, la catégorisation s'opère sur la base de propriétés communes (Kleiber, 1990). En d'autres termes, si une unité entre dans une certaine catégorie, c'est parce qu'elle partage un certain nombre de traits avec les autres unités de cette catégorie. Comme Kleiber le résume : « Pour décider de l'appartenance d'un x à la catégorie des chiens, il suffit de vérifier si le x en question possède les attributs qui constituent le dénominateur commun de la catégorie, autrement dit, s'il est un animal, un mammifère etc. » (1990, p. 22). Il établit trois principes de cette catégorisation traditionnelle : les catégories ont des frontières clairement délimitées, l'appartenance d'une unité à une catégorie répond au système du vrai ou faux et les membres d'une même catégorie ont un statut catégoriel égal, car chaque membre possède les propriétés issues de la définition de la catégorie (Kleiber, 1990). Cette approche nous rappelle le modèle

¹⁹ L'apparition de l'œuvre *The Relation of Grammar to Cognition : A synopsis* de L. Talmy.

de l'analyse sémique qui, dans un sens assez strict, distingue les sémèmes à partir des traits distinctifs en fonction des critères conformes (+) ou non-conformes (-) pour un champ lexical donné.

Si nous prenons l'exemple de la catégorie *oiseau*, la sémantique du prototype estime qu'il n'existe pas de propriété spécifique de cette catégorie qui soit partagée par tous ses membres. Du point de vue référentiel (par opposition à l'analyse sémique, a priori différentielle), tous les oiseaux ne volent pas et tous les oiseaux n'ont pas de plumes et par conséquent, les traits qui paraissent les plus spécifiques ne sont pas attribués à tous les membres de cette catégorie. Inversement, des propriétés partagées par tous les membres (*animal, muni d'un bec*, etc.) ne suffisent pas à distinguer la catégorie *oiseau* des autres.

Dans le cadre de cette théorie, les catégories ne sont plus définies analytiquement, mais globalement, autour d'un prototype en tant que meilleur représentant (Nyckees, 1998). Autrement dit, si nous voulons classer dans une catégorie *oiseau* une *autruche*, dans la théorie du prototype, nous n'allons pas observer si elle peut ou non entrer dans cette catégorie, nous allons plutôt constater dans quelle mesure elle y appartient. Pour faire cela, nous allons nous orienter vers le prototype, qui dans ce cas serait très probablement un *moineau*. Nous concluons notre analyse en disant que la ressemblance de l'autruche avec le moineau n'est pas si grande et donc l'autruche n'est pas si représentative dans cette catégorie. Elle se situe plutôt à la périphérie, alors que le moineau est au centre.

Pourtant, si l'on définit le prototype comme un meilleur-exemplaire, comment évalue-t-on un référent en tant que prototype ? Il s'agit d'une problématique assez complexe à décrire, car le prototype est un modèle psychologique auquel le locuteur compare des représentations, et selon si lui paraissent similaires ou trop éloignées, adopte une dénotation correspondante (Baylon & Mignot, 1995). Afin de reconnaître des prototypes, il faudra compter sur la recherche empirique. Ce qui est probant, c'est que les exemples typiques sont chez les enfants acquis en premier. Ensuite, les humains identifient naturellement les prototypes dans le cadre d'économie cognitive pour structurer le monde (Nyckees, 1998).

Généralement, la sémantique du prototype ne présente pas un modèle universel dans l'analyse du sens, car elle est dans tout son potentiel applicable seulement à des espèces naturelles ou objets, donc surtout aux noms. De plus, elle ne traite de la polysémie

que très difficilement (Baylon & Mignot, 1995). En fait, à partir de la théorie du prototype, on ne sait pas précisément ce qu'est un oiseau, où à partir de quel degré on peut considérer une unité comme membre de cette catégorie (Nyckees, 1998). Cette théorie finalement emprunte le modèle de ressemblance de famille de Wittgenstein, selon laquelle il n'est pas toujours possible d'analyser le sens d'un mot en éléments représentatifs ou constitutifs²⁰, c'est plutôt un réseau non-hiérarchisé de ressemblances (Baylon & Mignot, 1995). Toutefois, même s'il existe un certain rapport de ressemblance entre les membres de la catégorie, le critère de ressemblance ne peut suffire à créer une catégorie ou à définir le sens d'un lexème.

2.3. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté quelques méthodes d'analyse du sens lexical. Nous avons donné beaucoup d'espace aux théories structuralistes, qui, selon nous, pourraient avoir le potentiel de devenir notre point de départ pour l'analyse. Les représentants de ce courant découvrent, contrairement à la sémantique historique, l'inaptitude à analyser la signification d'un lexème indépendamment, mais toujours en présence d'autres unités lexicales. Nous souscrivons également à l'idée que la définition de la signification lexicale doit être dégagée à partir d'unités de sens similaires. Pourtant, notre objet de recherche n'est pas identique à celui de Pottier, car même si nous admettons que le sens est différentiel, en raison des objectifs de notre travail, il serait futile d'analyser la signification des adjectifs sans ancrage contextuel. Nous devons mettre en relation la signification des adjectifs avec l'environnement dans lequel ils se sont produits, c'est-à-dire dans le récit du roman, ce qui n'était pas le cas pour Pottier. C'est parce qu'à l'intérieur de notre corpus, nous n'avons pas un nombre indéterminé de lexèmes à décrire, comme Pottier l'a eu pour les sièges. Dans notre recherche, nous nous concentrerons strictement sur les adjectifs concrets dont nous connaissons l'utilisation dans le texte.

La théorie des champs conceptuels proposée par Ducháček (1959) a mis en évidence que les significations étaient plus ou moins analysables au sein d'un seul champ conceptuel. Ducháček s'appuie sur des informations étymologiques pour établir les « mots centraux » du champ conceptuel et les applique à une analyse synchronique. De

²⁰ Wittgenstein (1953) propose comme exemple la catégorie des jeux ; des jeux à règles, des jeux sans règles, des jeux à deux ou en équipe, des jeux exercés par des professionnels etc. En réalité, ils n'ont pas de propriétés constitutives communes.

surcroît, sa théorie manifeste une certaine hiérarchie entre les significations des lexèmes, ce qui n'est pas prise en compte par l'analyse sémique. Nous sommes d'avis que les unités du champ conceptuel changent de position assez rapidement, mais pour décrire la signification des adjectifs dans l'état précis de la langue, cette méthode pourrait nous donner une image fiable de la compréhension de l'époque. Cependant, dans notre corpus, nous n'aurons pas autant d'adjectifs pour les représenter au sein d'un champ conceptuel clair, bien structuré et détaillé, vu qu'il nous manquera probablement des unités avec lesquelles les comparer et hiérarchiser.

La stratégie pour la description du sens lexical proposée par Ducháček (1959) nous paraît semblable à la théorie du prototype élaborée par Kleiber (1990). Dans certaine mesure, ces deux interprétations pourraient être vagues dans le sens où elles ne proposent pas de définitions précises, mais seulement délimitent des significations à partir d'un spectre. Nous considérons que la théorie du prototype serait presque impossible à appliquer à un corpus composé de lexèmes en ancien français. Puisque notre analyse dépend de textes écrits à l'époque médiévale, nous n'osons pas évaluer le comportement cognitif des locuteurs.

L'approche de Rastier (2009) repose sur des principes solides qui sont prioritairement applicables à l'analyse lexicale au sein du texte. Par ailleurs, dans le contexte de notre travail, nous sommes d'accord avec sa déclaration que l'« analyse en langue » est insuffisante, car si nous ne prenons pas en compte les afférences, notre analyse sémantique des adjectifs dans les romans ne serait pas complète, ni ancrée thématiquement, historiquement et littérairement. Néanmoins, pour analyser l'ensemble des adjectifs dans les romans de Chrétien de Troyes, nous n'appliquerons pas exactement la méthode de Rastier. Nous limiterons notre analyse au traitement des sèmes distinctifs qui définissent les relations internes entre les sèmes à l'intérieur d'un champ lexical, sans tenir compte de l'actualisation et de la virtualisation des sèmes. Nous décrirons notre méthode sélectionnée plus en détail dans le chapitre § 4.

3. Œuvre de Chrétien de Troyes

Dans ce chapitre, nous visons tout d'abord à présenter l'œuvre de Chrétien de Troyes en général. Ensuite, nous souhaitons donner un résumé de ses ouvrages, ceux, que nous avons sélectionnés pour notre analyse.

3.1. Œuvre

Chrétien de Troyes est un écrivain médiéval vivant au 12^{ème} siècle (1135–1190) qui s'est imposé considérablement avec ses romans courtois arthuriens. Toutefois, on ne sait que peu de choses sur sa vie. C'est son premier roman *Érec et Énide* qui nous a fait parvenir l'assemblage de son prénom et de son origine : *Crestiens de Troies* (Doudet, 2009). Le roman apparaît vers le milieu du 12^{ème} siècle, un peu plus tard que la poésie lyrique et la chanson de geste, qui est le seul genre narratif à l'avoir précédé. Contrairement à la chanson de geste et à la poésie des troubadours et des trouvères, il s'agit du premier genre destiné à la lecture, qui renonce à la construction strophique et se caractérise par sa linéarité des vers octosyllabiques à rime plate (Zink, 2008).

Chrétien de Troyes est un auteur de premiers romans d'inspiration bretonne. La matière de Bretagne désigne des œuvres d'inspiration celtique, racontant l'histoire du roi Arthur et des chevaliers de la Table ronde, parmi lesquels Calogrenant, Keu, Lancelot, Perceval ou Yvain. Une légende s'est créée autour du roi d'Arthur, personnage mythique, qui a ensuite donné naissance au genre de ce roman, dont l'action se déroule dans le passé lointain, non ancré, de la Bretagne, une terre mythique pleine de merveilles, dans laquelle apparaissent des objets magiques et de nombreux lieux sont enchantés (Šrámek, 2012). Comme le monde arthurien, qui est la source principale de la littérature dès la seconde moitié du 12^{ème} siècle, n'est pas basé sur la vérité, le roman renonce à la vérité référentielle. Selon Zink, il cherche « une vérité qui est celle du sens ; un sens qui se nourrit pour l'essentiel d'une réflexion sur la chevalerie et l'amour » (2008, p. 136). Il utilise les thèmes bretons selon sa propre imagination, son style et selon ses fins, qui sont parfois ironiques (Zumthor, 2000).

Son œuvre, celle dont l'authenticité est garantie, comprend cinq romans : *Érec et Énide*, *Cligès*, le *Chevalier au Lion (Yvain)*, le *Chevalier de la Charrette (Lancelot)* et le *Conte du Graal (Perceval)*, qui est resté inachevé. Dans ces romans, on retrouve parfois les mêmes personnages qui évoluent autour d'un héros qui a son propre destin, qui est

raconté à l'aide des aventures encourues. Pourtant, le roi Arthur n'est jamais le héros central. L'œuvre de Chrétien de Troyes manifeste des valeurs courtoises, comme la prouesse, l'honneur, la chevalerie et la fidélité. Pour ces cinq romans, comme Zink le rappelle, le sens est tout entier celui de l'aventure et de l'amour et c'est le chevalier qui manifeste l'enjeu de ces romans ; « la découverte de soi-même, de l'amour et de l'autre » (Zink, 2008, p. 143). De ce fait, l'amour pousse le chevalier à des actions aventureuses pour gagner la reconnaissance de sa dame. Il découvre les dilemmes et les enjeux du mariage, ainsi que les défis dans le monde merveilleux, qu'il va accepter pendant sa quête personnelle. La *quête*, c'est l'aventure : « un événement fortuit et incompréhensible se déroulant dans une atmosphère magique » (Matoré, 1985, p. 186).

L'amour peut être compris de la manière plus traditionnelle définie par des troubadours comme l'amour courtois, à savoir le sentiment élevé qui spiritualise la femme, ou comme une catégorie particulière de la *fine amor*, l'amour conjugal dans *Érec et Énide*. L'amour courtois n'est pas seulement un amour fatal, mais aussi une vertu sociale, une élégance. La courtoisie, plus qu'un style de vie, l'attitude du vassal fidèle, était une attitude mondaine et un phénomène littéraire (Matoré, 1985).

Même si Chrétien de Troyes a écrit ses récits en vers, il a mis l'accent sur le côté épique de l'histoire. L'intrigue est bien entrelacée, le récit est situé dans le contexte insolite et les personnages et ses caractères sont décrits de façon assez détaillée. Selon Zink (2008), Chrétien de Troyes se distingue par un ton et un type de narration qui n'est propre qu'à lui ; un style aisé et rapide où apparaît l'humour, pourtant de manière implicite et légère, et qui place les personnages aux situations et aux comportements que le narrateur commente par des incises. Zumthor (2000) met en avant que le vocabulaire romanesque médiéval comporte une proportion assez considérable d'éléments substantivaux, ainsi que des désignatifs, qui sont liés à la fréquence des descriptions de personnages et d'objets. Les noms et les adjectifs apparaissent dans le récit au détriment du verbe, exprimant les sujets, objets et leurs qualités. La description assure, entre autres, la fonction de spécifier des personnages du récit. Les qualités que la description attribue aux personnages divers assure, selon Zumthor, que les agents sont *vis* (2000).

Nous avons observé dans le paragraphe § 1.3.2. que les adjectifs étaient récurrents, mais nous ne pouvons pas encore constater leur richesse sémantique. Nous considérons, cependant, que l'œuvre de Chrétien de Troyes nous offre des thématiques et des mentalités variées à découvrir par le truchement de cette partie du discours.

3.2. Résumé des romans examinés

Pour mieux appréhender les analyses (§ 5), ce paragraphe est consacré à un résumé de l'œuvre de Chrétien de Troyes. Nous n'allons pas présenter tous ses ouvrages, nous donnerons un résumé des deux romans que nous avons choisis pour notre analyse (§ 4.1.). Il s'agit d'*Yvain, le Chevalier au Lion* et d'*Érec et Énide*.

3.2.1. Yvain, le Chevalier au Lion

L'œuvre commence avec le récit du chevalier Calogrenant qui raconte une aventure à la cour d'Arthur. Après s'être mis en route, il rencontre un paysan qui lui indique le chemin vers une fontaine merveilleuse. Il apprend que si l'on verse de l'eau sur le perron de la fontaine, cela provoquera une tempête et bien d'autres miracles. Calogrenant a trouvé la fontaine et a versé de l'eau, ce qui a fait venir un autre chevalier qui l'a vaincu et humilié.

Le chevalier Yvain décide de le venger. Tout comme Calogrenant, il se rend à la fontaine. Là-bas, il rencontre le chevalier Esclados Le Roux qu'il blesse et qu'il poursuit jusqu'à un château où ce dernier meurt. Dans le château, Yvain rencontre Lunete, servante de Laudine. Cette dernière cherche l'assassin de son ancien mari. Lunete aide Yvain à se cacher, lui donne un anneau d'invisibilité et ils deviennent de grands amis. La veuve Laudine, même si affligée, tombe amoureuse d'Yvain et ils se marient très vite.

Après quelque temps, Gauvain, un chevalier de la cour d'Arthur, convainc Yvain de continuer sa vie aventureuse après le mariage. Laudine l'approuve, mais elle fixe un délai d'un an pour le retour d'Yvain. Celui-ci n'a pas tenu sa promesse. Laudine ne veut plus le revoir et il devient fou de chagrin dans une forêt.

Une fois guéri, il reprend ses aventures. Il voit un combat entre un lion et un serpent et il décide d'aider le lion qui lui est reconnaissant et qui l'accompagne tout au long de ses aventures. À partir de ce moment-là, Yvain se fait appeler le « chevalier au lion ». Il accomplit par la suite d'autres exploits héroïques ; il combat avec le géant Harpin de la Montagne, avec des diables et il sauve Lunete qui est accusée à tort de trahison envers sa maîtresse. Enfin, il aide une dame déshéritée par sa sœur aînée. Pour aider la sœur cadette, il apprend qu'il doit combattre Gauvain, son ami, qui défend la sœur aînée. Le combat est resté indécis et le roi Arthur accorde à la sœur cadette son héritage. Yvain revient au château, Lunete intercède pour lui auprès de Laudine et ils retrouvent l'amour et le bonheur.

3.2.2. Érec et Énide

Le roman *Érec et Énide* raconte l'histoire d'un couple. L'histoire commence avec le roi Arthur qui organise un événement pendant les Pâques autour d'une coutume de la chasse au cerf blanc. Érec ne participe pas à la chasse, mais il accompagne la reine Guenièvre. Une des servantes de la reine est maltraitée par un nain et un chevalier. Érec décide d'aider la demoiselle. Le nain humilie Érec et ce dernier le suit jusqu'à un château où il rencontre Énide. Érec apprend que le chevalier qui accompagne le nain participe à la coutume de l'épervier et veut gagner l'épervier pour sa dame. Érec bat le chevalier qui s'appelle Ydier et gagne l'épervier pour Énide, très belle et pauvre, tombe amoureux d'elle et l'épouse avec l'accord de son père.

Érec, de peur qu'il néglige ses devoirs chevaleresques, veut partir pour l'aventure. Il regrette de ne pas combattre après le mariage et les autres chevaliers ont commencé à dire des méchancetés sur son compte. Pour sauver sa réputation, il se met à une quête avec Énide à son côté, mais lui interdit de lui parler. Pourtant, pendant leur aventure, Énide qui marche devant Érec, a le courage d'avertir son mari des dangers qu'ils rencontrent pour ne pas risquer leurs vies. Énide se reproche de ne pas obéir à son mari. Cependant, grâce à elle, Érec combat les chevaliers qui veulent les attaquer. Il se batte ensuite avec un Comte qui veut séduire Énide, mais elle le piège et Érec gagne la bataille. Épuisé, il combat Guivret le Petit, avec lequel ils deviennent ensuite amis. Érec et Énide ont aidé une pucelle dont le frère a été enlevé par deux géants. Érec les a tués et il doit ensuite affronter un autre Comte qui veut épouser Énide et il le bat.

Finalement, Érec arrive dans le château du roi Evrain et doit subir l'épreuve la plus difficile du récit *Joie de la Cort*. Dans le château, il veut se battre contre un grand chevalier invincible. Érec finit par gagner et la joie est grande. Quelque temps après, Érec apprend la mort de son père Roi Lac et devient roi. Le roi Arthur le couronne, ainsi qu'Énide.

4. Traitement du corpus

Dans la partie analytique de ce travail, nous allons proposer une analyse sémantique des adjectifs dans les romans de Chrétien de Troyes. Nous nous appuierons sur notre base théorique dans laquelle nous avons présenté l'adjectif qualificatif (§ 1.2.), expliqué différentes méthodes pour l'analyse du sens lexical (§ 2.2.) et décrit l'œuvre de Chrétien de Troyes (§ 3). Avant de procéder à l'analyse elle-même, nous présenterons notre corpus, puis nous définirons l'objectif et les hypothèses de ce travail, et enfin nous décrirons la méthode utilisée.

4.1. Corpus

Pour notre analyse, nous avons choisi deux romans : *Yvain, le Chevalier au Lion*²¹ et *Érec et Énide*²². Ces deux œuvres sont riches en intrigues, surtout amoureuses et de combat, et contiennent de nombreux personnages avec des caractéristiques différentes. De ce fait, pour les besoins de notre travail, nous considérons ces romans comme un échantillon représentatif de l'œuvre de Chrétien de Troyes. Plus précisément, il s'agit des manuscrits de base (BnF, fr. 794) qui ont été électronisés dans la *Base de Français Médiéval* (BFM) qui est accessible en ligne et dans laquelle il est possible d'effectuer une recherche à l'aide des requêtes CQL (*Corpus Query Language*).²³

La BFM, créée en 1989, comporte à ce jour 219 textes intégraux écrits entre le 9^{ème} et la fin du 15^{ème} siècle dont toutes les œuvres de Chrétien de Troyes. La BFM constitue un outil très efficace pour l'étude de l'histoire du français et pour toute recherche synchronique portant sur le français médiéval. Elle offre des ressources utiles pour le grand public qui peuvent être analysées par les spécialistes. Afin de faciliter le travail, les textes de la BFM ont une annotation linguistique multi-niveau, dont l'étiquetage morphosyntaxique automatique. Nous avons largement profité de ce dernier pour la récupération des adjectifs pour notre analyse.

²¹ Chrétien de Troyes, *Chevalier au Lion ou Yvain*, édité par Pierre Kunstmann, Ottawa ; Nancy, Université d'Ottawa, Laboratoire de Français Ancien ; ATILF, 2009. Publié en ligne par l'ENS de Lyon dans la Base de français médiéval, dernière révision le 2009-05-06, <http://catalog.bfm-corpus.org/YvainKu>.

²² *Ibid.* Chrétien de Troyes, *Érec et Énide*, <http://catalog.bfm-corpus.org/ErecKu>.

²³ BFM - Base de Français Médiéval. Lyon : ENS de Lyon, Laboratoire IHRIM, 2022, <http://bfm.ens-lyon.fr>.

4.2. Objectif et hypothèses

L'objectif de notre travail est de proposer une analyse sémantique des adjectifs qualificatifs dans les deux romans choisis. Pendant notre analyse, nous nous concentrerons uniquement sur les adjectifs qui décrivent les personnages dans les romans de Chrétien de Troyes, c'est-à-dire ceux qui participent plus ou moins au développement du récit. Dans tous les cas, il s'agira d'êtres vivants, mais pas nécessairement d'humains, mais aussi d'un animal ou d'un « semi-humain », comme le sont Dieu, les géants ou les nains. En ce qui concerne le règne animal, nous allons prendre en compte uniquement les animaux qui reçoivent un rôle plus signifiant dans le récit, c'est le lion et le serpent. Les autres adjectifs, qualifiant par exemple les chevaux, ne seront pas analysés.

Dans le chapitre précédent (§ 1.2.), nous avons expliqué que le rôle de l'adjectif est de qualifier un nom. Du point de vue sémantique, toutefois, ce n'est pas seulement cette partie du discours qui caractérise un nom, en fait, cela pourrait être le nom lui-même qui véhicule un sens et dont nous supposons les caractéristiques ; un chevalier, une dame et un lion ont des qualités qui leur sont particulières et qui sont constitutives de leur sens, ce sont, comme nous l'avons déjà expliqué, des traits « inhérents » (§ 2.2.2.3.). Il peut s'agir, par exemple, du trait inhérent | animalité | du lion qui, par contre, n'est pas un trait inhérent d'un chevalier. Il est également possible de caractériser des personnages d'une autre manière, comme avec un adverbe ou une phrase, une proposition relative, où la présence de l'adjectif n'est pas nécessaire. Toutefois, seul l'adjectif qualificatif fait l'objet de notre travail.

Il convient également de souligner ce que nous avons déjà mentionné tout au début de notre travail (§ 1.1.) Les adjectifs passent très facilement les frontières floues entre les parties du discours. L'adjectif peut être utilisé comme un nom ou comme un verbe, ce que nous appelons le participe passé et le participe présent. Dans notre travail, nous ne prendrons pas en considération ces cas particuliers.

En ce qui concerne les hypothèses, nous prévoyons que certains adjectifs seront fortement récurrents. Nous le pensons surtout des adjectifs dits « de formation primaire » tels que définis par Borodina (§ 1.2.), c'est-à-dire ceux, qui sont courts et de vieille souche, comme c'est le cas de *grant*, *petit* ou *bel*. Nous supposons en même temps que ces adjectifs sont polysémiques. La polysémie peut dépendre de deux facteurs. Premièrement, nous sommes d'avis que la signification de certains adjectifs pourrait

changer selon le personnage que l'adjectif qualifie. Par conséquent, l'adjectif *grant* pourrait indiquer le pouvoir d'un roi, mais également la taille d'un géant. Deuxièmement, nous pouvons nous attendre à ce que les adjectifs aient des significations distinctes selon leurs fonctions syntaxiques (§ 1.3.2.).

Nous considérons comme probable que les adjectifs changent de signification si, par exemple, ils se trouvent d'abord en position d'apostrophe, puis en position d'épithète. De surcroît, nous avons vu dans le paragraphe portant sur l'épithète que l'interprétation des adjectifs peut changer selon leur position par rapport au nom, selon qu'ils sont antéposés ou postposés (§ 1.3.2.1.). Pourtant, la position d'épithète et son interprétation subséquente pourrait présenter un objet d'étude pour une recherche à part entière. Par ailleurs, les textes de Chrétien de Troyes sont écrits en vers, ce qui implique qu'il est fort probable que l'antéposition ou la postposition de l'adjectif ne suive pas les mêmes règles qu'en prose (Buridant & Zink, 2000). La position de l'épithète ne permettra donc pas une interprétation fiable et par conséquent, nous n'en tiendrons pas compte dans ce travail.

Finalement, dans notre analyse sémantique, nous supposons pouvoir nous appuyer sur ce que nous avons mentionné dans le paragraphe portant sur la coordination des adjectifs, entre autres (§ 1.3.2.1.). Il s'agit de la distribution des adjectifs dans le texte. Si les adjectifs sont coordonnés, c'est-à-dire qu'ils se trouvent dans un binôme, la signification de deux adjectifs serait plus ou moins similaire ou identique.

4.3. Méthode

Nous avons présenté dans le chapitre précédent (§ 2.2) quelques approches pour l'analyse du sens lexical dont les méthodes ou théories nous visons à utiliser pour notre propre analyse sémantique des adjectifs. Sur le plan théorique, nous allons prendre en considération la notion de champ conceptuel selon Ducháček (1959), c'est-à-dire que nous allons considérer la signification des lexèmes par rapport à leur proximité sémantique. De ce fait, nous répartirons le nombre d'adjectifs extraits en champs lexicaux définis. Chaque champ lexical (p. ex. de la beauté) va contenir un certain nombre d'adjectifs dont la signification est similaire. Il peut bien sûr arriver également que l'adjectif soit polysémique et donc puisse apparaître dans plusieurs champs lexicaux. Il peut arriver également que l'on y trouve des adjectifs absolument synonymes.

Après la répartition des adjectifs en champ lexicaux, nous observerons les adjectifs individuellement dans le contexte, mais toujours en relation avec les autres

adjectifs du même champ lexical. C'est-à-dire que nous allons comparer tous les adjectifs qui expriment une qualité similaire. Nous allons donc chercher les unités de signification individuelles, à savoir des sèmes, que chaque adjectif possède et qui le différencient des autres adjectifs se trouvant dans le même champ.

Pour cette observation détaillée, nous allons profiter du modèle élaboré par Pottier (1985). Nous attribuerons au contenu des adjectifs, c'est à dire aux sémèmes, des traits sémantiques pertinents, c'est-à-dire des sèmes. Toutefois, comme nous l'avons expliqué dans la conclusion du chapitre portant sur la sémantique lexicale (§ 2.3.), nous ne traiterons pas seulement des traits « inhérents » des adjectifs, c'est-à-dire de leur sens isolé, mais nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de saisir également l'aspect contextuel, ce que met en avant Rastier (2009).

Nous ne nous contenterons donc pas du sens que propose le dictionnaire, mais nous prendrons en considération également le contexte. Dans notre cas, le contexte représente (a) le personnage que l'adjectif qualifie, (b) la partie du récit dans laquelle l'adjectif se trouve, (c) la distribution des autres adjectifs à proximité de l'adjectif étudié et éventuellement, si cela nous paraît pertinent, (d) la relation de l'adjectif par rapport au nom, c'est-à-dire sa fonction syntaxique. Le sens isolé de l'adjectif pourtant joue un rôle important dans notre analyse, car il représente la première piste pour notre observation que nous développerons ensuite grâce au contexte, s'il permet de préciser (modifier) le sens de l'adjectif.

4.3.1. Organisation des données

Dans ce paragraphe, nous visons à décrire la manière dont nous avons procédé pour organiser nos données, à savoir les adjectifs de deux romans choisis, dont le nombre est élevé. Le tri des données constituent une démarche importante pour notre analyse, car il consiste à répartir les adjectifs en classes, à savoir en champs lexicaux, en fonction de leurs significations. Nous allons présenter l'organisation de nos données en cinq étapes.

Première étape

Tout d'abord, nous avons décidé d'extraire tous les adjectifs qualificatifs des deux romans à l'aide de la BFM. Pour les deux romans (*Yvain*) et (*Érec*), nous avons utilisé la requête CQL de l'étiquette morphosyntaxique suivante : [cattex-pos="ADJqua"], qui nous a permis de récupérer notre corpus sur la base d'une partie du discours, à savoir l'adjectif

qualificatif. Par conséquent, après avoir extrait tous les adjectifs, la liste des occurrences s'élevait à 3183 éléments. La liste des occurrences contenait divers adjectifs sous différentes formes graphiques. Par exemple, l'adjectif *bel*, qui revient plusieurs fois dans les romans et représente donc une grande partie des occurrences, est orthographié de différentes manières (*beau, bel, bele, beles, biau, biaux, biaux, biax*). Rappelons que la catégorie adjectivale partage certaines caractéristiques avec le verbe, le nom ou l'adverbe (§ 1.2.), et donc il a fallu réévaluer les résultats que l'étiquette ADJqua nous a donnés et éliminer les intrus potentiels.

Deuxième étape

Afin d'éliminer des intrus, nous avons tenté de discerner s'il s'agissait d'un adjectif ou d'une autre partie du discours. Pour faire cela, nous avons utilisé deux dictionnaires : *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*²⁴ (DMF) et *Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes*²⁵ (DÉCT) qui disposent de l'étiquetage morphosyntaxique que nous avons utilisé pour vérifier les parties du discours. En effet, la BFM distingue d'une part les adjectifs qualificatifs, d'autre part les adjectifs indéfinis, possessifs, cardinaux et ordinaux. Toutefois, comme nous l'avons évoqué, d'autres parties du discours peuvent être trouvés dans les occurrences. Parfois, ce sont des noms communs (1) et des noms propres (2) qui peuvent recevoir l'étiquette ADJqua :

(1) *Je m'aprochai vers le vilain // Si vi qu'il ot grosse la teste*

(2) *que l'uevre an fist Morgue la fee // el Val Perilleus, ou estoit*

Les adjectifs qualificatifs peuvent être substantivés et c'est avant tout la présence d'un déterminant qui en atteste (3). Nous avons aussi relevé des emplois adverbiaux (4) et des interjections (5), même si très rarement.

(3) *car les granz genz et les menues disoient tuit : « Hai ! Hai ! chevalier »*

(4) *A la foiee, si crioit // Si haut com ele pooit plus*

²⁴ DMF : Dictionnaire du Moyen Français, version 2015 (DMF 2015). ATILF - CNRS & Université de Lorraine, <http://www.atilf.fr/dmf>.

²⁵ DÉCT : Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes, LFA/Université d'Ottawa - ATILF/CNRS & Université de Lorraine, <http://www.atilf.fr/dect>.

(5) *Hé ! lasse, fet ele, a grant joie m'avoit Dex mise et essauciee*

Nous y avons retrouvé également quelques constructions particulières, comme les constructions impersonnelles du type (6) et du type (7). Dans ce cas, l'adjectif ne peut pas renvoyer au personnage, car le sujet n'est pas chargé de sens.

(6) *(il) m'est bel*

(7) *(il) est droiz que [...].*

Dans notre analyse, nous n'allons pas prendre en compte les autres parties du discours. Nous avons donc exclu ces occurrences particulières. Après avoir éliminé les autres parties du discours, notre liste d'occurrences, à savoir des adjectifs, s'élevait à 2774. Quant aux autres parties du discours, nous en avons trouvées 409, mais, comme nous l'avons expliqué, ils ne font pas l'objet de notre travail.

Troisième étape

Dans ce corpus plus restreint qui se compose uniquement d'adjectifs qualificatifs, nous avons ensuite identifié (a) le référent (le personnage) auquel renvoie chaque adjectif, puis nous avons indiqué (b) si ce référent est animé ou inanimé. Nous avons également indiqué (c) si l'adjectif animé se réfère à « l'âme » ou au « corps » du personnage. Si ce n'était pas possible de le reconnaître par le contexte ou par les dictionnaires DMF ou DÉCT, nous avons indiqué « corps/âme ». Cette répartition très basique, et pourtant essentielle, fait partie de la première démarche de l'analyse sémantique. Nous nous permettons de donner un exemple. Nous avons annoté l'adjectif *grant* dans le vers 4907 de l'œuvre *Yvain* comme « géant, animé, corps » (1). Par contre, le même adjectif *grant* dans le vers 2321 de l'œuvre *Yvain* est marqué comme inanimé, car il renvoie à la « joie » (2) et il n'était donc pas nécessaire d'ajouter d'autres éléments tels que « âme » ou « corps ».

(1) *D'un grant jaiant que il tua => GÉANT, ANIMÉ, CORPS*

(2) *Del roi qui vient, s'en a grant joie. => INANIMÉ*

Quatrième étape

Par la suite, nous avons éliminé 1593 adjectifs qui se réfèrent aux référents inanimés, car ils ne font pas l'objet de notre travail, ce qui est le cas dans l'exemple (2) ci-dessus. En conséquence, la liste des occurrences s'élevait à 1181 éléments. Cela signifie que le cœur de notre corpus est constitué d'adjectifs qui sont annotés comme « animés », qui renvoient aux personnages particuliers et qui renvoient soit à leur « âme » ou leur « corps » (ou au « corps, âme »). En d'autres termes, comme précisé dans le paragraphe portant sur l'objectif de notre travail (§ 4.2.), nous nous intéresserons aux personnages humains, semi-humains ou animaux que les adjectifs qualifient. Les adjectifs qualifient soit leur corps, soit leur âme. Cette première division en « âme » et en « corps » présente le point de départ pour la création des champs lexicaux dans lesquels ces adjectifs vont être répartis. Du point de vue quantitatif, notre organisation des données se présente ainsi :

Nombre total d'occurrences	3183
Dont adjectifs	2774
Dont autre partie du discours	409
Dont inanimé	1593
Dont animé	1181
Dont âme	879
Dont corps	265
Dont corps/âme	37

Figure 2 : Organisation des données

La figure 2 indique les différents types et nombres d'occurrences dans les deux romans. La première ligne indique le nombre total d'occurrences que nous avons relevé grâce à l'étiquette morphosyntaxique [cattex-pos="ADJqua"]. La deuxième ligne indique le nombre d'occurrences qui sont des adjectifs et la troisième ligne donne le nombre d'occurrences qui sont d'autres parties du discours.

Le roman *Érec* compte davantage d'adjectifs (1502) que le roman *Yvain* (1272) et dans cette proportion également les autres éléments quantitatifs examinés au-dessus. Le nombre d'adjectifs que nous appelons « animés » (1181) est le plus important pour notre travail, car ce sont des adjectifs que nous allons analyser. Ces occurrences d'adjectifs (en orange) sont ensuite réparties en âme (879), en corps (265) ou en corps/âme (37).

Cinquième étape

La quatrième étape nous a permis de créer une liste de ce très grand nombre d'occurrences d'adjectifs que nous appelons animés (1181). Pourtant, pour présenter l'analyse de ces adjectifs, nous allons prendre en compte uniquement une seule forme graphique pour toutes les occurrences, à savoir leur lemme²⁶. Pour trouver leur lemme, nous avons consulté le dictionnaire DÉCT. Par conséquent, le nombre de lemmes s'élevait à 160 éléments et ces adjectifs seront finalement répartis en champs lexicaux. Nous décrirons ce processus dans le chapitre portant sur l'analyse (§ 5). À ce stade-là, nous donnons la liste des 160 adjectifs-lemmes soumis à l'analyse ; ils sont divisés en quatre colonnes selon l'ordre alphabétique. Ils se dessinent ainsi :

acointable	desléal	juene	petit
acointe	destroit	lait	plat
adroit	dolent	lent	plein
aduré	douz	large	pöestëif
ainzné	droit	las	poissant
amoroin	droiturier	léal	povre
angoissos	engignos	legier	prest
assëur	engrès	lié	privé
aver	enoios	lige	pro
bas	enrievre	lonc	quite
baut	esperitable	mal	raisnable
bel	estout	malade	ramponos
blanc	estrange	malëuré	religios
boçu	faus	mat	riche
bon	felon	mautalentif	sage
bret	fëu	mauvais	sain
brunet	fi	menu	saint
cert	fier	moinsné	sauf
certain	fīn	mortel	sauvage
chaitif	foible	mu	sené
champchëu	fol	müet	sëur
chenu	fort	musart	simple
chiche	franc	näif	söef
chier	gai	nice	sol
cöart	gent	noble	sort
coi	gentil	noir	sotil

²⁶ Forme graphique choisie conventionnellement comme adresse dans un lexique (ATILF & CNRS, 2012).

cointe	germain	novel	sovin
contraños	glorios	nu	terrien
corajos	grant	oblios	traïtor
cortois	hardi	onorable	triste
costumier	haut	orgoillos	umeliïant
coupable	have	ort	vain
crüel	hisdos	os	venimos
cuisencenos	hontos	outrajos	verai
culvert	igal	pale	vezié
debonaire	ipocrite	pensif	vieil
delivre	irié	pëoillos	vif
demaine	isnel	per	vil
deputaire	jalos	pereços	vilain
deschauz	joiant	pervers	voir

Figure 3 : Corpus d'adjectifs-lemmes pour l'analyse sémantique

5. Analyse

Dans les paragraphes suivants, nous répartirons les 160 adjectifs en champs lexicaux qui seront déduits de la lecture des romans, des rôles que les personnages y jouent. Tout d'abord, pour pouvoir créer des champs lexicaux, nous trouverons l'équivalent de 160 adjectifs-lemmes de l'ancien français en français moderne à l'aide des dictionnaires DMF et DÉCT. Ensuite, lorsque nous consultons le sens des lemmes dans les dictionnaires, nous allons classer les adjectifs-lemmes dans les champs lexicaux. Les champs lexicaux exprimeront les qualités physiques (« corps ») ou morales (« âme ») des personnages dans les romans de Chrétien de Troyes et ils seront classés selon l'ordre alphabétique. L'analyse comporte deux chapitres, le premier va traiter des qualités physiques (§ 5.1.), le deuxième des qualités morales (§ 5.2.).

La division principale en qualités physiques et morales nous semble être une catégorisation de base appropriée. Cependant, il n'est pas toujours évident dans laquelle des deux catégories, et donc dans quel champ lexical, un adjectif doit être placé. Si l'adjectif *sain* (en bonne santé) appartient aux qualités physiques d'un personnage, où se situera l'adjectif *fol* (qui a perdu la raison) ? Pour éviter autant que possible toute confusion qui pourrait résulter de la catégorisation, nous visons à expliquer la façon dont nous comprenons ces deux catégories établies.

Selon nous, les qualités physiques représentent des qualités d'une personne (ou d'un être vivant) qui appartient au corps et qui sont dissociées de l'esprit. Ce sont surtout des caractéristiques qui permettent de distinguer rapidement une personne d'une autre, car il s'agit avant tout des qualités facilement identifiables (p. ex. la taille ou l'âge). De ce fait, les adjectifs qui expriment ces qualités décrivent l'« extérieur » d'une personne.

En revanche, les qualités morales sont associées au caractère des personnages, à leur esprit, à tout ce qui se trouve à l'« intérieur » d'une personne. Cette deuxième catégorie contient des adjectifs qui décrivent des qualités ou des défauts moraux (*léal*, *aver*), des qualités ou des défauts intellectuels (*nice*, *sage*), des émotions (*gai*, *triste*), des caractéristiques géographiques (*bret*), des caractéristiques sociales (*riche*), des jugements de valeur (*fol*) ou un état intérieur (*certain*). Certes, les propriétés physiques et morales peuvent se recouvrir ; une personne âgée peut avoir un esprit jeune et une personne riche ou pauvre peut refléter son statut social dans son apparence physique.

Après avoir défini les champs lexicaux, qui sont formés sur la base de la signification commune des adjectifs qui en font partie, nous analyserons les adjectifs qui s’y trouvent. Par exemple, dans le champ lexical de la beauté, il y aura un certain nombre d’adjectifs-lemmes qui expriment la beauté dans les deux romans. En effet, les champs lexicaux présenteront des sèmes « génériques » pour les adjectifs qui se trouvent dans ce champ lexical particulier. Différents champs lexicaux constitueront donc une classe de sémèmes que nous allons analyser un par un à l’intérieur de ces champs.

Lorsque nous aurons un nombre particulier d’adjectifs dans un champ lexical, rappelons que nous n’allons prendre en compte que le sens donné par les dictionnaires au départ, mais pour mieux saisir et justifier la signification, nous allons étudier le contexte (§ 4.3.) dans lequel les adjectifs se trouvent. De ce fait, nous ajouterons à chaque sémème ses caractéristiques sémantiques distinctives des autres sémèmes du même champ lexical, à savoir des « sèmes », ce qui constituera la signification plus précise des adjectifs.

A priori, nous n’allons pas étudier dans quelle mesure l’adjectif s’éloigne du noyau sémantique du champ lexical, ce qui a été la méthode de Ducháček (1959). Nous ne déterminerons que les traits sémantiques des adjectifs. Néanmoins, nous sommes conscientes que certains adjectifs d’un champ particulier seront plus prototypiques que d’autres (p. ex. beauté – *bel*). De même, nous pourrions avoir des adjectifs qui n’auront que des similitudes minimales avec d’autres adjectifs. Par ailleurs, un adjectif peut être sémantiquement si différent des autres adjectifs qu’il ne peut être intégré dans aucun champ lexical. Si une telle situation se présente, nous discuterons de ces adjectifs à la fin de la recherche et les présenterons dans un tableau.

Pour une clarification terminologique, il convient de mentionner que le mot « sens » est souvent comparé au mot « signification ». Ils peuvent souvent être pris pour des synonymes, en effet, certains linguistes distinguent ces termes, certains non. Touratier (2010) montre différentes approches : selon Ullmann (1969), la « signification » est une relation, constitutive du signe linguistique, entre le signifiant et le signifié. Mounin (1969) préfère considérer « signification » comme une sorte de synonyme de « signifié » et « sens » comme la valeur particulière que prend la signification dans un contexte situationnel donné.

Afin de proposer une analyse sémantique, nous allons notamment employer des termes *sème* et *sémème* (§ 2.2.2.1.) en relation avec la méthode que nous avons choisie. Rappelons que selon Pottier (1985, p. 18) les sèmes sont les traits de « signification » et

l'ensemble de ces traits est un sémème. Par conséquent, dans cette partie analytique, afin de parler du contenu sémantique des adjectifs dans les romans étudiés, nous recourons uniquement au terme de « signification ». Nous mentionnons le terme « sens » en termes abstraits et généraux, surtout lorsque nous parlons du sens donné par un dictionnaire, qui existe donc à l'extérieur de nos données.

Pour présenter notre analyse, nous allons utiliser des tableaux avec les symboles « + » et « - ». Le symbole « + » signifie que le trait sémantique est constitutif de la signification de l'adjectif et le symbole « - » signifie que le trait sémantique n'est pas constitutif de la signification de cet adjectif. La colonne gauche du tableau représente les sémèmes. La colonne haute du tableau représente les sèmes qui seront (ou ne seront pas, dans le cas de la synonymie) distinctifs. Les sèmes apparaîtront au cours de l'analyse.

Si nous le jugeons intéressant, nous allons inclure dans notre analyse également de brèves statistiques concernant les personnages auxquels les adjectifs sont associés. Si nous donnons le nombre d'occurrences, il ne se référera toujours qu'à notre corpus défini ; un tel nombre représente des adjectifs décrivant les noms « animés ». Si nous le jugeons utile, nous donnerons les adjectifs « au total », c'est-à-dire en incluant les noms inanimés.

Pour notre analyse, nous utiliserons principalement des dictionnaires DMF et DÉCT qui sont pratiques grâce à leur annotation électronique. Si nécessaire, nous consulterons également le *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle* de Godefroy (1881-1902). Nous aurons également à disposition une version de deux romans écrits en français contemporain par Pernon²⁷.

Les 160 adjectifs sont répartis dans les 50 champs lexicaux suivants : *âge, beauté, couleurs, état d'existence, existence dans l'espace, faiblesse, force, laideur, nudité, vitesse, affection, appréciation, assurance, avarice, bienveillance, certitude, colère, courage, courtoisie, cruauté, dangerosité, déraison, échec, égalité, fidélité, honneur, honte, impatience, inquiétude, joie, lâcheté, libération, méchanceté, mensonge, mépris, négligence, noblesse, origine, orgueil, pauvreté, puissance, raillerie, raison et savoir-faire, relations de travail, religion, ressources, témérité, tranquillité, tristesse et vérité.*

²⁷ Troyes, C. d. (2019). *Yvain ou Le chevalier au Lion. Mis en vers français moderne*. (Pernon-Éditions, Éd., & G. d. Pernon, Trad.) et Troyes, C. d. (2022). *Érec et Énide*. (numlivres.fr, Éd., & G. d. Pernon, Trad.).

5.1. Qualités physiques

5.1.1. Âge

SÈME SÉMÈME	Sœur ou frère plus âgé(e) S1	Âge avancé S2	Âge peu avancé S3	Âge le plus bas du groupe S4	Enfant S5	Avec des cheveux blancs S6
Ainé	+	-	-	-	-	-
Blanc	-	+	-	-	-	+
Chenu	-	+	-	-	-	+
Juene	-	-	+	-	-	-
Moinsné	-	-	-	+	-	-
Petit	-	-	+	-	+	-
Vieil	-	+	-	-	-	-

Tableau 1 : Champ lexical de l'âge

Nous commençons avec le champ lexical exprimant l'âge. Comme aujourd'hui, *ainé* désigne la sœur ou le frère qui est né(e) le premier ; dans *Yvain*, on l'utilise pour parler de la sœur aînée qui veut déshériter sa sœur cadette (1). Généralement, l'adjectif *juene* fait référence à un âge peu avancé. Dans un cas particulier, il forme un binôme synonymique avec l'adjectif *petit* qui est polysémique (§ 5.1.5. et § 5.2.25.). Nous donnons un exemple qui montre Énide et sa cousine qui se souviennent de leur enfance où les deux adjectifs sont présents (2).

La vieillesse est décrite par trois adjectifs, soit de manière habituelle à l'aide du mot *vieil* ou d'une façon plus spécifique ; *chenu* et *blanc*. L'adjectif *vieil* renvoie au père d'Érec qui, très vieux, est mort à la fin du récit (3). Quant aux adjectifs *chenu* et *blanc*, synonymes en fonction d'âge et polysémiques (§ 5.1.3.), ils font référence à une personne vieille avec des cheveux blanchissants. On emploie les deux, par exemple, pour identifier le père d'Énide qui est très âgé (4). Finalement, nous voulons mentionner l'adjectif *moinsné* qui se caractérise par le sème | âge le plus bas du groupe | (5).

(1) *Que, mau gré l'ainznee seror // Doint de la terre a la menor (Yvain 6171-6172)*

(2) *a cel jor antre moi et vos // estiens juenes et petites (Érec 6236-6237)*

(3) *que morz, fu ses peres li rois // qui **vialz** ert et de grant aage. (Érec 6454-6455)*

(4) *biar hom estoit, **chenuz** et **blans** // deboneres, gentix et frans (Érec 377-378)*

(5) *don li **mainesnez** avoit .c. anz // les chiés orent chenuz et blans (Érec 1936-1937)*

5.1.2. Beauté

SÈME SÉMÈME	Élégance S1	Prestance S2	Charme S3	Svelteesse S4	Femme S5	Homme S6
Adroit	+	+	-	-	+	+
Bel	+	+	+	+	+	+
Cointe	+	-	+	-	+	-
Cortois	-	-	+	-	+	-
Droit	-	-	-	+	+	-
Gent	-	+	-	-	+	+

Tableau 2 : Champ lexical de la beauté

Nous avons classé les adjectifs ci-dessus dans le champ lexical de la beauté. Cette classe est composée de mots qui peuvent sûrement être présents dans divers champs lexicaux, comme c'est par exemple le cas de *bel* (§ 5.2.2.). Ce lexème est récurrent dans les deux romans, car nous avons trouvé au total 77 occurrences dans *Yvain* et 166 dans *Érec*.

Nous trouvons particulièrement intéressant ce que Ducháček a mis en avant dans son travail : « C'est seulement au 17^{ème} siècle qu'on commence à distinguer les degrés supérieur et inférieur de la beauté, car il faut atteindre un certain niveau de la culture pour sentir le besoin de distinguer les différents degrés, types et sortes de la beauté » (1959, p. 20). Dans notre corpus, nous n'avons pas vu le terme « joli » que nous utilisons fréquemment en français moderne, ce qui est également ce que souligne Ducháček. Le degré de la beauté donc n'était pas exprimé de manière si explicite, mais on l'exprimait bien évidemment à l'aide de l'adverbe du degré *mout*. De la même façon le mettent en évidence Buridant & Zink (2000, p. 209) qui observent que dans *Chanson de Roland* l'adjectif *bel* ou *bon* ont une fréquence très élevée et la description se limite donc aux caractéristiques dites « typiques ».

Il est facile de remarquer que la beauté est principalement associée aux personnages de sexe féminin. Pourtant, l'adjectif *adroit* apparaît non seulement pour qualifier *Énide* (1), mais aussi pour qualifier *Érec* (2), qui ci-dessous manifeste une

prestance sur le cheval. Tout comme *gent*, *bel* est également utilisé tant pour les hommes que pour les femmes. Cela est très probablement dû au fait que ces deux adjectifs ne se réfèrent pas exclusivement à des qualités esthétiques, mais aussi, comme le met en relief Matoré (1985), ils s'associent en même temps à des vertus sociales, comme la vaillance.

Chez les hommes, c'est notamment l'idée de prestance qui est mise en avant en termes de beauté (3). Chez les femmes, nous pouvons retrouver le nom *corps* ou *vis* à proximité de *bel* et *gent*, ce qui met certainement l'accent sur la beauté esthétique (4). L'adjectif *bel* est fréquemment renforcé d'autres adjectifs qui ont une signification similaire et comme nous l'avons indiqué (§ 1.3.2.1.), il est surtout accompagné de l'adjectif *gente*, formant un binôme (quasi) synonymique. Le dernier exemple (5) désigne *Énide* qui est comparée à une fleur étant *bele* et *gente*. L'adjectif *bel* peut inclure un grand nombre de traits sémantiques, c'est pourquoi nous avons marqué tous les sèmes comme conformes.

(1) *Erec chevalche lance droite // delez lui la pucele **adroite*** (Érec 747-748)

(2) *Mout est **adroiz** sor ce cheval // bien resamble vaillant vassal* (Érec 769-770)

(3) *Et messire Yvains fu si **genz** // Qu'a mervoilles tuit l'esgarderent* (Yvain 2056-2057)

(4) *et sor le lit une pucele // **gente** de cors, et de vis **bele*** (Érec 5833-5834)

(5) *que mout doit estre **bele** et **gente** // la flors qui ist de si bele ante* (Érec 6557-6558)

Quant aux adjectifs *cointe*, *cortois* et *droit*, nous avons relevé dans notre corpus qu'ils ne se rapportaient qu'aux femmes lorsqu'ils faisaient référence à l'apparence et non au comportement. L'adjectif *cointe*, polysémique (§ 5.2.29. et § 5.2.33.), renvoie à la beauté et selon le dictionnaire il qualifie une personne élégante (6).

Quant à l'adjectif *courtois*, également polysémique (§ 5.2.9.), il ne s'associe pas seulement à l'idéal comportementale lié à la courtoisie, ce que nous trouvons surtout chez les chevaliers, mais il est très probable qu'il désigne également la beauté physique, car il forme souvent un binôme avec l'adjectif *bel* (7). Le dictionnaire ajoute que l'accent est mis sur le charme physique. L'adjectif *droit* se caractérise par le trait sémantique | sveltesse | et se trouve en binôme avec l'adjectif *bel* aussi (8), désignant apparemment un standard de beauté féminine.

(6) *lez lui une pucele **cointe** // qui mout pres de lui s'estoit jointe* (Érec 587-588)

(7) *lez li Erec et sa pucele // qui mout estoit **cortoise** et bele (Érec 127-128)*

(8) *En li esgarder mis m'antente // Qu'ele estoit bele et longue et **droite** (Yvain 226-227)*

Si nous examinons ces lexèmes d'un point de vue syntaxique, ils occupent strictement la position d'épithète, d'un attribut du sujet ou d'un attribut du complément d'objet. En ce qui concerne ces fonctions syntaxiques, nous n'avons pas remarqué un changement sémantique pour les adjectifs, à l'exception de l'adjectif *bel*, qui dans la position d'apostrophe appartient au champ lexical de l'appréciation (§ 5.2.2.).

5.1.3. Couleurs

SÈME SÉMÈME	Couleur de la neige S1	Couleur foncée S2	Couleur des cheveux S3	Couleur des cheveux d'une personne âgée S4
Blanc	+	-	+	+
Brunet	-	+	+	-
Chenu	+	-	+	+
Noir	-	+	-	-

Tableau 3 : Champ lexical des couleurs

Les couleurs sont peu fréquents dans les deux romans, encore moins pour décrire des personnages et leurs propriétés physiques. Érec utilise les couleurs *blanc* et *chenu* pour décrire le père d'Énide, un vavasseur plus âgé dont les cheveux sont blancs (1). Ces adjectifs sont polysémiques (§ 5.1.1.). La couleur exprimée par le mot *noir* est utilisée par Calogrenant pour décrire la personne qu'il rencontre lors de sa quête (2) et qu'il compare à un forgeron. L'adjectif *brunet* renvoie à Lunete dont les cheveux sont bruns (3).

(1) *biax hom estoit, **chenuz** et **blans** // deboneres, gentix et frans (Érec 377-378)*

(2) *Granz et hideus et contrefez // Et **noirs** a guise d'esperon (Yvain 710-711)*

(3) *La dameisele ot non Lunete // Et fu une avenanz **brunete** (Yvain 2415-2416)*

5.1.4. État d'existence

SÈME SÉMÈME	En vie S1	Après la fin de vie S2	Sujet à la mort S3	Départ de l'existence S4	Après un changement dans la vie S5	Uniquement un être humain S6
Fëu	–	+	–	–	–	–
Mortel	+	–	+	–	–	–
Näif	+	–	+	+	–	–
Novel	+	–	+	+	+	+
Terrien	+	–	+	–	–	+
Vif	+	–	+	–	–	–

Tableau 4 : Champ lexical de l'état d'existence

Les adjectifs exprimant l'état d'existence sont employés pour désigner un destin de vie ; généralement, si un être *näif* (né) quelque part est *vif* (vivant), il est quand même *mortel* (mortel) jusqu'à ce qu'il ne soit pas *fëu* (mort). Par ailleurs, pendant sa vie, une personne peut expérimenter quelques stades ou changements après lesquels on le désigne à l'aide de l'adjectif *novel*.

L'adjectif *näif* est utilisé lorsqu'on demande ou met l'accent sur l'origine d'une personne qui est native de quelque part. Nous donnons un exemple de la situation dans laquelle Énide raconte à sa cousine ses origines et celles d'Érec (1).

Dans le récit, l'adjectif *vif* est par exemple utilisé quand la cour de Laudine cherche Yvain « mort ou vivant » (2). Cet adjectif est polysémique (§ 5.2.40.). Lorsque le locuteur fait référence à la mortalité omniprésente, il utilise l'adjectif polysémique *mortel* (§ 5.2.11.). Laudine cherche l'assassin de son mari tout en proclamant que si le tueur est « mortel », il n'oserait jamais combattre son mari qui est, d'après elle, le plus invincible de tous. Elle se réfère toujours à Yvain (3).

Quand Yvain lutte contre les diables, il qualifie de *fëuz* le diable qui, sans bouger, semble être mort (4). L'adjectif *novel* est assez particulier, pourtant, nous avons décidé de le placer dans ce champ lexical parce qu'il partage certaines propriétés avec d'autres adjectifs. Il décrit entre autres Énide qui, jusqu'à présent qualifiée de pucelle, devient une femme après ses fiançailles avec Érec, c'est-à-dire qu'elle subit une sorte de transformation selon les tendances sociales de l'époque (5). Finalement, l'adjectif *terrien* renvoie à Laudine qui est si belle que l'on ne croit pas qu'elle vienne de la Terre (6).

- (1) *dom ele estoit, de quel païs // et dom ses sires ert naïs* (Érec 6191-6192)
- (2) *Morz ou vis est ceanz li cors // Que defors ne remest il mie* (Yvain 1118-1119)
- (3) *Certes, se tu fusses mortex // N'osasses mon seignor atendre* (Yvain 1238-1239)
- (4) *Et cil gist pres come feüz // Qu'il ne se crosle ne ne muet* (Yvain 5664-5665)
- (5) *ot perdu le non de pucele // au matin fu dame novele* (Érec 2053-2054)
- (6) *Vint une des plus beles dames // C'onques veïst riens terriene* (Yvain 1144-1145)

5.1.5. Existence dans l'espace

SÈME SÉMÈME	Petite dimension S1	Dimension considérable S2	Grande hauteur S3	Corps en forme horizontale S4	Corps renversé S5	Sans compagnie S6
Grant	–	+	–	–	–	–
Lonc	–	+	+	–	–	–
Petit	+	–	–	–	–	–
Plat	–	–	–	+	–	–
Sol	–	–	–	–	–	+
Sovin	–	–	–	+	+	–

Tableau 5 : Champ lexical de l'existence dans l'espace

Ce champ lexical présente les différences les plus essentielles du corps dans l'espace. Nous distinguons l'adjectif *grant* de l'adjectif *petit*. Le premier, en ce qui concerne les propriétés physiques, renvoie à des êtres grands et robustes, c'est pourquoi on l'emploie pour qualifier des chevaliers ou des vilains. Le récit de Calogrenant nous sert d'exemple. Calogrenant, honteux, désigne à l'aide de l'adjectif *grant* le vilain (1) qu'il a rencontré ainsi que le chevalier avec lequel il s'est battu à la fontaine. En réalité, il se compare à ce dernier pour attirer l'attention sur sa grandeur et donc son invincibilité (2). En revanche, en utilisant l'adjectif *petit*, on fait surtout référence à des nains (3) ou, bien évidemment, à des personnes de petite taille. L'adjectif *petit*, polysémique (§ 5.1.1. et § 5.2.25.), n'est pas si fréquent que l'adjectif *grant*, également polysémique (§ 5.2.27.), dont on a compté 512 occurrences au total. L'adjectif *petit* compte 26 occurrences au total.

Quant à la hauteur, on emploie l'adjectif *lonc*, au-dessous pour qualifier Énide (4). Lorsqu'une personne n'est pas accompagnée, on la désigne avec l'adjectif *sol* (5). Nous avons trouvé deux cas particuliers des adjectifs *plat* et *sovin*. Le premier renvoie au chevalier qu'Érec a frappé (6) et le deuxième à Énide qui chevauche en tombant et en se renversant tout le temps (7).

(1) *Del vilain qui tant par est lez // **Granz** et hideus et contrefez (Yvain 709-710)*

(2) *Et lance roide ; et fu sanz dote // Plus **granz** de moi la teste tote (Yvain 519-520)*

(3) *del chevalier que armé vit //et del nain felon et **petit** (Érec 325-326)*

(4) *En li esgarder mis m'antente // Qu'ele estoit bele et **longue** et droite (Yvain 226-227)*

(5) *Et de ce ne se gardoit l'an // Si l'an leissierent **seul** aler (Yvain 2798-2799)*

(6) *si bien le fiert que il abat // et lui et le destrier tot **plat** (Érec 3031-3032)*

(7) *Enyde chevauchoit delez // [...] // sovant se pasme et chiet **sovine** (Érec 4696-4698)*

5.1.6. Faiblesse

SÈME SÉMÈME	Sans parole S1	Sans ouïe S2	Maladie S3	Pâleur S4	Épuisement à cause du combat S5	Impuissance à long terme S6	Qui manifeste la fatigue de porter les armes S7
Foible	-	-	-	-	-	+	-
Las	-	-	-	-	+	+	+
Malade	-	-	+	-	-	+	-
Mu	+	-	-	-	-	+	-
Müet	+	-	-	-	-	+	-
Pale	-	-	-	+	-	+	-
Sort	-	+	-	-	-	+	-
Vain	-	-	-	-	+	-	-

Tableau 6 : Champ lexical de la faiblesse

Au-delà des adjectifs désignant l'épuisement physique, nous avons également inclus les déficiences sensorielles dans ce champ lexical ; la surdité et la mutité. Métaphoriquement

parlant, les adjectifs *müez* et *sort* sont employés pour qualifier la figure de Keu, qui est un curieux railleur qui dit des méchancetés et donc n'est jamais *müez* ni *sortz* (1). L'adjectif *mu*, synonyme de l'adjectif *müez*, apparaît également dans le champ lexical de la tristesse (§ 5.2.39.). Par l'adjectif *malade*, on décrit une personne indisposée, atteinte d'une maladie (2). L'adjectif *pale* indique que la personne est épuisée et sans éclat, avec une pâleur sur son visage ou corps, dans l'exemple ci-dessous il s'agit d'Érec blessé (3).

Les mots *foible*, *vain* et *las* sont presque synonymiques, pourtant, l'adjectif *vain*, polysémique (§ 5.2.19.), est plutôt utilisé pendant ou immédiatement après un combat. L'exemple montre une situation dans laquelle Gauvain et Yvain sont dans un combat qui se termine par être indécisif ; finalement, Gauvain dit à Yvain, par modestie : « vous êtes loin d'être aussi *vains* que moi » (4). L'adjectif *las* est plus précis ; il acquiert le sème | qui manifeste la fatigue de porter les armes | (5). Par ailleurs, il est polysémique (§ 5.2.39.). L'adjectif *faible*, par contre, renvoie à une faiblesse plutôt à long terme. Il est également polysémique (§ 5.2.21.). Nous avons choisi l'exemple dans lequel Érec est déjà trop affaibli, presque mort, pour poursuivre un autre combat avec un autre ennemi (6).

(1) *Messire Kex an totes corz // Qu'il n'i iert ja müez ne sortz (Yvain 631-632)*

(2) *Malade ot geü longuemant // La pucele, [...] // Estoit de son mal relevee (Yvain 5819-5821)*

(3) *et g'en eüsse asez ploré // quant ge le vi si pale et taint (Érec 4160-4161)*

(4) *N'iestes si estonez ne vains // Que je autant ou plus ne soie (Yvain 6246-6247)*

(5) *onques mes d'armes ne fui las // ne de combatre recreüz (Érec 6056-6057)*

(6) *Erec fu foibles et quassez, // et cil fu auques respassez // de ses plaies [...] (Érec 4965-4967)*

5.1.7. Force

SÈME SÉMÈME	Énergie S1	Robustesse S2	Résistance S3	Bonne santé S4
Aduré	–	+	+	–
Delivre	+	–	–	+
Fort	+	–	+	+
Sain	–	–	–	+

Tableau 7 : Champ lexical de la force

La force est mise en évidence dans les deux œuvres, tant du point de vue physique que du point de vue social. Dans le second cas, nous l’aborderons en tant que puissance (§ 5.2.31). Yvain trouve *adurez* (1) deux démons qu’il appelle aussi géants, en notant leur poids élevé. L’adjectif *delivre*, polysémique (§ 5.2.22.), désigne une personne qui est en bonne santé, dispos, pleine d’énergie. Érec se sent *fort* et *delivre* après avoir été guéri (2).

L’adjectif *fort*, quand il se réfère à un corps, renvoie à l’idée d’énergie ou à l’endurance, la résistance, toujours décrivant les démons (1). Dans un cas particulier, l’adjectif *fort* est utilisé dans un binôme avec le mot *sain*, les deux désignent un bon état physique (3).

(1) *Et mout trovoit les .ii. jaianz // Forz et felons et adurez* (Yvain 5608-5609)

(2) *Tant ai antor vos sejorné // que je me sant fort et delivre* (Érec 5224-5225)

(3) *Or fu Erec toz forz et sains // or fu gariz et respassez* (Érec 5196-5197)

5.1.8. Laideur

SÈME SÉMÈME	Effroi S1	Déformation du corps S2	Bosse S3	Poux S4	Répugnance S5	Salacité S6	Homme S7
Boçu	–	+	+	–	–	–	–
Hisdos	+	+	–	–	+	–	–
Lait	+	+	–	–	–	–	–
Ort	–	–	–	–	+	+	+
Pëoillos	–	–	–	+	+	–	+
Vilain	–	–	–	–	+	–	–

Tableau 8 : Champ lexical de la laideur

Les adjectifs appartenant au champ lexical de la laideur sont dans la plupart des cas utilisés pour décrire des « semi-humains ». Mais certains d’eux (*ort*, *pëoillos*) renvoient aux hommes. Quant aux personnages principaux, les chevaliers autour de la Table ronde, aucun n’a été décrit par ces adjectifs, car il est fort probable que cela ne soit pas conforme à l’idéal chevaleresque et au monde arthurien.

Les trois premiers adjectifs décrivent les nains, les géants ou des « créatures » au corps déformé, comme un vilain qui, pour Calogrenant qui cherche la fontaine, ressemble

plutôt à un type de monstre. Nous croyons donc que ces adjectifs décrivent des créatures-bêtes plutôt que des personnes ordinaires. Nous trouvons intéressant le point de vue de Montreuil (2020) pour qui cette scène « comique » ci-dessous est significative pour l'œuvre courtoise de 12^{ème} siècle ; il s'agit de l'association de la laideur physique à une infériorité sociale. Voici la description assez détaillée :

Je m'aprouchai vers le vilain // Si vi qu'il ot grosse la teste // Plus que roncins ne autre beste // Chevox mechiez et front pelé // S'ot pres de .ii. espanz de lé // Oroilles mossues et granz // Autiex com a uns olifanz // Les sorcix granz et le vis plat // Ialz de çuete et nes de chat // Boche fandue come lous // Danz de sengler aguz et rous // Barbe rosse grenons tortiz // Et le manton aers au piz // Longue eschine torte et boçue (Yvain 292-305)

Pour décrire ce vilain « semi-bestial », Calogrenant utilise les adjectifs *lait* et *hisdos*, les deux apparaissent pour décrire un être effrayant au corps déformé. À notre avis, l'adjectif *hisdos* a un trait sémantique particulier à l'aide duquel il spécifie l'adjectif *lait*. Par conséquent, ces adjectifs sont utilisés dans un binôme presque synonymique. Dans l'exemple (1) ci-dessous, *lait* est plus général et *hisdos* apporte des précisions sur la répugnance. L'adjectif *lait* en fait recouvre les deux adjectifs. Le mot *hisdos* apparaît également dans la deuxième partie du récit quand Yvain se bat contre deux démons terrifiants (2). Quand Yvain va venger Calogrenant, il désigne *vilain* (3) le même être qu'a rencontré Calogrenant. Cet adjectif est polysémique (§ 5.2.17. et § 5.2.23.). L'adjectif *boçu* renvoie à un nain et il est utilisé une seule fois. Il précise que ce nain possède une bosse (4).

(1) *Leiz et hideus a desmesure, // Einsi tres leide criature* (Yvain 287-288)

(2) *Atant vienent, hideus et noir // Amedui li fil d'un netun* (Yvain 5504-5505)

(3) *Comant Nature feire sot // Oevre si leide et si vilainne* (Yvain 796-797)

(4) *qui mout pres de lui s'estoit jointe // et devant ax .i. nain boçu ?* (Érec 588-589)

Les adjectifs *ort* et *pëoillos* renvoient à des personnes. Ils ont un usage particulier et sont très rares. Le mot *ort* désigne une personne répugnante et en plus salace (5) peut-être tant physiquement que moralement ; le géant Harpin de la Montagne menace le seigneur pour qu'il livre sa fille à des valets pour leur plaisir. Finalement, l'adjectif *pëoillos* désigne les mêmes personnes, mais en plus pleines de poux (6).

(5) *En sa meison et as plus orz // La liverra por lor deporz (Yvain 3865-3866)*

(6) *Avoec lui, sovant et menu // Qui seront **poeilleus** et nu // Si con ribaut [...]* (Yvain 4113-4115)

5.1.9. Nudité

SÈME SÉMÈME	Entièrement sans vêtements S1	Sans chaussures S2
Deschauz	–	+
Nu	+	+

Tableau 9 : Champ lexical de la nudité

La nudité apparaît assez souvent dans les deux romans et est le plus souvent associée à la pauvreté ou à la déraison. Yvain est retrouvé *nu* dans la forêt où il est devenu fou de chagrin après avoir oublié sa promesse (1). La nudité est associée à la misère lorsque les demoiselles prisonnières sont obligées de travailler dans le château, gardées par des démons (2). Par conséquent, l'adjectif *nu* est polysémique (§ 5.2.30.). En revanche, la nudité, au sens du désir, apparaît dans le chapitre où Énide, rusée, séduit le Comte (3). L'adjectif *deschauz* est utilisé pour décrire un chevalier pieds nus qui combat deux géants et qu'Érec va sauver (4).

(1) *Comant ce li est avenu // Que si l'a trové povre et **nu*** (Yvain 2905-2906)

(2) *Ne ja n'en serons mialz vestues // Toz jorz serons povres et **nues*** (Yvain 5291-5292)

(3) *Je vos voldroie ja santir // an .i. lit certes **nu** a **nu*** (Érec 3390-3391)

(4) *Le chevalier vit an pur cors // **deschauz** et nu sor .i. roncin* (Érec 4358-4359)

5.1.10. Vitesse

SÈME SÉMÈME	Grande vitesse S1	Lenteur S2	Agilité S3
Isnel	+	–	–
Lent	–	+	–
Legier	+	–	+

Tableau 10 : Champ lexical de la vitesse

Nous avons trouvé trois adjectifs décrivant l'idée de la vitesse des personnages. L'adjectif *isnel* est utilisé pour désigner le père d'Énide qui est rapide et habile en faisant de la cuisine pour Érec (1). L'adjectif *lent*, par contre, désigne une personne qui n'est pas rapide ; nous donnons un exemple de Gauvains, qui, en courant, n'est pas *lanz* (2). On opte pour l'adjectif *legier* pour décrire l'agilité des chevaliers dans le combat ; l'agilité d'Érec et de Grand Chevalier (3).

(1) *De l'atorner fu mout isniax // bien sot aparellier et tost (Érec 490-491)*

(2) *Gauvains i cort, ne fu pas lanz (Érec 6753)*

(3) *isnelemant sont relevé // car preu estoient et legier (Érec 5910-5911)*

5.2. Qualités morales

5.2.1. Affection

SÈME SÉMÈME	Pour qui quelqu'un éprouve de l'affection S1	Qui est ami avec quelqu'un S2	Qui éprouve de l'amour S3	Que quelqu'un aime S4
Acointe	+	+	-	-
Amoroin	+	-	+	-
Chier	+	-	-	+
Douz	+	-	-	+

Tableau 11 : Champ lexical de l'affection

Le champ lexical de l'affection comporte quatre adjectifs. Les deux premiers adjectifs ne sont utilisés qu'une seule fois. L'adjectif *acointe* se caractérise par le sème | qui est ami avec quelqu'un | et il renvoie à la sœur cadette. Cette dernière rencontre son *acointe* (ami) qui remarque qu'elle est malheureuse, c'est parce qu'elle ne peut pas retrouver Yvain et lui demander de l'aide (1). L'adjectif *amoroin* est employé par l'auteur lui-même lorsqu'il dit que les gens ne sont plus amoureux comme avant (2).

Les adjectifs *chier* et *douz* sont polysémiques. L'adjectif *douz* se trouve dans le champ lexical de la bienveillance (§ 5.2.5.) et tous les deux se trouvent également dans le champ lexical de l'appréciation (§ 5.2.2.). Le premier, l'adjectif *chier*, est utilisé trente-quatre fois et le deuxième, adjectif *douz*, est employé trente fois.

En fait, nous avons décidé de répartir ces adjectifs en champs lexicaux de l'affection et de l'appréciation, bien que leurs significations soient très approximatives lorsque l'on compare ces deux classes. Selon nous, la différence réside dans la relation entre le personnage qui utilise l'un des deux adjectifs et le personnage auquel l'adjectif renvoie. Dans ce champ lexical, par conséquent, les deux adjectifs avec le sème générique | pour qui quelqu'un éprouve de l'affection | sont utilisés dans le cas des personnages qui sont liés d'amitié ou qui s'aiment. C'est ainsi qu'Érec, par exemple, en qualifie Énide (3). En ce qui concerne l'adjectif *douz*, dans le cadre de ce champ lexical, il est toujours employé en tant qu'une apostrophe, ainsi que dans le champ lexical de l'appréciation.

(1) *Que chiés .i. suen acointe vint // Dom ele estoit **acointe** mout (Yvain 4816-4817)*

(2) *Que la genz n'est mes **amoronge** // Ne n'ainment mes si con il suelent // Que nes oïr parler n'an vuelent (Yvain 5386-5388)*

(3) *Puis li a demandé et dit // « Dites moi, **dolce amie chiere** // por coi plorez an tel meniere ? (Érec 2510-2512)*

5.2.2. Appréciation

SÈME SÉMÈME	Qui est apprécié S1	Qui répond à ce que l'on attend de lui ou de sa fonction S2	Très souvent un homme S3
Bel	+	-	+
Bon	+	+	+
Chier	+	-	-
Douz	+	-	-

Tableau 12 : Champ lexical de l'appréciation

Les adjectifs *bel*, *bon*, *chier* et *douz* sont classés dans le champ lexical de l'appréciation. Dans le contexte de notre travail, nous considérons ces adjectifs comme polysémiques (§ 5.1.2., § 5.2.1. et § 5.2.5.). Les adjectifs *bel*, *chier* et *douz* sont utilisés dans les formules de politesse. Nous avons relevé 165 occurrences du premier adjectif, 69 du deuxième adjectif, 34 occurrences du troisième adjectif et 30 occurrences du quatrième

adjectif. Les adjectifs *bel*, *chier* et *douz* se retrouvent très souvent en position d'apostrophe. En ce qui concerne « âme » ou « corps/âme », l'adjectif *bel* remplit cette fonction syntaxique dans soixante-douze cas, l'adjectif *chier* dans douze cas et l'adjectif *douz* dans vingt-sept cas.

L'adjectif *bel*, en ce qui concerne « âme », par opposition à « corps », est dans notre corpus presque toujours une apostrophe et est toujours lié à un homme, sauf deux exceptions. C'est quand Yvain désigne Lunete ainsi ou lorsque Énide qualifie ainsi sa cousine (1). Nous avons donc décidé d'inclure le S3, même si nous avons trouvé deux exceptions. L'apostrophe indique la signification particulière de cet adjectif.

En ce qui concerne l'adjectif *chier*, nous observons la même signification à travers toutes les fonctions syntaxiques que cet adjectif remplit, c'est-à-dire qu'aucune d'être elles n'est spécifique au sème | qui est apprécié |. Cet adjectif est par exemple utilisé par Lunete pendant qu'elle s'adresse à sa Dame (2). Dans le même sens, on retrouve cet adjectif dans la position de l'attribut du complément d'objet (3). En général, il qualifie le plus souvent Énide et Laudine.

Quant à l'adjectif *douz*, il renvoie également le plus souvent à Énide. Dans cette classe, ce lexème n'apparaît que dans une apostrophe. Nous donnons un exemple dans lequel Yvain utilise ce lexème pour s'adresser au seigneur du château qui est troublé par le géant Harpin de la Montagne qui veut sa fille (4). Notons qu'il y a trois adjectifs différents dans cette formule de politesse.

Finalement, en ce qui concerne l'adjectif *bon*, à l'aide du dictionnaire, nous constatons qu'il contient un sème spécifique | qui répond à ce que l'on attend de lui ou de sa fonction |. Généralement, on en désigne les rois, les compagnons, les amis, les seigneurs ou les chevaliers (5). Il est intéressant de noter que de toutes les occurrences, une seule se réfère à une femme, à savoir à Énide. Étant donné le nombre élevé des occurrences, nous avons décidé d'inclure le sème | homme |, même si nous avons trouvé une exception.

(1) *Bele* cosine, il m'espousa (Érec 6242)

(2) Amer ? Et cui ? - Vos, dame *chiere* (Yvain 2023)

(3) je vos ferai mout *chier* tenir // et enorer et aiesier (Érec 3978-3979)

(4) *Por Deu, fet il, biax **dolz** chiers sire // Ice pleiroit vos il a dire // Por coi m'avez tant enoré // Et tant fet joie, et puis ploré ? (Yvain 3827-3830)*

(5) *si com l'estoire le reconte // chevaliers estoit forz et **buens** (Érec 3580-3581)*

5.2.3. Assurance

SÈME SÉMÈME	Qui est en sécurité S1	Qui, grâce à quelqu'un d'autre, est assuré S2
Assëür	+	-
Sëür	-	+

Tableau 13 : Champ lexical de l'assurance

Le champ lexical de l'assurance contient seulement deux adjectifs, qui sont polysémiques, car les deux contiennent dans le champ lexical de la certitude le sème de la persuasion (§ 5.2.6.). Pourtant, dans le champ de l'assurance, nous leur avons attribué d'autres sèmes. L'adjectif *assëür* désigne quelqu'un qui est en sécurité. Dans l'exemple ci-dessous, le paysan qui a vaincu Calogrenant lui a dit que dans le pays détruit par la tempête personne n'était plus en sécurité (1). Par contre, l'adjectif *sëür* peut être utilisé pour qualifier une personne qui est assurée à l'aide de quelqu'un, comme c'est le cas de la sœur cadette déshéritée à qui sa sœur aînée finit par céder la propriété. La dernière dit que le roi en est garant et donc elle en est assurée (2).

(1) *Onques n'i ot home **asseür** // An forteresce qui i fust // De dure pierre ne de fust (Yvain 510-512)*

(2) *Vostre cors li doing en ostage // Por ce que plus **seüre** an soit (Yvain 6428-6429)*

5.2.4. Avarice

SÈME SÉMÈME	Qui ne prodigue pas quelque chose S1	Qui ne dépense pas d'argent S2
Aver	+	-
Chiche	+	+

Tableau 14 : Champ lexical de l'avarice

Les adjectifs *aver* et *chiche* appartient au champ lexical de l'avarice. Le premier n'est utilisé qu'une fois, et cela sans relation avec de l'argent. Il renvoie à Lunete qui est dans

la deuxième partie du récit condamnée à tort pour trahison envers sa maîtresse Laudine. Lorsqu'elle se justifie, le sénéchal lui dit qu'elle est avare de la vérité (1). Le deuxième adjectif est polysémique (§ 5.2.30.) et est utilisé une fois dans le sens de l'avarice et une fois dans le sens de la pauvreté. Il est employé pour désigner la générosité du roi Arthur, qui, par ses dépenses lors de la fête, n'est certainement pas *chiches* (2).

(1) *Ha ! dist il, fame, chose avere // De voir dire et de mantir large ! (Yvain 4406-4407)*

(2) *Li rois Artus ne fu pas chiches // bien comanda as penetiers // et as queuz et aus botelliers // qu'il livrassent a grant planté (Érec 2006-2009)*

5.2.5. Bienveillance

SÈME SÉMÈME	Qui fait preuve de bienveillance S1
Acointable	+
Bon	+
Debonaire	+
Douz	+

Tableau 15 : Champ lexical de la bienveillance

Le champ lexical de la bienveillance comporte quatre adjectifs. Le premier adjectif *acointable* n'est utilisé qu'une seule fois et renvoie à Énide. L'auteur parle ainsi d'Énide en précisant qu'elle n'agit jamais par méchanceté (1). L'adjectif *bon*, polysémique (§ 5.2.2.), est utilisé soixante-neuf fois. Il désigne une personne bienveillante. On en désigne Yvain, par exemple, qui est un brave homme (2).

Les deux autres adjectifs sont assez fréquents ; nous avons relevé 13 occurrences de l'adjectif *debonaire* et 30 occurrences de l'adjectif *douz*. Les deux adjectifs sont polysémiques (§ 5.2.27., § 5.2.1. et § 5.2.2.). En ce qui concerne ce champ lexical, l'adjectif *debonaire* désigne par exemple Lunete que l'auteur qualifie de gentille parce qu'elle aide Yvain à se cacher dans le château (3). Puis cet adjectif décrit avant tout Yvain ou Énide. Le troisième adjectif *douz* désigne, par exemple, Yvain (4) ou renvoie, dans le cadre de ce champ lexical, à Laudine, à Énide ou à sa nièce.

(1) *Tant fu gentix et enorable // de saiges diz et acointable (Érec 2413-2414)*

(2) *De son pain et de sa porrete // Par charité prist li boens hom (Yvain 2838-2839)*

(3) *Et loe et comande et chastie // Come gentix et deboneire* (Yvain 1304-1305)

(4) *Messire Yvains, con frans et dolz : " Sire, mout est fel et estolz* (4127-4128)

5.2.6. Certitude

SÈME SÉMÈME	Persuasion S1	Obstination S2
Assëur	+	–
Cert	+	–
Certain	+	–
Fï	+	–
Enrievre	+	+
Sëur	+	–

Tableau 16 : Champ lexical de la certitude

Le champ lexical de la certitude contient six adjectifs dont cinq sont synonymiques. Par ailleurs, l'adjectif *assëur* et *sëur* sont polysémiques, car ils se trouvent également dans le champ lexical de l'assurance (§ 5.2.3.) où ils ne contiennent plus le sème | persuasion |. L'adjectif *enrievre* est également polysémique (§ 5.2.23.). Tous les adjectifs de cette classe expriment une certitude et renvoient aux personnes qui sont sûres de quelque chose.

Les adjectifs *sëur* et *certain*, désignant une personne qui sait quelque chose d'une manière certaine, créent souvent un binôme. Nous donnons un exemple du récit de Lunete qui donne un anneau à Yvain lui disant d'être sûr ; s'il lui fait confiance, rien du mal ne lui arrivera (1). L'adjectif *cert* se trouve en binôme aussi, dans l'exemple ci-dessous dans le récit d'Énide qui craint pour Érec. Elle est certaine qu'elle serait malheureuse si elle perd son mari (2). L'adjectif *assëur* est utilisé quand Énide, rusée, déclare son amour à Comte en disant « soyez sûr de mon amour » (3). L'adjectif *fï* apparaît une seule fois pendant qu'Érec déclare qu'il est sûr de leur amour avec Énide (4). Cet adjectif forme un binôme avec l'adjectif *certain*.

Finalement, concernant le seul adjectif qui contient un sème spécifique S2 | obstination |, il est utilisé deux fois dont une fois dans le cadre de ce champ lexical. L'adjectif *enrievre* renvoie à la sœur aînée qui est considérée comme entêtée (5).

(1) *Or soiez seüirs et certains // Que ja, se croire me volez // N'i seroiz pris ne afolez* (Yvain 1018-1020)

(2) *et dit : « Seüre sui et certe // que trop recevrai leide perte // se je ici mon seignor pert (Érec 3725-3727)*

(3) *Des qu'a ce an somes venu // de m'amor estes aseür » (Érec 3392-3393)*

(4) *et je resui certains et fis // que vos m'amez parfitemant (Érec 4886-4887)*

(5) *Mes l'ainznee estoit si anrievre // Que nes la reïne Ganievre // Et cil qui savoient lor lois // Et li chevalier et li rois // Devers la mainsnee se tienent (Yvain 6165-6169)*

5.2.7. Colère

SÈME SÉMÈME	Fureur S1	Violence S2
Engrès	+	+
Irié	+	-
Mautalentif	+	-

Tableau 17 : Champ lexical de la colère

Le champ lexical de la colère comporte trois adjectifs. L'adjectif *mautalentif* et l'adjectif *irié* indiquent une personne qui est en fureur. Dans les deux romans, le premier n'est utilisé qu'une seule fois pour qualifier le chevalier qui défend la fontaine, à savoir le chevalier qui a vaincu Calogrenant (1). Le deuxième est plus fréquent et est polysémique (§ 5.2.39.), nous donnons un exemple dans lequel Yvain voit la beauté dans la rage de Laudine qui regrette la mort de son mari (2). Finalement, l'adjectif *engrès*, peut-être plus fort que les deux premiers adjectifs, désigne une personne avec des intentions plutôt malveillantes, nous optons pour un exemple dans lequel Yvain et le chevalier Esclados Le Roux se battent féroce­ment (3). Ce dernier adjectif est polysémique (§ 5.2.18.).

(1) *Et cil, come mautalentis // Vint plus tost c'uns alerions (Yvain 484-485)*

(2) *A esgarder, s'ele fust liee // Qant ele est or si bele iriee ? (Yvain 1491-1492)*

(3) *Einz dui chevalier plus angrés // Ne furent de lor mort haster (Yvain 836-837)*

5.2.8. Courage

SÈME SÉMÈME	Qui veut surmonter les difficultés S1	Intrépidité S2	Vaillance S3
Corajos	+	–	–
Estout	+	–	–
Fier	+	+	–
Hardi	+	–	–
Os	+	–	–
Pro	+	–	+

Tableau 18 : Champ lexical du courage

Le champ lexical du courage contient des lexèmes dont les sèmes nous semblent assez difficiles à définir. Très souvent, les adjectifs ont une formule sémique un peu différente selon le contexte. Pourtant, tous les sémèmes, présentés dans le tableau en haut, contiennent le sème | qui veut surmonter les difficultés |.

Nous avons remarqué quelques traits distinctifs des sémèmes au sein de ce champ lexical. Si tous les adjectifs y appartiennent grâce au sème S1, dans les romans ils apparaissent également avec un autre sème qui classe ces adjectifs dans un autre champ lexical, qui est assez similaire du point de vue sémantique. D'après le contexte, nous pouvons constater que seul l'adjectif *corajos* est monosémique et est en même temps synonymique des adjectifs *estout*, *hardi* et *os* au sein de ce champ lexical. Ces derniers trois adjectifs sont en revanche polysémiques et nous les retrouvons donc dans d'autres champs lexicaux, surtout dans celui de la témérité (§ 5.2.37.) ou de l'orgueil (§ 5.2.29.).

L'adjectif *corajos* renvoie aux hommes, à Yvain, Gauvain et Érec. Nous l'avons retrouvé en binôme avec l'adjectif *fier*. Nous donnons un exemple dans lequel Énide, rusée, dit à Comte qu'Érec est *corageus* et donc pas facile à vaincre (1). L'adjectif *fier* appartient au champ lexical de la cruauté (§ 5.2.10.) et de l'orgueil (§ 5.2.29.) et peut également, selon le dictionnaire DMF, recevoir le sème spécifique de l'| intrépidité | à l'intérieur de ce champ lexical. Nous sommes d'accord avec le dictionnaire, vu l'exemple (1), nous pensons que cet adjectif qualifie une personne qui veut | surmonter les difficultés | tout en ayant confiance en soi. Pourtant, nous sommes d'avis qu'il reste

toujours polysémique ; dans l'exemple illustré ci-dessous (1), nous parlons toujours plutôt du courage et pas de la | fierté | présente dans le champ lexical de l'orgueil (§ 5.2.29.).

En ce qui concerne l'adjectif *estout*, il désigne une personne courageuse de la même façon que les adjectifs *hardi* et *os*. Afin de l'illustrer dans le contexte, nous donnons un exemple ci-dessous qui montre l'incapacité des chevaliers de la cour de Laudine et leur manque de courage ; ils ne sont pas *estout* (2). Si Érec et d'autres chevaliers font preuve d'héroïsme grâce à leurs combats, l'adjectif *hardi* apparaît pour qualifier Énide aussi. Dans l'exemple ci-dessous, l'auteur lui-même définit Énide comme audacieuse, car pendant les noces, l'amour qu'elle éprouve pour son mari lui donne du courage pour subir n'importe quoi lors de leur quête (3). Cependant, plus tard, on emploie également cet adjectif pour indiquer son manque de courage face aux règles imposées par son mari.

Quant à l'adjectif *os*, nous donnons un exemple dans lequel on en désigne le courage d'un chevalier qui aimerait avoir un épervier lors de l'épisode de l'épervier dans le roman *Érec* (4). Finalement, l'adjectif *pro* se caractérise par le sème | vaillance |, car il est souvent accompagné des adjectifs comme *enorable*, *large* ou *cortois*. On en désigne Gauvain ou Yvain, qui en est qualifié dans l'exemple (5). Il est polysémique (§ 5.2.16.).

(1) *Mes sires me voldra desfandre // qui mout est **fiers** et **corageus** (Érec 3382-3383)*

(2) *De gent malveise avez vos mout // Mes ja n'i avra si **estout** // Qui sor cheval monter en ost (Yvain 1635-1637)*

(3) *De l'amor qui est antr'ax deus // fu la pucele plus **hardie** // de rien ne s'est acoardie // tot sofri, que qu'il li grevast (Érec 2048-2051)*

(4) *S'il i a chevalier si **os** // qui vuelle le pris et le los (Érec 573-574)*

(5) *Messire Yvains parla einçois // Qui mout estoit **preuz** et cortois (Yvain 6219-6220)*

5.2.9. Courtoisie

SÈME SÉMÈME	Qui a des manières raffinées S1	Qui se comporte selon l'idéal de courtoisie S2	Qui est au sommet de l'échelle des valeurs S3
Cortois	+	+	+
Fin	-	+	+
Franc	+	+	-
Gentil	+	-	-

Tableau 19 : Champ lexical de la courtoisie

Les adjectifs appartenant au champ lexical de la courtoisie sont fréquents et très significatifs pour les deux œuvres. Il convient de noter que les qualités que ces adjectifs expriment ne renvoient pas nécessairement au comportement lié à la courtoisie, comme la bienséance, mais indiquent généralement des qualités morales élevées des personnages.

L'adjectif *cortois* est utilisé trente-trois fois, exprimant probablement aussi la beauté physique (§ 5.1.2.). Dans les deux romans, il est employé tant pour femmes que pour les hommes. Il s'applique à tous les personnages qui jouent un rôle important dans les récits, sauf Keu, qui est décrit comme malveillant. Du point de vue quantitatif, il est utilisé le plus souvent pour Érec et Énide, cinq fois pour chacun.

Occasionnellement, il se trouve en coordination avec un ou plusieurs adjectifs, tels que *pro*, *franc*, *sage*, *léal*, *fier* ou *large*. Ces derniers, en effet, expriment l'idéal de la courtoisie et sont examinés dans ce travail. Nous illustrons cet adjectif dans l'exemple ci-dessous (1) dans lequel Yvain est ainsi qualifié. Plus précisément, l'exemple est tiré d'une situation qui représente un duel entre Yvain et Gauvain. Ces deux chevaliers sont considérés comme courtois et sont de très bons amis.

L'adjectif *fin* est rare contrairement aux autres adjectifs de ce champ lexical, parce qu'il n'apparaît une seule fois. Il est utilisé à la toute fin du roman *Yvain* pour qualifier Laudine dénotant ses hautes qualités morales, voire sa « perfection » (2).

Dans le cadre de ce champ lexical, l'adjectif *franc* représente un personnage courtois, c'est-à-dire celui, qui a des qualités morales élevées. Il est utilisé vingt-neuf fois et se trouve en coordination avec les adjectifs *cortois* ou *gentil*. Il est lié aux femmes, aux

hommes, mais aussi au lion qui accompagne Yvain et que ce dernier aime beaucoup. Cet adjectif est utilisé dans la situation où Yvain décide de sauver le lion du serpent, l'auteur décrivant le lion comme *gentil* et *franche* en mettant en avant ses qualités (3). En général, cet adjectif est le plus souvent utilisé pour désigner Érec, puis Yvain ou le père d'Énide. Pourtant, on en désigne également Gauvain qui, bien qu'il n'apparaisse que rarement dans les récits, a un caractère « courtois » indéniable. Dans l'exemple ci-dessous, l'adjectif franc est lié à Yvain et à Gauvain (4).

L'adjectif *gentil* est utilisé vingt-et-une fois et il est polysémique (§ 5.2.27.). Nous avons relevé la coordination avec l'adjectif *pro*, *franc*, *sage*, *onorable* ou *debonaire*. Cet adjectif s'applique le plus souvent à Érec, puis à Énide et à d'autres personnages caractérisés par des traits de la bienséance. Donnons un exemple dans lequel auteur décrit Énide (5).

(1) *Messire Yvains parla einçois // Qui mout estoit preuz et cortois // Mes au parler nel reconut // Ses boens amis, et ce li nut // Qu'il avoit la parole basse (Yvain 6219-6223)*

(2) *De monseignor Yvain le fin // Et de s'amie chiere et fine (Yvain 6800-6801)*

(3) *Qu'il face secors et aïe // A la beste gentil et franche (Yvain 3368-3369)*

(4) *- Mes ge. - Mes ge ", fet cil et cil // Tant sont andui franc et gentil (Yvain 6349-6350)*

(5) *Tant fu gentix et enorable // de saiges diz et aointable // debonere et de boen atret (Érec 2413-2415)*

5.2.10. Cruauté

SÈME SÉMÈME	Qui fait souffrir autrui physiquement S1
Crüel	+
Felon	+
Fier	+

Tableau 20 : Champ lexical de la cruauté

Dans le champ lexical de la cruauté, l'adjectif *crüel* est utilisé deux fois. Chaque fois il renvoie à la cruauté des géants contre lesquels Yvain et Érec se battent (1). Le deuxième adjectif est beaucoup plus nombreux, nous avons compté 21 occurrences en général et il désigne également la violence des semi-humains, des géants, des nains ou des diables.

Nous donnons un exemple dans lequel le géant qui a maltraité la servante de la reine a frappé Érec qui s'enfuit et est couvert de honte (2).

Cet adjectif peut également être retrouvé en tant que qualifiant du serpent qui attaque le lion, qu'Yvain sauve ensuite. En ce qui concerne les personnes, c'est surtout Keu qui est qualifié ainsi ; pourtant, dans le récit, Keu est plutôt considéré comme « cruel » en raison de son caractère et non en tant que guerrier, et dans ce cas, cet adjectif ne dénote donc pas la cruauté comme il le fait pour les géants, qui combattent contre les chevaliers. Il désigne plutôt un caractère méchant ou une malveillance. Il s'agit donc, à cause de cette nuance, d'un adjectif polysémique (§ 5.2.23. et § 5.2.24.)

En revanche, cet adjectif est employé deux fois pour désigner le Comte qui tente de séduire Énide et qui a des intentions meurtrières. Finalement, cet adjectif décrit Ydier, le chevalier qui, comme son nain, semble cruel, et c'est pour cette raison qu'Érec s'enfuit et n'ose pas le combattre. Par ailleurs, ce lexème est également utilisé lorsqu'un chevalier vaincu demande merci et supplie l'autre chevalier de ne pas être meurtrier.

Le dernier adjectif *fier* est polysémique, car il appartient également au champ lexical du courage (§ 5.2.8.) et de l'orgueil (§ 5.2.29.). Tout comme les précédents, il désigne une personne qui | fait souffrir autrui physiquement |. Nous reprenons l'exemple que nous avons donné, cet adjectif est employé dans le binôme synonymique avec le lexème *felon* lorsqu'un chevalier demande merci à Érec (3). Il est utilisé treize fois.

(1) *I fu venue la novele // Del jaiant **cruel** et felon // Que li Chevaliers au lyon // Avoit an bataille tué.*
(Yvain 4740-4743)

(2) *Li nains fu **fel** tant con nus plus // de la corgiee grant colee // li a parmi le col donee (Érec 218-220)*

(3) *por Deu qu'il ne l'ocie mie : « Merci ! fet il, frans chevaliers // ne soies vers moi fel ne **fiers** (Érec 3820-3822)*

5.2.11. Dangérosité

SÈME SÉMÈME	Qui veut la mort de quelqu'un S1	Qui utilise du poison pour tuer S2	Qui est un animal S3
Mortel	+	–	–
Venimos	+	+	+

Tableau 21 : Champ lexical de la dangérosité

Le champ lexical de la dangérosité représente deux adjectifs. Ceux-ci décrivent des personnages du récit qui visent à causer la mort de quelqu'un. Les deux adjectifs sont polysémiques (§ 5.1.4. et § 5.2.32.). Le premier adjectif désigne une personne qui | veut la mort de quelqu'un |, c'est-à-dire qu'elle est un ennemi mortel et donc dangéroux pour les autres personnages du récit. Il marque deux fois un géant, puis un sénéchal qui est mortel pour Lunete, car il l'a accusée de tort pour la trahison de Laudine. Lunete, par conséquent, est enfermée dans une prison en attendant la mort (1).

Le deuxième adjectif, lexème *venimos*, désigne le serpent, généralement dangéroux, qui lutte contre le lion qu'Yvain sauve. Ce dernier décrit le serpent comme *venimeus*. Quand Yvain décide lequel d'entre eux aider, il choisit le lion, car selon Yvain, on peut blesser les venimeux (2). En ce qui concerne le serpent, c'est à priori une qualité physique que l'adjectif exprime. Pourtant, nous avons opté pour la comparaison de ces deux adjectifs, bien qu'il y ait une sorte de conflit entre la nature et la culture ; l'utilisation du poison est naturelle et obligatoire pour que le serpent survive. Quant à l'être humain, il est parfois meurtrier en vertu de son libre choix.

(1) *Uns fel, uns traitres mortax // Qui grant envie me portoit // Por ce que ma dame creoit // Moi plus que lui de maint afeire (Yvain 3660-3663)*

(2) *Et li serpanz est venimeus // Si li saut par la boche feus // Tant est de felenie plains (Yvain 3353-3355)*

5.2.12. Déraison

SÈME SÉMÈME	Sans raison S1	Naïveté S2
Fol	+	–
Musart	+	+
Nice	+	+

Tableau 22 : Champ lexical de la déraison

Dans le champ lexical de la déraison, c'est l'adjectif *fol* qui est le plus utilisé. Il renvoie à une personne déraisonnable et est souvent employé comme un attribut du complément d'objet. C'est parce que dans les deux récits, les insultes sont utilisées, entre autres, pour désigner et juger les autres comme « fous ». En même temps, il s'agit d'un adjectif qui est employé lors de l'autoappréciation quand la folie est rejetée par un personnage en tant que trait de personnalité.

À titre d'exemple, nous donnons la situation dans laquelle Lunete dit qu'elle n'est ni folle (*fole*) ni stupide (*nice*) car elle ne croit pas aux paroles d'Yvain (1). Nous illustrons également un exemple dans lequel Laudine se croit folle au moment où elle s'excuse de son orgueil auprès d'Yvain (2). Si nous restons sur l'exemple *nice*, il ne contient que le trait sémantique | qui est sans raison |, mais aussi | naïveté |. Pendant les festivités dans l'œuvre *Yvain*, Chrétien de Troyes ajoute un commentaire que si une femme rend heureux un homme malheureux, celui qui croit que c'est par amour est naïf, ce n'est que pour s'amuser (3). L'adjectif *musart* signifie également la naïveté ; nous pouvons l'observer dans l'exemple dessous dans lequel la reine est considérée comme naïve parce qu'elle a fait confiance à Keu pour la protéger, ce qu'il n'a pas fait (4).

(1) *Ne sui si nice ne si fole // Que bien n'entande une parole (Yvain 1565-1566)*

(2) *Del grant oltrage et de l'orguel // Que je vos ai dit come fole (Yvain 1976-1977)*

(3) *Et cez puet an nices clamer // Qui cuident qu'el les voelle amer (Yvain 2459-2460)*

(4) *Cil fu fos et cele musarde // Qui an son conduit se fia (Yvain 3918-3919)*

5.2.13. Échec

SÈME SÉMÈME	Perte S1	Qui a perdu le combat S2	Qui a perdu son amour S3
Champchëu	+	+	–
Have	+	–	+
Mat	+	–	–

Tableau 23 : Champ lexical de l'échec

Nous avons classé trois adjectifs dans le champ lexical de l'échec. Le premier adjectif *champchëu* désigne une personne qui a vaincu au combat (1). Le deuxième adjectif *have*, par contre, renvoie à une personne qui n'est pas aimée en retour, qui est « exclue de l'amour de sa dame » (DÉCT). Nous nous permettons de l'illustrer dans un exemple dans lequel Laudine dit à Yvain de revenir dans un délai d'un an. S'il ne revient pas, il perdra son cœur (2).

L'adjectif *mat*, polysémique (§ 5.2.39.), est utilisé dans le même contexte, pourtant, l'échec ne concerne que l'amour, parce qu'il se trouve également dans d'autres situations. Par conséquent, c'est le sème | perte | qui constitue sa signification. Nous donnons un exemple dans lequel Calogrenant est vaincu par le défenseur de la fontaine (3). Les trois adjectifs sont associés dans la plupart des cas à Yvain, puis à Calogrenant et à Keu.

(1) *Chascuns dit qu'il est **chanpcheüz** // Tant vialt li uns l'autre enorer (Yvain 6402-6403)*

(2) *De m'amor soiez maz et **haves** // Se vos n'iestes jusqu'a ce jor // Ceanz avoec moi au retor (Yvain 2576-2578)*

(3) *Si me leissa honteus et **mat** // C'onques puis ne me regarda (Yvain 540-541)*

5.2.14. Égalité

SÈME SÉMÈME	Qui sont de même nature S1
Igal	+
Per	+

Tableau 24 : Champ lexical de l'égalité

Le champ lexical de l'égalité est composé de deux adjectifs synonymiques. L'adjectif *igal* n'est utilisé qu'une seule fois et l'adjectif *per* trois fois. Le premier adjectif renvoie à Érec et Énide qui sont tous les deux qualifiés de personnes aussi bonnes et courtoises l'une que l'autre (1). L'adjectif *per* est dans cet exemple ci-dessous (1) également utilisé, pourtant, nous le retrouvons aussi dans l'œuvre *Yvain* lorsqu'il renvoie au personnage éponyme qui se retrouve avec son adversaire en tête-en-tête, c'est-à-dire qu'il le traite d'égal à égal (2). Dans ce cas, on utilise l'expression *per à per*.

(1) *N'an preïssent pas reançon // li uns de l'autre regarder : // mout estoient **igal** et **per** // de cortésie et de biauté // et de grant debonereté (Érec 1482-1486)*

(2) *Que, des que il le tint as mains // Et il furent seul **per a per** (Yvain 3276-3277)*

5.2.15. Fidélité

SÈME SÉMÈME	Qui dénote la fidélité S1	Qui dénote un manque de fidélité S2
Desléal	-	+
Léal	+	-

Tableau 25 : Champ lexical de la fidélité

Le champ lexical de la fidélité comporte deux adjectifs antonymiques. Le premier, l'adjectif *desléal*, se caractérise par le sème | qui dénote un manque de fidélité |. Il est utilisé quatre fois dont une fois avec le sème mentionné. Il est, par conséquent, polysémique (§ 5.2.24.). Il désigne la sœur aînée qui trahit la confiance de sa sœur cadette qu'elle veut déshériter (1).

En revanche, le deuxième adjectif *léal*, polysémique (§ 5.2.16.), décrit une personne fidèle. En général, il est utilisé neuf fois. Dans le récit, cet adjectif renvoie à Lunete ou à Yvain, mais surtout à Énide, décrite comme loyale en raison de son amour pour Érec. Sa loyauté est encore plus évidente lorsqu'elle voit Érec au combat (2).

(1) *Et li rois, qui mout bien savoit // Que la pucele tort avoit // Vers sa seror, trop **desleal** (Yvain 5901-5903)*

(2) *Qui li veïst son grant duel fere // ses poinz tordre, ses chevox trere // et les lermes des ialz cheoir // **leal** dame poïst veoir (Érec 3789-3792)*

5.2.16. Honneur

SÈME SÉMÈME	Qui est digne d'estime S1	Qui jouit de la gloire S2	Qui apprécie le respect qu'on lui porte S3	Qui respecte ses engagements et les lois de l'honneur S4
Glorios	+	+	-	-
Léal	+	-	-	+
Onorable	+	-	-	-
Pro	+	-	-	-
Sauf	+	-	+	-

Tableau 26 : Champ lexical de l'honneur

Le champ lexical de l'honneur représente cinq adjectifs. Ils se caractérisent par le sème générique S1 | qui est digne d'estime |. Le premier adjectif se distingue des autres lexèmes par le S2 | qui jouit de la gloire | et il est utilisé une seule fois et renvoie à une reine (1). L'adjectif *léal* est polysémique (§ 5.2.15.), et renvoie quant à cette classe à Érec ou à divers rois qui obéissent aux lois de l'honneur et à la droiture (2).

L'adjectif *onorable* et l'adjectif *pro* sont, dans le cadre de ce champ lexical, synonymiques. Le premier est utilisé trois fois dont une fois décrit Énide (3) et deux fois des humains en général, comme des clercs. L'adjectif *pro* est polysémique, car il caractérise dans le champ lexical du courage des chevaliers vaillants (§ 5.2.8.). Dans cette classe, il renvoie également aux femmes. Il s'agit d'un adjectif assez fréquent, nous avons compté 31 occurrences. Nous donnons un exemple où Érec en est qualifié par Énide (4).

Le lexème *sauf* est employé deux fois et il désigne une personne honorée. Nous illustrerons cet adjectif dans l'exemple ci-dessous dans lequel Yvain rejette la fille d'un seigneur et dit que c'est l'empereur d'Allemagne qui aura l'honneur de l'épouser (5).

(1) *Por la reine glorieuse // Del ciel et des anges li prie (Yvain 4056-4057)*

(2) *Je sui rois, si ne doi mantir [...] reison doi garder et droiture // qu'il appartient a leal roi (Érec 1749, 1752-1753)*

(3) *Tant fu gentix et enorable (Érec 2413)*

(4) *mes mout estoit joianz et liee // qu'ele li estoit otroiee // por ce que **preuz** ert et cortois (Érec 685-687)*

(5) *Ou l'empereres d'Alemaingne // Seroit bien **saus** s'il l'avoit prise (Yvain 5474-5475)*

5.2.17. Honte

SÈME SÉMÈME	Qui se soumet à quelqu'un S1	Qui a perdu sa dignité S2	Qui se conduit de manière honteuse S3
Hontos	+	+	-
Umeliant	+	-	-
Vilain	-	+	+

Tableau 27 : Champ lexical de la honte

Les deux premiers adjectifs qui se trouvent dans le champ lexical de la honte sont rares. Les adjectifs *hontos* et *umeliant* sont utilisés une seule fois. Le premier est associé à Calogrenant qui est couvert de honte après avoir été vaincu par le défenseur de la fontaine (1) et le deuxième décrit le géant Harpin de la Montagne que l'Yvain veut soumettre, c'est-à-dire vaincre (2).

Nous avons également inclus l'adjectif polysémique *vilain* (§ 5.1.8. et § 5.2.23.) qui, dans le cadre de ce champ lexical, renvoie à deux femmes, à Laudine et à Énide. Dans la négation, cet adjectif qualifie leur comportement et met en avant qu'elles ne sont pas honteuses. Nous donnons un exemple dans lequel Énide, qui est bien éduquée par son père et n'est pas *vilainne*, prend la main d'Érec comme son père le lui a ordonné (3).

(1) *Si me leissa **honteus** et mat // C'onques puis ne me regarda (Yvain 4144-4145)*

(2) *Se je le felon, le cruel // Qui ci nos vet contraliant // Pooie feire **humeliant** (Yvain 4142-4144)*

(3) *La pucele ne tarda plus // par la main l'an mainne leissus // qu'ele n'estoit mie **vilainne** (Érec 473-475)*

5.2.18. Impatience

SÈME SÉMÈME	Qui convoite quelque chose S1	Qui s'empresse S2
Cuisencenos	+	-
Engrès	+	+

Tableau 28 : Champ lexical de l'impatience

Le champ lexical de l'impatience représente deux adjectifs. Le premier est utilisé une seule fois pour décrire Yvain qui, au début du roman éponyme, est avide d'aventures décrivant ce qu'il attend avec impatience lorsqu'il entreprend venger Calogrenant (1). Le deuxième lexème polysémique (§ 5.2.7.) renvoie à une personne désireuse, ou impatiente, qui s'empresse. C'est ainsi que le roman décrit la foule de gens qui accourt pour voir le célèbre chevalier Ydier lors de l'événement de la coutume de l'épervier (2).

(1) *Que trop an est **cusançoneus** // Et la lande et la meison fort (Yvain 698-699) - désierux de l'aventure*

(2) *mes antor avoit si grant presse // de la vilainne gent **angresse** // que l'an n'i pooit aprochier (Érec 797-799)*

5.2.19. Inquiétude

SÈME SÉMÈME	Angoisse S1	Qui s'inquiète pour quelqu'un S2	Qui craint que la personne aimée soit attachée à une autre personne S3	Nervosité S4
Angoissos	+	-	-	-
Destroit	+	+	-	-
Jalos	+	+	+	-
Pensif	+	-	-	-
Vain	+	-	-	+

Tableau 29 : Champ lexical de l'inquiétude

Le champ lexical de l'inquiétude comporte cinq adjectifs. Tous les cinq indiquent une personne inquiète. L'adjectif *pensif* est polysémique et il se retrouve également dans le champ lexical de la raison et du savoir-faire (§ 5.2.33.).

Ces adjectifs, sauf *jalos* et *vain*, sont souvent utilisés ensemble, soit sous forme de binômes, soit nous les retrouvons à proximité les uns des autres dans deux ou plusieurs vers. Le premier sémème du tableau est l'adjectif *angoissos*. Celui-ci est employé pour décrire Yvain qui se retrouve piégé dans le château au-devant du danger après avoir suivi Esclados Le Roux (1). Il en va de même pour l'adjectif *pensif*. Nous avons hésité à l'inclure dans ce champ lexical ou dans celui de la tristesse ; il n'est pas facile de faire la distinction entre les deux, car les deux émotions peuvent s'accompagner. Pourtant, le cas d'Yvain se cachant dans le château fait preuve du sentiment d'une personne soucieuse ou pleine d'angoisse (2).

En ce qui concerne le lexème *jalos*, il renvoie à une personne qui se préoccupe en ce qui concerne ses sentiments envers son proche ; il craint qu'il soit attaché à une autre personne. Voici l'exemple dans lequel l'auteur mentionne qu'Érec n'est pas *jalous* lorsque le Comte tente de séduire Énide (3). L'adjectif *destroit* est deux fois sur trois employé en binôme avec l'adjectif *angoissos*. Cependant, nous donnons le seul exemple dans lequel il est utilisé avec l'adjectif *pensif* lorsqu'il désigne Yvain qui s'inquiète pour son lion blessé (4). Nous sommes d'avis que l'adjectif *destroit* exprime une inquiétude pour quelqu'un, c'est pourquoi nous avons décidé de le différencier de deux adjectifs synonymiques *angoissos* et *pensif* par un sème spécifique S2.

Finalement, nous avons également ajouté l'adjectif polysémique *vain*, qui, selon nous, exprime dans ce champ lexical une | nervosité |. Nous l'avons déduit du contexte, lorsque Yvain, inquiet, se cache dans le château, à la merci de la mort, et Lunete lui demande comment il se porte (5). Ce dernier adjectif est polysémique (§ 5.1.6.).

(1) *Mout angoisseus et antrepris // Remest dedanz la sale anclos (Yvain 960-961)*

(2) *Ou ge fui pensis et dolanz // Et angoisseus et antrepris (Yvain 3632-3633)*

(3) *Erec ne fu mie jalous // que il n'i pansa nule boise (Érec 3296-3297)*

(4) *Si s'an vet pansis et destroiz // Por son lyon, qu'il li estuet (Yvain 4644-4645)*

(5) *Le trova trespansé et vain // Si li a dit : " Messire Yvain // Quel siegle avez vos puis eü ? (Yvain 1549-1551)*

5.2.20. Joie

SÈME SÉMÈME	Qui exprime la bonne humeur S1	Qui exprime la joie S2	Allégresse S3
Baut	+	+	+
Gai	+	-	-
Joiant	+	+	-
Lié	+	+	-

Tableau 30 : Champ lexical de la joie

Nous avons classé quatre adjectifs dans le champ lexical de la joie. Les deux premiers sont rares, nous avons trouvé une occurrence de chacun. L'adjectif *baut* se distingue des autres adjectifs en ce qu'il exprime une joie débordante, voire une | allégresse |. Nous retrouvons ce sentiment dans le récit de Lunete qui est libérée de prison et évite la mort (1). Le deuxième adjectif *gai* désigne une personne qui est de bonne humeur, agréable. C'est Guivret qui l'utilise pour qualifier ses sœurs qui guériront Érec de ses blessures (2).

Finalement, les adjectifs *joiant* et *lié*, synonymiques, apparaissent très souvent en coordination. L'adjectif *lié* est plus fréquent, car nous avons relevé 46 occurrences. Quant au lexème *joiant*, nous avons trouvé 8 occurrences. Dans sept cas, ce dernier adjectif est coordonné avec l'adjectif *lié*. Les deux expriment la joie (3).

(1) *Or est Lunete baude et liee // Qant a sa dame est acordee // Si ont tel joie demenee // Qu'ainz nule gent si grant ne firent (Yvain 4568-4571)*

(2) *J'ai .ii. serors gentes et gaies // qui mout sevent de garir plaies (Érec 5071-5072)*

(3) *Erec va suiant tot le pas // par le chastel le chevalier // tant que il le vit herbergier // formant an fu joianz et liez (Érec 368-371)*

5.2.21. Lâcheté

SÈME SÉMÈME	Manque de courage S1	Manque de force mentale S2
Cöart	+	-
Foible	+	+
Mauvais	+	-

Tableau 31 : Champ lexical de la lâcheté

Le champ lexical de la lâcheté comporte trois lexèmes. Le premier adjectif *cöart* désigne une personne qui manque de courage. Dans le récit de Laudine, il renvoie deux fois à Yvain, qui, caché dans le château après la mort d’Esclados Le Roux, est considéré par Laudine comme un « lâche » qui n’a pas de courage pour se montrer à elle (1).

Cet adjectif est ensuite utilisé une fois pour désigner Lunete qui n’ose pas parler à sa maîtresse, et deux fois pour décrire Énide qui, de la même façon, pense ne pas avoir du courage de parler à son mari. Il est utilisé six fois et est synonymique de l’adjectif *mauvais*. Ce dernier est polysémique (§ 5.2.25.) et est, dans le sens de lâche, antonymique de l’adjectif *pro* (2).

L’adjectif *foible* se distingue des deux premiers adjectifs par le sème spécifique | manque de force mentale |. Il est polysémique (§ 5.1.6.) et il est utilisé quatre fois et une seule fois quant à ce champ lexical. Yvain emploie cet adjectif pour qualifier une personne selon lui faible, incapable de retrouver le bonheur parce qu’elle s’est habituée au chagrin (3).

(1) *Ou il est coarz, si me dote // Coarz est il, quant il me crient (Yvain 1220-1221)*

(2) *Mout a entre malvés et preu (Yvain 2191)*

(3) *Li foibles hom porte la some // Par us et par acostumance // C’uns autres de plus grant puissance // Ne porteroit por nule rien (Yvain 3574-3577)*

5.2.22. Libération

SÈME SÉMÈME	Que l’on débarrasse d’un mal S1	Que l’on dégage d’une obligation S2
Delivre	+	–
Quite	–	+

Tableau 32 : Champ lexical de la liberté

Le champ lexical de la libération contient deux adjectifs. Le premier adjectif *delivre* est utilisé deux fois. Pourtant, il est polysémique (§ 5.1.7.) et dans le cadre de ce champ lexical il n’est utilisé qu’une seule fois lorsqu’il renvoie à Lunete. Yvain aide cette dernière, qui est emprisonnée et condamnée à tort, et la sauve de la mort (1). L’adjectif *quite* est employé seize fois. Il désigne une personne qui jouit de la liberté, qui est dégagee

d'une obligation. Nous donnons un exemple dans lequel Yvain délivre les prisonnières qui étaient obligées de travailler (2).

(1) *Espoir ou vos ne volez mie // Estre **delivre** de la mort // Ou vos despisiez le confort // Que je vos faz de vos eidier (Yvain 3744-3747)*

(2) *Li termes est, bien le savez // Qu'eles s'an doivent aler **quites** (Yvain 5702-5703)*

5.2.23. Méchanceté

SÈME SÉMÈME	Malice S1	Qui est l'ennemi S2	Qui se détourne de l'idéal de la courtoisie S3
Deputaire	+	+	-
Enrievre	+	-	-
Felon	+	-	-
Mal	+	-	-
Pervers	+	-	+
Vilain	+	-	+

Tableau 33 : Champ lexical de la méchanceté

Le champ lexical de la méchanceté contient six adjectifs. Nous avons relevé trois adjectifs que nous considérons comme synonymiques. Il s'agit des lexèmes *enrievre*, *felon* et *mal* qui, tous les trois, ont le sème générique | malice |. Le premier, polysémique (§ 5.2.6.) est utilisé pour renvoyer au nain qui a maltraité la servante de la reine (1). Le deuxième adjectif *felon*, également polysémique (§ 5.2.10. et § 5.2.24.), désigne deux fois Keu, une seule personne malveillante des chevaliers de la Table Ronde (2). Dans le texte, le troisième adjectif *mal* s'oppose à l'adjectif *bon*. Il est utilisé trois fois, deux fois pour indiquer de mauvaises personnes en général et une fois pour désigner la sœur cadette (3).

Le premier adjectif du tableau, lexème *deputaire*, est très rare ; il n'est utilisé qu'une seule fois dans *Érec* renvoyant au même nain que nous avons mentionné dans le premier exemple. Celui-ci se distingue des autres adjectifs à l'aide de S2 | qui est l'ennemi |, car le nain se comporte de manière hostile dans le contexte ci-dessous (4).

Au bout du compte, l'adjectif *pervers*, il est également rare, n'étant utilisé qu'une seule fois. C'est dans le roman *Yvain* que ce lexème renvoie, de nouveau, à Keu. Nous

avons différencié cet adjectif des autres à l'aide du sème S3 | qui se détourne de l'idéal de la courtoisie |, parce que les autres chevaliers considèrent Keu comme amoral, dépravé, c'est-à-dire le seul qui se détourne de son rôle moral de chevalier selon les règles de la courtoisie (5). Cet adjectif est synonymique de l'adjectif *vilain* qui désigne, dans le cadre de ce champ lexical, une fois Keu, deux fois Ydier et deux fois les gens en général. Il est polysémique (§ 5.1.8. et § 5.2.17.). Nous constatons que l'adjectif *vilain* contient le sème S3 parce qu'il s'applique aux chevaliers qui sont censés être courtois ; la reine reproche à Ydier de ne pas avoir arrêté son nain qui faisait du mal à sa servante (6).

(1) *ou tu sofris ton nain **anrievre** // ferir la pucele ma dame (Érec 1012-1013)*

(2) *Tant est Kex et **fel** et pervers // Plains de ranpones et d'enui (Yvain 1350-1351)*

(3) *Que l'ainznee suer n'en a cure // Tant par est **male** criature (Yvain 6181-6182)*

(4) *Li nains s'estut enmi la voie // qui mout fu fel et **de pute ere** (Érec 170-171)*

(5) *Tant est Kex et fel et **pervers** // Plains de ranpones et d'enui (Yvain 1350-1351)*

(6) *Mout est li chevaliers **vilains** // quant il sofrir que tex fauture // ferir si bele criature (Yvain 198-200)*

5.2.24. Mensonge

SÈME SÉMÈME	Hypocrisie S1	Trahison S2
Desléal	+	+
Faus	+	-
Felon	-	+
Ipocrite	+	-
Träitor	-	+

Tableau 34 : Champ lexical du mensonge

Nous avons classé cinq adjectifs dans le champ lexical du mensonge. Le premier est utilisé quatre fois. Cependant, nous sommes d'avis que cet adjectif acquiert une signification légèrement différente dans des contextes particuliers. Nous avons relevé, pour le champ lexical du mensonge, les sèmes | hypocrisie | et | trahison |. Néanmoins, nous avons noté un autre sème qui est constitutif de ce lexème, mais dans le champ lexical

de la fidélité (§ 5.2.15.) ce qui en fait un adjectif polysémique. Pour illustrer sa fonction dans ce champ lexical, nous donnons un exemple dans lequel Gauvain conseille à Yvain de poursuivre ses aventures en tant que chevalier, même après le mariage. Gauvain ensuite réfléchit à ses idées et admet que donner des conseils peut être un peu hypocrite ; les gens conseillent mais n'en font rien eux-mêmes (1).

Le deuxième adjectif *faus* est employé une seule fois pour un « animé » et est synonymique du lexème *ipocrite*, qui n'est également utilisé qu'une seule fois. Le premier est utilisé dans le récit du grand chevalier Maboagrain qui parle de sa vie, de la demoiselle qu'il aimait. Il dit qu'il manque de sincérité (2). Érec le vainc dans l'épreuve *Joie de la Cort*. L'adjectif *ipocrite* est également associé à l'insincérité, à l'hypocrisie, et est employé dans le discours de la messagère de Laudine. La messagère utilise cet adjectif pour renvoyer à Yvain qui, en se montrant courtois, a oublié son amour pour Laudine (3).

Les adjectifs *felon* et *träitor* se caractérisent par le sème | trahison |. Le premier est assez fréquent ; nous avons noté 21 occurrences. Cependant, cet adjectif s'avère polysémique (§ 5.2.10. et § 5.2.23.). À l'intérieur de ce champ lexical, nous pouvons citer un seul exemple dans lequel Énide, qui est rusée, dit à Comte qu'il serait très déloyal de tuer Érec tout de suite, qu'il est encore temps (4). Finalement, l'adjectif *träitor*, qui est utilisé trois fois, renvoie dans le récit deux fois à Comte et une fois à Lunete. Cette dernière est accusée de tort pour avoir trahi sa maîtresse (5).

(1) *Ausi con li preescheor // Qui sont desleal lecheor // Enseignent et dient le bien // Dom il ne vuelent feire rien ! (Yvain 2535-2538)*

(2) *se ge ne volsisse estre fax // et foi mantie et desläax (Érec 6063-6064)*

(3) *Li larron qui prodome sanblent // Icil sont larron ipocrite (Yvain 2736-2737)*

(4) *Sire, faire le poez mialz // fet Enyde, que vos ne dites // trop sereiez fel et traïtes // se vos ceanz l'ocieiez (Érec 3352-3355)*

(5) *Troi sont qui traître me claiment (Yvain 3611)*

5.2.25. Mépris

SÈME SÉMÈME	Qui inspire le mépris S1	Qui se croit sans valeur S2	Qui provoque l'indignation S3	Qui est l'objet de sous- estimation S4	Qui embête quelqu'un S5
Contrarios	+	-	+	-	+
Culvert	+	-	+	-	-
Dolent	+	+	-	-	-
Enoios	+	-	+	-	+
Mauvais	+	+	-	-	-
Petit	+	-	-	+	-
Vil	+	-	-	-	-

Tableau 35 : Champ lexical du mépris

Nous avons classé sept adjectifs dans le champ lexical du mépris. Le premier adjectif, lexème *contrarios*, n'est employé qu'une seule fois pour décrire le nain d'Ydier, qu'Érec tente de repousser (1). Nous le considérerons comme synonymique de l'adjectif *enoios*.

L'adjectif *enoios*, tout comme le premier, désigne une personne qui inspire le mépris. Dans le cadre de ce champ lexical, il est utilisé quatre fois, une fois pour désigner Keu, une fois pour désigner le nain ennuyeux d'Ydier (1) et deux fois pour désigner les humains en général. L'adjectif *culvert* renvoie au même nain, le nain d'Ydier, qui a maltraité la servante de la reine et qu'Érec a voulu battre. Ce dernier a été vaincu et humilié. Par conséquent, Érec, en colère, appelle le nain *cuiverz* (2).

Le lexème *dolent* est inclus dans ce champ lexical grâce au sème | qui se croit sans valeur |. Pourtant, il apparaît également dans le champ lexical de la tristesse où cet adjectif est plus fréquent (§ 5.2.39.). Nous nous permettons de montrer sa fonction dans le contexte de ce champ lexical ; c'est Lunete, emprisonnée, qui se croit misérable, sans valeur et qui montre, selon nous, des signes d'auto-pitié (3). En même sens, nous avons inclus l'adjectif *mauvais*, qui est également polysémique (§ 5.2.21.) et nous le considérons comme synonymique de l'adjectif *dolent* dans le cadre de cette classe. En ce qui concerne ce champ lexical, il est utilisé deux fois pour décrire Énide qui se croit

malveise fole. En effet, elle se méprise alors qu'elle se débat avec elle-même face à l'injonction d'Érec de ne pas parler (4).

L'adjectif *petit* est polysémique (§ 5.1.1. et § 5.1.5.). Nous donnons un exemple dans lequel Érec se défend contre un chevalier qui le sous-estime (5). C'est, par conséquent, le sème | qui est l'objet de sous-estimation | qui le différencie des autres lexèmes. Le dernier adjectif *vil* désigne une personne méprisée. Il est utilisé trois fois dont une fois désigne Érec, qui reproche à Ydier d'avoir laissé son nain vaincre Érec et maltraiter la servante de la reine (6).

(1) *Fui ! fet Erec, nains enuieus // trop es fel et contralieus (Érec 213-214)*

(2) *"Dame, fet il, or est plus let // si m'a li nains cuiverz blecié (Érec 234-235)*

(3) *Et cil li respont : " Et vos, qui ? // Je sui, fet ele, une cheitive // La plus dolante riens qui vive. "*
(Yvain 3564-3566)

(4) *Dex ! mes sire ne le voit mie // qu'atant je dons, malveise fole ? (Érec 2970-2971)*

(5) *Cui ? fet Erec, qu'avez vos dit ? // Or me prisiez vos trop petit (Érec 2845-2846)*

(6) *Et moi après referi il // Mout me tenis lors anpor vil (Érec 1015-1016)*

5.2.26. Négligence

SÈME SÉMÈME	Qui oublie S1	Qui fait preuve d'indifférence S2
Oblios	+	-
Pereços	-	+

Tableau 36 : Champ lexical de la négligence

Le champ lexical de la négligence contient deux adjectifs rares. Les deux ne sont employés qu'une seule fois, à proximité l'un de l'autre. Ils renvoient à Lunete qui convainc Yvain, dont elle est l'amie et à qui elle est reconnaissante de l'avoir sauvée de la prison, qu'elle ne l'oubliera jamais. Elle le remercie de l'avoir sauvée et lui dit qu'elle n'est pas indifférente et lui promet d'intercéder pour lui auprès de sa dame (1).

(1) *Et cele dit que il s'an teise // Qu'ele n'en iert ja oblieuse // Ne recreanz ne pereceuse (Yvain 4640-4642)*

5.2.27. Noblesse

SÈME SÉMÈME	Qui appartient à une classe sociale supérieure S1	Qui appartient, par sa naissance, à une classe sociale privilégiée S2
Debonaire	+	+
Demaine	+	+
Gentil	+	+
Grant	+	–
Haut	+	–
Noble	+	+

Tableau 37 : Champ lexical de la noblesse

Le champ lexical de la noblesse contient six adjectifs presque synonymiques. Pourtant, comme il s’agit d’une classe assez restreinte, on y retrouve des éléments à plusieurs significations ; il s’agit des adjectifs *debonaire* (§ 5.2.5.), *gentil* (§ 5.2.9.), *grant* (§ 5.1.5.), et *haut* (§ 5.2.31.). Le premier adjectif *debonaire* compte 13 occurrences et renvoie, dans ce champ lexical, à des femmes nobles à la Cour de Nantes (1). Le deuxième adjectif *demaine* est utilisé une seule fois et renvoie à une nièce du Comte. Cette dernière, par conséquent, appartient par sa naissance à une classe privilégiée (2).

En ce qui concerne les adjectifs *gentil* et *noble*, ils contiennent également le sème S2 | qui appartient, par sa naissance, à une classe sociale privilégiée |. Même si le premier est plus fréquent, car nous avons compté 21 occurrences, le sème qu’il contient au sein de ce champ lexical est rare ; dans la plupart des cas, cet adjectif qualifie le comportement courtois des personnages, et non le titre de noblesse qui leur est attribué à la naissance. Nous donnons un exemple dans lequel Yvain, fis du roi Urien, est qualifié ainsi (3). L’adjectif synonymique *noble* est employé une fois afin de désigner des dames qui sont de « haute lignée » (4).

Finalement, quant aux adjectifs *grant* et *haut*, ils se distinguent des autres sémèmes. L’adjectif *grant* est généralement très fréquent et l’adjectif *haut* est utilisé sept fois. Ils n’obtiennent que le sème générique | qui appartient à une classe sociale supérieure |. L’adjectif *grant* s’oppose à l’adjectif *menu* (5). Quant à l’adjectif *haut*, on en qualifie plusieurs chevaliers, donnons l’exemple d’Yvain (6).

(1) *n'ot chevalier de grant afeire // ne gentil dame **deboneire** // don les meillors et les plus gentes // ne fussent a la cort a Nantes (6591-6594)*

(2) *qui ert sa cosine germainne // et niece le conte **demainne** (Érec 1341-1342)*

(3) *Seignor avroiz le plus **gentil** (Yvain 1812)*

(4) *Et **noble** et cointe et preuz et sage // Gentix dame et de haut parage (Yvain 2445-2446)*

(5) *et les **granz** genz et les menues (Érec 750)*

(6) *S'ai mout oï parler de lui // Si **hauz** hom est, ce sachiez bien (Yvain 2120-2121)*

5.2.28. Origine

SÈME SÉMÈME	Qui vient de la Bretagne S1	Qui vient d'ailleurs S2	Qui est du même sang S3
Bret	+	–	–
Estrange	–	+	–
Germain	–	–	+

Tableau 38 : Champ lexical de l'origine

Le champ lexical de l'origine comporte trois adjectifs monosémiques dont chacun possède un sème spécifique particulier. L'adjectif *bret* est utilisé deux fois et il renvoie soit à Lunete soit à un sculpteur. L'auteur spécifie l'origine bretonne de Lunete en disant qu'elle s'occupe bien d'Yvain dans le château (1).

Selon le dictionnaire DMF, l'adjectif *estrangere* est généralement polysémique, mais nous n'avons relevé qu'une seule occurrence, ce qui donne un seul sème | qui vient d'ailleurs |. En particulier, cet adjectif décrit Énide qui se trouve avec son époux à Caragidan, à la cour du roi Arthur. Elle y rencontre des chevaliers de la Table Ronde et observe l'environnement qu'elle ne connaît pas. Elle est perçue comme une étrangère, comme une personne venue d'ailleurs (2).

Quant à l'adjectif *germain*, il est employé six fois. Dans les deux récits, cet adjectif détermine soit des noms *frere* et *seror*, soit des noms *cosin* ou *cosine*. Ces noms réfèrent à des personnages particuliers, par exemple à Calogrenant, à qui Yvain dit qu'il est son cousin germain, c'est-à-dire qu'ils sont | du même sang | et c'est pour cette raison qu'ils doivent s'aimer (3). Selon DMF, *cosin(e) germain(e)* est un enfant issu de deux frères, de

deux sœurs ou d'un frère et d'une sœur. Par contre, *frere germain* ou *seror germaine* est celui ou celle qui est né(e) d'un même père et d'une même mère qu'une autre personne.

(1) *La dameisele, qui fu brete // Fu de lui servir an espans (Yvain 1582-1583)*

(2) *Qant la bele pucele estrange // vit toz les chevaliers an range // qui l'esgardoient a estal // son chief ancline contrevail (Érec 1707-1710)*

(3) *Vos estes mes cosins germains // Si nos devons mout entramer (Yvain 580-581)*

5.2.29. Orgueil

SÈME SÉMÈME	Fierté S1	Dédain S2	Présomption S3	Qui a conscience de ses faiblesses S4
Estout	+	+	–	–
Fier	+	–	–	–
Cointe	+	–	–	–
Orgoillos	+	+	+	–
Outrajos	+	–	+	–
Simple	–	–	–	+

Tableau 39 : Champ lexical de l'orgueil

Nous avons inclus six adjectifs dans le champ lexical de l'orgueil. Le premier adjectif *estout* décrit, entre autres, l'orgueil de Harpin de la Montagne (1). Il est polysémique (§ 5.2.8. et § 5.2.37.) et il est utilisé trois fois dans le cadre de cette classe dont une fois désigne Keu et une fois des humains en général.

L'adjectif *fier* renvoie par exemple au personnage d'Énide. Cela peut-être un peu surprenant, mais cela s'explique par le fait que c'est le Comte qui décrit Énide ainsi, car il tente de la séduire. Elle le refuse et le Comte est en colère. Par conséquent, il lui dit comment ose-t-elle ne pas l'aimer et l'appelle *fiere* (2).

Dans cette classe, le troisième adjectif *cointe* apparaît une seule fois lorsque Guivret se présente et se dit riche et puissant, et c'est pourquoi l'auteur le qualifie de *orgoillos* et de *cointe* (3). Ce dernier adjectif est polysémique (§ 5.1.2. et § 5.2.33.). Le quatrième adjectif *orgoillos* est utilisé lorsque Érec parle à Keu, un personnage méchant

qui méprise les autres (4). Le cinquième adjectif *outrajos* décrit le chevalier qui, au début du récit, accompagne le nain qui malmène une des servantes de la reine. Érec l'appelle *outrajos*, car il est présomptueux et incite toujours à la guerre (5). Le dernier adjectif, l'adjectif *simple*, est l'antonyme des autres adjectifs. Il est utilisé une seule fois et renvoie à une jeune pucelle (6).

(1) *Sire, mout est fel et estolz // Cil jaianz, qui la fors s'orguelle (Yvain 4128-4129)*

(2) *Li cuens comance a enflamer // « Ne me deigneriez amer // dame ? fet il. Trop estes fiere (Érec 3337-3339)*

(3) *tant se face orguellex ne cointes (Érec 3855)*

(4) *Traiez vos la ! Je vos tieng mout // por orgueilleus et por estout (Érec 4013-4014)*

(5) *Le chevalier armé dotoie // qui vilains est et outrageus // et il nel tenist pas a geus // tost m'oceïst par son orguel (Érec 240-243)*

(6) *Mout vint simple et mue et teisanz (Yvain 3952)*

5.2.30. Pauvreté

SÈME SÉMÈME	Condition sociale basse S1	Peu d'argent S2	Misère S3	Avec des vêtements pauvres S4
Bas	+	+	–	–
Chiche	–	+	–	–
Menu	+	+	–	–
Nu	+	+	+	+
Povre	+	+	+	–

Tableau 40 : Champ lexical de la pauvreté

Le champ lexical de la pauvreté comporte cinq adjectifs. Les adjectifs *bas* (1) et *menu* (2) n'apparaissent qu'une seule fois pour renvoyer à un être humain. Les deux signifient une condition sociale basse et nous les considérons comme synonymes. En ce qui concerne l'adjectif polysémique *chiche* (§ 5.2.4.), il est employé afin de désigner une personne qui n'a pas beaucoup d'argent, mais qui, cependant, n'est pas en misère. Nous avons un seul

exemple quant à ce champ lexical, et c'est quand l'auteur met en avant la richesse d'Alexandre le Grand, en comparaison avec qui tout le monde est *chiche* (3).

Les adjectifs *nu* et *povre* désignent une personne dont les ressources sont insuffisantes et qui vit dans la misère. Ce sont, par exemple, Yvain, qui vivait dans la forêt, où il est devenu fou de chagrin, ou les dames prisonnières, qui sont appauvries dans le château et sont obligées de travailler, alors qu'elles sont peu payées (4). L'adjectif *nu*, polysémique (§ 5.1.9.), est plus spécifique en ce qu'il renvoie à une personne dont les vêtements sont misérables, il s'agit donc d'une personne qui n'est pas noble. Il est coordonné avec l'adjectif *povre*. Nous donnons un exemple dans lequel Énide explique à sa cousine qu'Érec l'a trouvée *povre* et *nue* et malgré cela l'a épousée (5).

(1) *qu'il n'i ait .i. seul si hardi // fort ne foible, ne haut ne bas // qui ost aler avant un pas* (Érec 3626-3628)

(2) *que ja estoit el borc venue // la rote de la gent menuue // garçon et queu et botellier*, (Érec 6394-6396)

(3) *et tant fu larges et tant riches // fu anvers lui povres et chiches* (Érec 6613-6614)

(4) *Les cheitives desprisonées // Et li sires li a baillies // Povres et mal apareillies* (Yvain 5766-5768)

(5) *voir, mes sires est filz de roi // et si me prist et povre et nue* (Érec 6258-6259)

5.2.31. Puissance

SÈME SÉMÈME	Qui a le pouvoir S1	Qui a le pouvoir politique S2
Haut	+	-
Pöestëif	+	-
Poissant	+	-
Riche	+	+

Tableau 41 : Champ lexical de la puissance

Le champ lexical de la puissance contient quatre adjectifs. Nous considérons les trois premiers adjectifs comme synonymiques. L'adjectif *haut* est polysémique (§ 5.2.27.) et nous avons noté un seul exemple dans le cadre de ce champ lexical. Il est utilisé dans le

récit de Lunete qui dit à Laudine qu'il faut trouver un chevalier | qui a le pouvoir | de protéger la fontaine (1).

Le deuxième adjectif *pöestëif* est employé trois fois. On en décrit la bourgeoisie, le roi Evrain ou Dieu (2). Le troisième adjectif *poissant* est employé cinq fois, une fois pour désigner Yvain et ensuite pour qualifier différents rois et Guivret le Petit (3). Le dernier adjectif *riche* se distingue des autres adjectifs par le sème | qui a le pouvoir politique |. Dans le récit, c'est la mère d'Énide qui qualifie Énide ainsi. Comme elle est mariée à Érec, la mère d'Énide se réjouit que sa fille soit une reine puissante (4). Étant classé dans le champ lexical des ressources, cet adjectif est polysémique (§ 5.2.36.).

(1) *Et il n'i avra ja si **haut** // Qui s'ost vanter que il i aut (Yvain 1851-1852)*

(2) *Aprés lui ? Dex vos an desfande // Qui ausi boen seignor vos rande // Si com il an est **posteïs** (Yvain 1607-1609)*

(3) *et j'ai non Guivrez li Petiz // assez sui riches et **puissanz** (Érec 3848-3849)*

(4) *et bien savoit qu'il seroit rois // et ele meïsme enoree // **riche** reïne coronee (Érec 688-690)*

5.2.32. Raillerie

SÈME SÉMÈME	Qui se moque de quelqu'un S1	Ironie piquante S2
Ramponos	+	-
Venimos	+	+

Tableau 42 : Champ lexical de la raillerie

Le champ lexical de la raillerie contient deux adjectifs désignant une personne railleuse. Les deux contiennent le sème | qui se moque de quelqu'un | et l'adjectif *venimos* est polysémique (§ 5.2.11.). Le premier est utilisé une seule fois et le deuxième trois fois dont une fois avec le sème spécifique | ironie piquante |. Les deux renvoient à Keu. C'est avant tout le dictionnaire DMF qui nous a aidé à choisir les traits distinctifs, mais la présence des autres adjectifs coordonnés et leur signification est également utile (1).

(1) *Et Kex, qui mout fu **ranponeus** // Fel et poignanz et **venimeus** (Yvain 69-70)*

5.2.33. Raison et savoir-faire

SÈME SÉMÈME	Intelligence S1	Raison S2	Justice S3	Rouerie S4	Habilité S5	Prudence S6	Ingéniosité S7	Réflexivité S8
Cointe	+	+	-	-	-	+	-	+
Engignos	+	-	-	-	+	+	+	+
Pensif	-	-	-	-	-	-	-	+
Raisnable	+	+	+	-	-	-	-	+
Sage	+	+	-	-	-	-	-	+
Sené	-	+	-	-	-	-	-	+
Sotil	+	-	-	-	+	+	+	+
Vezié	+	-	-	+	-	+	-	+

Tableau 43 : Champ lexical de la raison et du savoir-faire

Les qualités caractérisant la raison et l'intellect sont assez fréquentes quant à la vie mentale des personnages. Les adjectifs sont divers, mais certains d'entre eux très rares. Plusieurs adjectifs ne sont utilisés qu'une fois contrairement à l'adjectif *sage* plus fréquent ; nous en avons trouvé 30 occurrences. D'après nous, la signification de cet adjectif recouvre à la fois l'intelligence, la raison et la réflexivité et pas nécessairement l'habileté ou l'inventivité. Afin d'illustrer l'utilisation de ce lexème, nous donnons un exemple qui montre Lunete en tant qu'une amie avisée d'Yvain qui l'accompagne pendant ses aventures (1).

Les adjectifs *vezié* et *cointe* se trouvent dans une structure coordonnée avec l'adjectif *sage*. Le premier est employé une seule fois et le deuxième quatre fois. Par ailleurs, l'adjectif *cointe* est polysémique (§ 5.1.2. et § 5.2.29.). Selon le dictionnaire DMF et selon Matoré (1985), le mot *cointe* (1) se caractérise par une certaine | prudence |, ainsi que le mot *vezié*. Une telle caractérisation correspondrait au personnage de Lunete, qui cache prudemment Yvain à la cour de Laudine et agit généralement avec la raison et la circonspection. Quant à l'adjectif *vezié* (1), nous ajoutons également le sème | rouerie |. Le dictionnaire de Godefroy attribue ce mot à une personne rusée, ce que nous pensons que Lunete est dans une certaine mesure dans certains contextes.

De façon un peu plus différente, nous donnons au-dessous des exemples pour les adjectifs *engignos* et *sotil*. Les deux se caractérisent par l'ingéniosité, l'habileté et la précision. Dans notre contexte, il s'agit d'un artisan dont le travail est bien fait et fin (2). L'adjectif *pensif*, polysémique (§ 5.2.19.), se réfère à une personne qui est plongée dans

ses pensées. Dans le récit, l’auteur renvoie à Yvain qui se remet de sa folie, et il part de la forêt en réfléchissant sur sa vie (3). On utilise l’adjectif *raisonnable* pour désigner une personne raisonnable et juste (4). Finalement, nous donnons un exemple dans lequel Érec, pendant qu’il rencontre Énide, la qualifie de belle et *senee*, c’est-à-dire *sensée* (5).

En ce qui concerne le mot *intelligent*, tel que nous le connaissons aujourd’hui, il apparaît au début du 15^{ème} siècle pour signifier « sensé » et qui s’est transformé dans notre conception moderne de « logique » et de « critique » encore plus tard (Matoré, 1985). C’est pourquoi il n’apparaît pas dans le récit.

(1) *Et fu une avenanz brunete // Mout sage et veziee et cointe (Yvain 2416-2417)*

(2) *Cil qui les fist, sanz nule faille // fu mout soutix et angigneus, (Érec 6654-6655)*

(3) *Messire Yvains pansis chemine // Par une parfonde gaudine (Yvain 3335-3336)*

(4) *Mes vos avriez grant mestier // De plus resnable conseilier (Yvain 6569-6570)*

(5) *por qu'est vostre fille atornee // qui tant est bele et bien senee ? (Érec 507-508)*

5.2.34. Relations de travail

SÈME SÉMÈME	Qui entretient une relation étroite avec son supérieur S1	Qui est le vassal S2	Qui, en propre, est au service de quelqu’un S3
Lige	+	+	–
Privé	+	–	+

Tableau 44 : Champ lexical des relations de travail

Dans les deux romans, il y a deux adjectifs qui se rapportent au travail. Ils ne sont utilisés qu’une seule fois. Dans le premier cas, il s’agit d’un adjectif qui qualifie un « vassal », c’est-à-dire une personne qui dépend d’un seigneur qui lui donne un fief. Selon DÉCT, un *home lige* est donc un vassal lié étroitement envers son seigneur (1). L’adjectif *privé* détermine le nom *sergent*. Il se rapporte au serviteur de la cousine d’Énide (2).

(1) *je sui de ceste terre rois // mi home lige sont Irois (Érec 3845-3846)*

(2) *Tot maintenant la dameisele // .i. suen privé sergent apele (Érec 1387-1388)*

5.2.35. Religion

SÈME SÉMÈME	Attachement aux pratiques de la religion S1	Qui est esprit S2	Caractère sacré de la divinité S3
Esperitable	–	+	+
Religios	+	–	–
Saint	+	–	+

Tableau 45 : Champ lexical de la religion

Les adjectifs du champ lexical de la religion apparaissent dans les deux récits assez fréquemment. Soit ils qualifient Dieu, soit des saints. Nous avons remarqué que seulement un personnage du récit a été décrit à l'aide d'un mot exprimant la religion. C'est Laudine que l'auteur du roman appelle la *crestiene*. Pourtant, en ce qui concerne les adjectifs, ils qualifient surtout les êtres appartenant à la vie sacrée.

L'adjectif *esperitable* n'est utilisé qu'une seule fois, et c'est quand le personnage Yvain s'adresse à Dieu pour demander de l'aide contre les diables (1). L'adjectif *religios* est également utilisé une seule fois. L'auteur en qualifie des abbés qui sont venus sacrer le nouveau roi Érec lors de son couronnement par le roi Arthur (2). L'adjectif *saint*, en revanche, est plus fréquent, il est employé surtout dans le roman *Yvain*. Il renvoie à plusieurs saints mentionnés dans les deux récits, mais il est utilisé notamment pour désigner l'une des personnes de la Trinité, le Saint-Esprit (3). Dans le roman *Érec*, nous retrouvons cet adjectif dans la forme superlative synthétique désignant l'évêque de Nantes, qui est digne d'un grand respect, qui vit selon la loi de Dieu (4).

(1) *Dex, li voirs rois esperitables // Fet messire Yvains, m'an desfande (Yvain 5330-5332)*

(2) *les evesques et les prius // et les abez religieus // por enoindre le novel roi // selonc la crestiene loi (Érec 6795-6798)*

(3) *En l'enor del Saint Esperite (Yvain 5448)*

(4) *L'evesques de Nantes meïsmes // qui mout fu prodom et saintismes (Érec 6803-6804)*

5.2.36. Ressources

SÈME SÉMÈME	Qui a de la fortune S1	Qui prodigue quelque chose S2
Large	–	+
Riche	+	–

Tableau 46 : Champ lexical des ressources

Le champ lexical des ressources représente deux adjectifs. Le premier adjectif *large* décrit une personne généreuse, mais pas nécessairement avec de l'argent. Le dictionnaire DMF indique que cette personne peut être généreuse avec les cadeaux ; c'est le cas d'Érec qui offre son cheval à son ami (1). Cet adjectif est utilisé huit fois et renvoie dans la plupart des cas à des rois.

Le deuxième adjectif *riche* est polysémique (§ 5.2.31.) et est assez fréquent, nous avons compté 16 occurrences qui, à quelques exceptions dans le champ lexical de la puissance, sont liées à la richesse des personnages. C'est par exemple Alexandre le Grand. Cet adjectif est également projeté dans le futur lorsque le Comte allèche Énide et lui dit qu'elle sera riche avec lui (2).

(1) *Erec cortois et larges fu* : // « Amis, fet il, an guerredon // vos faz d'un de mes chevax don (Érec 3174-3176)

(2) *povre estiez, or estes riche* (Érec 4763)

5.2.37. Témérité

SÈME SÉMÈME	Insolence S1	Qui s'autorise à faire quelque chose face à une autorité S2
Estout	+	+
Hardi	+	–
Os	–	+

Tableau 47 : Champ lexical de la témérité

Nous avons classé trois adjectifs polysémiques dans le champ lexical de la témérité. Tous les trois adjectifs apparaissent également dans le champ lexical du courage (§ 5.2.8.).

Pourtant, dans un contexte particulier, ils acquièrent soit un sème de l' | insolence |, soit de | s'autoriser à faire quelque chose face à une autorité |.

Le premier adjectif *estout*, qui se trouve également dans le champ lexical de l'orgueil (§ 5.2.29.), est utilisé pour décrire Lunete. Celle-ci dit que sa maitresse Laudine va la considérer comme impertinente. C'est parce qu'elle lui parle et donne une bonne opinion sur Yvain lorsque Laudine est en colère car Yvain n'a pas tenu sa promesse (1). L'adjectif *hardi* acquiert une signification péjorative dans le champ lexical de la témérité lorsque Keu déprécie les actes d'Yvain (2).

Finalement, l'adjectif *os* est avec le sème | s'autoriser à faire quelque chose face à une autorité | employé deux fois dans le récit d'Énide. Cet adjectif se trouve placé à côté du verbe *dire*, ce qui est le cas pour l'adjectif *estout* aussi. Il est utilisé lorsqu'Érec interdit à Énide de parler. De la même façon, il est utilisé lorsque Énide regrette d'avoir osé parler à Érec (3). Dans le cas de ce dernier adjectif, nous n'avons pas inclus le sème | insolence |, car nous ne considérons pas Énide ainsi dans ce contexte où elle se reproche de ne pas avoir obéi à Érec.

(1) *Vos me tanroiz ja por estoute // Mes bien puis dire, ce me sanble (Yvain 1694-1695)*

(2) *Mout est hardiz qui loer s'ose // De ce dont autres ne l'alose (Yvain 2187-2188)*

(3) *Ha ! lasse, por coi fui tant ose // qui tel forssenaige osai dire ? (Érec 2588-2589)*

5.2.38. Tranquillité

SÈME SÉMÈME	Qui est sans agitation S1	Qui est sans inquiétude S2
Coi	+	-
Soef	-	+

Tableau 48 : Champ lexical de la tranquillité

Nous avons inclus les adjectifs *coi* et *soef* dans le champ lexical de la tranquillité. Ces deux se distinguent pas un sème spécifique S1 ou S2. Le premier adjectif est utilisé quatre fois, une fois pour désigner le lion, une fois pour désigner le vilain rencontré par Calogrenant, et deux fois pour décrire Énide.

Cette dernière exprime son calme lorsque ses parents se réjouissent qu'elle soit accordée à Érec. Dans une autre situation, Énide doit se cacher et rester tranquille pour

ne pas être vue par les gens qui pourraient faire du mal à elle et à Érec (2). L’adjectif *soef* est utilisé une seule fois. En effet, il s’agit d’un proverbe qui dit que l’on vit sans crainte si on est bien né (3).

(1) *et vos soiez ci tote coie // gardez que nus d'ax ne vos voie (Érec 4957-4958)*

(2) *car qui de boen ist, soef iaout (Érec 6560)*

5.2.39. Tristesse

SÈME SÉMÈME	Chagrin S1	Qui est longtemps accablé par le malheur S2	Qui n’est pas favorisé par le destin S3	Qui, temporairement, ne ressent pas la joie S4	Désespoir S5
Dolent	+	–	–	–	–
Chaitif	+	+	–	–	+
Irié	+	–	–	–	–
Las	+	+	–	–	+
Malëuré	+	+	+	–	–
Mat	+	–	–	+	–
Mu	+	–	–	+	+
Triste	+	–	–	+	–

Tableau 49 : Champ lexical de la tristesse

Les adjectifs associés à la tristesse sont assez nombreux dans les deux romans, l’adjectif *dolent* étant le plus fréquent. Ce dernier est utilisé vingt-quatre fois et est polysémique (§ 5.2.25.). Il est souvent associé à une personne qui pleure, à un état d’esprit temporaire, mais il désigne aussi un chagrin à long terme. La temporalité ne joue donc pas un rôle constitutif en termes de signification. Nous tenons toutefois à mentionner que concernant le deuil de longue durée, cet adjectif acquiert le sème | qui n’est pas favorisé par le destin | (1). Il renvoie, entre autres, cinq fois à Yvain, quatre fois à Érec et cinq fois à Énide.

Le deuxième adjectif *chaitif* exprime un mal-être profond et est, selon nous, synonymique de l’adjectif *las*. Nous donnons un exemple dans lequel Énide imagine sa vie sans Érec (2). Concernant l’adjectif *irié*, il est polysémique, car il appartient également

au champ lexical de la colère (§ 5.2.7.). Nous n'avons relevé que le sème | chagrin | sur lequel, selon nous, repose sa signification. Nous nous permettons d'illustrer l'utilisation de cet adjectif dans l'exemple ci-dessous (3).

Le quatrième lexème polysémique, l'adjectif *las* (§ 5.1.6.), est utilisé sept fois, dont trois fois pour Yvain. À notre avis, avec l'adjectif *chaitif*, ce dernier se différencie des autres adjectifs par le sème | désespoir |. Nous donnons un exemple qui montre la situation dans laquelle se trouve Yvain qui revient à lui après sa folie ; il se rend compte à quel point il est malheureux pour ne pas avoir tenu sa promesse. Il est même tellement désespéré qu'il pense à mettre fin à sa vie (4).

Le cinquième adjectif *malëuré* est employé une fois pour décrire Yvain et deux fois pour renvoyer à Énide. Nous sommes d'avis que cet adjectif se distingue des autres grâce au sème | qui n'est pas favorisé par le destin | et est utilisé pour faire référence à un malheur à long terme. Nous donnons un exemple dans lequel Énide réfléchit à son avenir, à ce que sera sa vie malheureuse, tout en faisant preuve d'une certaine résignation et fatalisme (5).

L'adjectif polysémique *mat* (§ 5.2.13.) et le dernier adjectif *triste* se caractérisent par un sentiment temporaire de la tristesse. Ce dernier est utilisé trois fois, chaque fois renvoyant à Énide (6). Finalement, métaphoriquement parlant, l'adjectif *mu* n'est employé qu'une seule fois dans le cadre de ce champ lexical, et ce pour Keu qui, accablé, a perdu dans un combat avec Yvain (7). Cet adjectif est polysémique (§ 5.1.6.).

(1) *Or n'est pas Enyde dolante // car mout bien avenu li est (Érec 5090-5091)*

(2) *Dex ! que ferai, lasse, cheitive // del meilleur chevalier qui vive // del plus franc et del plus gentil ? (Érec 4319-4321)*

(3) *Et leissa mout la dame iriee // Que il avoit mout faite liee (Yvain 3319-3320)*

(4) *Et dit : " Que fet quant ne se tue // Cil las qui joie s'est tolue ? // Que fais je, las, qui ne m'oci ? (Yvain 3523-3525)*

(5) *lors serai plus maleüree. // Maleüree ? Moi que chaut ? (Érec 3734-3735)*

(6) *mes a remenoir li estuet // car avant sivre ne le puet // Ele remaint triste et dolante (Érec 5825-5827)*

(7) *S'an est Kex de honte essomez // Et maz et muz et desconfiz (Yvain 2280-2281)*

5.2.40. Vérité

SÈME SÉMÈME	Qui est conforme à la vérité S1	Qui est ce qu'il est censé d'être S2	Qui est vraiment ce qu'il est S3
Vrai	+	+	-
Vif	+	+	+
Voir	+	-	-

Tableau 50 : Champ lexical de la vérité

Nous avons inclus trois adjectifs dans le champ lexical de la vérité. Le premier adjectif est utilisé trois fois, le deuxième adjectif quinze fois et le troisième deux fois. L'adjectif *vif* est polysémique (§ 5.1.4.) et les deux autres adjectifs sont monosémiques.

L'adjectif *vif* renvoie dans la plupart des cas à l'état d'existence des personnages (§ 5.1.4.), mais nous avons également relevé une occurrence où cet adjectif contient le sème spécifique | qui est vraiment ce qu'il est |. Il renvoie à des diables contre lesquels lutte Yvain. En effet, pour être plus précis, on décrit les diables comme des êtres « réels », qui ne sont pas des produits de l'imagination (1).

En ce qui concerne les adjectifs *verai* et *voir*, la différence entre eux réside dans la différence des personnages auxquels ces adjectifs s'associent. L'adjectif *verai* renvoie à Yvain et l'adjectif *voir* à Dieu. L'adjectif *verai* désigne une personne véritable, à savoir celle « qui est ce qu'elle devrait être ». Yvain, auquel cet adjectif renvoie, joue, entre autres, le rôle de l'amant de Laudine. Mais Yvain n'était toujours pas un amant véritable, car il n'a pas tenu la promesse de Laudine (2). L'adjectif *voir* se rapporte à Dieu dont l'existence s'accorde à la vérité (3).

(1) *Combatre et perdre vostre non // Encontre les .ii. vis deables (Yvain 5328-5329)*

(2) *Qu'il se feisoit verais amerres // S'estoit fos, souduianz et lerres (Yvain 2723-2724)*

(3) *Dex, li voirs rois esperitables // Fet messire Yvains, m'an desfande (Yvain 5330-5331)*

5.3. Conclusion

Dans cette partie de travail, nous avons d'abord présenté notre corpus, puis formulé notre objectif de travail et les hypothèses. Ensuite, nous avons expliqué la façon dont nous avons organisée nos données, et enfin nous nous sommes mis à l'analyse sémique des 160 adjectifs-lemmes. Nous avons réparti ces adjectifs en 50 champs lexicaux différents.

Nous avons réussi à définir la signification de la plupart des adjectifs. Parfois, le contenu sémantique des adjectifs était facile de discerner, surtout lorsqu'il avait une distinction ou une opposition nette entre deux sémèmes, ce qui était par exemple le cas des adjectifs *deschauz* et *nu* dans le champ de la nudité (§ 5.1.9.) ou des adjectifs *deslëal* et *lëal* dans le champ de la fidélité (§ 5.2.15.). Pourtant, le choix des sèmes entre les différents sémèmes n'était pas toujours univoque.

La difficulté de l'analyse sémique était principalement due au grand nombre d'adjectifs dans un champ lexical donné (généralement de plus de 5 ou 6 sémèmes) et à la nature de l'adjectif lui-même ; parfois il ne pouvait être classé dans aucun champ lexical, car son sens était trop éloigné du reste de corpus. Nous donnons la liste de ces 8 adjectifs en annexe (§ I.). Quelquefois la signification de l'adjectif n'était pas clairement définissable à cause de sa présence rare dans les récits ; certains adjectifs n'apparaissent qu'une seule fois dans les romans, p. ex. l'adjectif *fin* (§ 5.2.9.) ou *cointe* (§ 5.2.29.). Parfois, en revanche, la signification de l'adjectif a été facilement reconnu malgré sa rareté, comme dans le cas de l'adjectif *sort* (§ 5.1.6.), et le fait que l'adjectif n'était utilisé qu'une seule fois dans les romans a indiqué, dans le cadre de notre travail, sa monosémie.

Dans notre analyse, la polysémie a été conçue de telle sorte que si un adjectif est présent dans deux ou plusieurs champs lexicaux, il est considéré comme polysémique. Généralement, nous comptons 44 adjectifs polysémiques que nous présentons dans le tableau en annexe (§ II.). Ces adjectifs représentent 27,5 % de notre corpus.

Au cours des analyses, nous avons notamment remarqué que dans plusieurs champs lexicaux, les adjectifs se présentent en parfaite synonymie et ne se distinguent donc par aucun sème distinctif, comme dans le champ lexical de la beauté (§ 5.2.1.), de la bienveillance (§ 5.2.5.) ou de la certitude (§ 5.2.6.). La synonymie parfaite est très rare et, idéalement, dans l'analyse sémique, les sémèmes devraient être distingués par au moins un sème. Nous pensons que plusieurs raisons expliquent cette synonymie élevée. A notre avis, la raison principale est la présence de binômes synonymiques.

Les binômes sont formés, selon Buridant (1980), d'un terme qui appartient à un champ lexical plus vaste et d'un terme plus spécifique. Les termes qui se trouvent en binômes appartiennent, par conséquent, au même champ lexical. Le deuxième terme spécifie le premier : *Leiz et hideus a desmesure* ; l'adjectif *hideus* se distingue de l'adjectif *leiz* par un sème | répugnance |. Nous constatons que la signification de l'adjectif spécifique *hideus* est en fait « inclus » dans la signification de l'adjectif *leiz* plus neutre est étendu. Par conséquent, les adjectifs se trouvant dans ce type de couples pourraient se manifester comme des synonymes (même parfaits : *or soiez seüirs et certains*), car le second terme « partage » des sèmes avec le premier terme, formant ainsi, pour des raisons stylistiques, une sorte d'unité de signification commune.

La principale raison pour laquelle nous trouvons des synonymes dans certains champs lexicaux est le fait que ces lexèmes sont également polysémiques, donc se trouvent dans un autre champ lexical. De ce fait, p. ex. l'adjectif susmentionné *sëurs* qui est classé dans le champ de la certitude (§ 5.2.6.) est entre autres synonymique de l'adjectif *assëur*, mais il en est distinct dans le champ de l'assurance (§ 5.2.3.). Il en va de même pour le champ lexical du courage (§ 5.2.5.) dans lequel nous avons classé trois adjectifs synonymiques *estout*, *hardi* et *os*. Ces derniers se trouvent, pourtant, dans le champ lexical de la témérité dans lequel ils se diffèrent (§ 5.2.37.). C'est également la raison pour laquelle il y a dans notre travail des champs lexicaux qui sont, en fait, « inclus » dans d'autres champs lexicaux (témérité dans courage ou ressources dans puissance).

La dernière raison pourrait être due à ce que nous avons déjà mentionné plus haut ; si l'adjectif forme des binômes et qu'il ne se trouve (de préférence) dans aucun autre contexte, il est susceptible de se manifester comme synonyme de l'adjectif avec lequel il se trouve en couple dans les textes étudiés, et souvent de façon récurrente.

Dans notre analyse, nous avons également observé si la fonction syntaxique d'un adjectif est révélatrice de sa signification. Cependant, nous n'avons trouvé que peu de lexèmes dont le contenu sémantique dépend de la fonction de l'adjectif dans la phrase. Il s'agit d'adjectifs *bel* et *douz* du champ lexical de l'affection (§ 5.2.1.) et de l'appréciation (§ 5.2.2.). Ce sont des termes avec la fonction vocative, c'est-à-dire des apostrophes utilisées comme termes d'adresse.

Conclusion finale

Dans notre travail, nous avons proposé une analyse sémantique des adjectifs qualificatifs. Nous avons étudié la signification des adjectifs qui qualifient les personnages (ou les ennemis mythiques, comme le sont les géants) dans deux romans écrits par Chrétien de Troyes. En utilisant l'analyse sémique, nous avons étudié 160 adjectifs-lemmes, dont 8 adjectifs ont été inclassables (§ I.) et 44 adjectifs se sont révélés polysémiques (§ II.). Nous avons rencontré un grand nombre de synonymes parfaits, ce qui, dans la langue, n'est pas courant. Nous l'attribuons, entre autres, à un phénomène linguistique et littéraire présent dans les textes d'ancien français, à savoir les binômes synonymiques.

En ce qui concerne nos hypothèses (§ 4.2.), ils n'ont été que partiellement confirmées. Nous avons supposé une grande fréquence et la polysémie des adjectifs dits « de formation primaire » (au total, l'adjectif *grant* compte 512 occurrences, l'adjectif *bel* 243 occurrences, l'adjectif *bon* 184 occurrences, l'adjectif *mauvais* 18 occurrences et l'adjectif *petit* 26 occurrences, y compris les degrés de comparaison). Leur polysémie a été confirmée. Nous avons prévu que les fonctions syntaxiques pouvaient être révélatrices de la signification des adjectifs. Cette hypothèse n'a été confirmée que pour deux adjectifs, l'adjectif *bel* et *douz*, qui, en fonction d'apostrophe, acquièrent une autre signification. Généralement, la position de l'épithète par rapport au nom n'a pas indiqué avec précision la signification de l'adjectif étant donné que la position des adjectifs est plutôt libre en ancien français. Au début des analyses, nous avons noté que les binômes synonymiques pouvaient être utiles lors de notre analyse, ce qui a été confirmé.

Compte tenu de l'objectif de notre travail, nous considérons utile et intéressant de proposer en annexe (§ III.) un tableau avec les personnages principaux des romans de Chrétien de Troyes et leurs qualifiants. Ce tableau permet de confirmer ce que nous avons expliqué dans le paragraphe portant sur l'adjectif qualificatif (§ 1.2.). En effet, lorsque l'on met en relation l'adjectif avec le nom, avec le personnage qu'il décrit, sa signification devient « complète » et s'affine considérablement. Pourtant, nous considérons que les adjectifs présents dans le tableau ne sont que les caractérisant élémentaires ; c'est tout le récit qui crée l'image d'un personnage littéraire. Ce qui est cependant intéressant, c'est de voir la fréquence de ces adjectifs. Cela indique l'importance du personnage dans le récit et plus au moins ses traits saillants. Plus la variation des adjectifs décrivant un personnage littéraire est vaste, plus son caractère devient complexe. Les adjectifs qui

qualifient Keu (§ figure 7) montrent facilement son profil malveillant ; la présence des adjectifs *felon*, *orgoillos*, *pervers* ou *ramponos* indiquent sans doute sa méchanceté ou l'arrogance. Le profil d'Yvain est constitué de 146 adjectifs au total. C'est l'adjectif *bel* qui est le plus fréquent et qui indique ses bonnes qualités, ainsi que dans le cas d'Érec.

Dans le tableau portant sur les qualifiants d'Yvain (§ figure 6), nous rencontrons les adjectifs qui témoignent du développement personnel et des aventures que ce personnage principal a menées au cours du récit. Il s'agit par exemple des adjectifs *dolent*, *nu*, *angoissos* ou *pauvre*. Il convient toutefois de se demander si ces adjectifs, qui reflètent des états momentanés (par exemple la folie ou la tristesse), peuvent en vrai constituer des caractéristiques de ce personnage. Par ailleurs, la fréquence elle-même ne doit pas être réellement indicative du caractère personnel ; les adjectifs *sol*, *plein* ou *sain* étant assez nombreux. Il est intéressant que l'adjectif *bel* soit l'un des plus fréquents chez la plupart des personnages principaux, sauf Keu, Calogrenant et le lion. Cet adjectif a une signification assez étendue, neutre et difficile à appréhender ; comme nous l'avons évoqué, il se réfère soit à l'aspect physique, soit aux qualités élevées de l'esprit.

L'annotation de deux romans que nous avons effectuée a proposé un profil des personnages dans l'œuvre de Chrétien de Troyes, mais elle présente également de nombreuses lacunes. Les adjectifs utilisés au futur, employés par l'intermédiaire d'un verbe à l'impératif, au conditionnel ou dans le cadre de verbes modaux ne révèlent pas, en réalité, le profil des personnages du récit. Mais les adjectifs utilisés dans des phrases négatives les décrivent suffisamment. Les différentes caractéristiques dépendent également de la personne qui, dans le roman, décrit un autre personnage et, enfin, cela dépend surtout de l'image que le lecteur lui-même se fait du personnage. En conséquence, l'analyse sémique peut demeurer, comme il est généralement constaté, assez subjective.

L'analyse sémantique que nous avons effectuée à l'aide de la méthode susmentionnée a apporté la clarification quant à la signification des adjectifs, qui sont apparus tantôt plus précis, tantôt plus vagues (la difficulté de définir des traits distinctifs pour nommer les émotions). L'analyse sémique elle-même présuppose des frontières strictes entre les sémèmes ce qui, pour les qualités abstraites, n'est pas parfaitement approprié. Néanmoins, nous espérons avoir pu utiliser l'analyse sémique de manière efficace pour décrire la signification des adjectifs qualificatifs dans l'œuvre de Chrétien de Troyes, révélant ainsi peut être des significations des adjectifs présents dans les textes anciens de ce genre en général.

Résumé

Cílem této práce je provést sémantickou analýzu kvalifikačních adjektiv ve dvou starofrancouzských románech Chrétiena de Troyes. Jedná se o romány *Érec et Énide* a *Yvain, le Chevalier au Lion*. Práce je rozdělena do pěti kapitol. První tři kapitoly poskytují teoretický vhled do problematiky a čtvrtá a pátá kapitola jsou analytické povahy.

Práce nejprve pojednává o adjektivu z pohledu tradiční gramatiky, přičemž poskytuje stručný historický přehled o vývoji tohoto slovního druhu, a nakonec dospívá k tomu, že slovnědruhovú charakteristika adjektiv není jednoznačná. Z tohoto důvodu je konzultováno dílo Goese (1999), které nabízí několik kritérií, které má prototypické adjektivum splňovat. Ze všeho nejdůležitěji musí být adjektivum syntakticky závislé na jménu, což se projevuje shodou v rodě a čísle. Typické by pro něj mělo být i stupňování pomocí příslovce *très* a schopnost jakožto *épithète* (přívlastek) měnit svou pozici vzhledem k modifikovanému jménu. Práce poté definuje kvalifikační adjektivum, které pojmenovává vlastnosti a oproti adjektivu relačnímu má větší tendenci se stupňovat.

První kapitola se následně zabývá adjektivem ve staré francouzštině. Popisuje jeho morfologické vlastnosti a syntaktické funkce. Adjektivum vykazuje shodu v rodě, čísle a pádu. Z morfologického hlediska jsou adjektiva buď rodově proměnlivá nebo neproměnlivá. Jakožto přívlastek se adjektivum ve starofrancouzských textech vyskytuje před jménem a po jméně a oproti moderní francouzštině nevykazuje při změně pozice rozsáhlé sémantické změny, a to zejména v díle psaném ve verších. Tyto texty jsou charakteristické tím, že se v nich adjektivum vyskytuje v synonymických párech, kdy dvě vedle sebe umístěná adjektiva vyjadřují podobný význam. V rámci této první kapitoly jsou představeny i další funkce adjektiva: francouzsky *apposition*, *attribut* a *apostrophe*.

V následující druhé kapitole jsou vysvětleny hlavní pojmy lexikální sémantiky a představeny hlavní teorie a metody, které zkoumají slovní význam. V práci jsou především uvedeny čtyři teoretické a metodologické přístupy. Nejprve jsou vyloženy principy strukturalistické komponentové analýzy, která pro definici lexikálního významu využívá minimálních významových jednotek neboli sémů. Pro ilustraci je použito lexikální pole nábytku k sezení rozpracovaného Pottierem (1964). Následně je znázorněna interpretační sémantika, jejíž autor Rastier (2009) věnuje pozornost provázanosti významových jednotek na úrovni textu. Posléze je zmíněna sémantická analýza uvnitř pojmového pole krásy provedená jazykovědcem Ducháčkem (1959).

Nakonec se práce zabývá koncepcí významu v teorii prototypu. Závěrem byla komponentová analýza přes veškerá úskalí vyhodnocena jako vhodná metoda pro definici významu adjektiv v díle Chrétiena de Troyes, kterému byla věnována třetí kapitola.

Poslední dvě kapitoly jsou analytickou částí předkládané práce. Je zde formulován cíl práce, tedy záměr sémanticky analyzovat kvalifikační adjektiva, stanoveny hypotézy a vysvětlená metodologie. Korpus adjektiv je vytvořen na základě nástroje *Base de Français Médiéval* a nejprve činil 3183 výskytů, kde byly ovšem přítomny i jiné slovní druhy podobné adjektivu. Ty byly vyňaty, stejně tak jako adjektiva, které popisují neživé entity. Následně byla adjektiva rozčleněna do dvou kategorií (*duše a tělo*) a bylo upřesněno k jaké literární postavě se jednotlivá adjektiva pojí. Korpus nakonec činil 1181 výskytů, které byly převedeny do slovníkového tvaru. 160 adjektiv-lemmat bylo následně roztrženo do 50 lexikálních polí vyjadřujících buď fyzické nebo duševní vlastnosti různých postav. V těchto lexikálních polích jsou adjektiva konečně zkoumána pomocí sémů, které rozlišují jeden význam adjektiva od druhého. Před samotnou sémantickou analýzou bylo konstatováno, že komponentová analýza, která byla nejdříve pojmána jako vhodná metoda pro určení distinktivních rysů mezi fonémy, se může pro abstraktní pojmy, jako jsou třeba emoce, aplikovat složitěji. Velikou roli tedy hraje literární kontext, ve kterém se adjektiva nacházejí a rovněž zmíněné synonymické páry.

Co se týče hypotéz, bylo předpokládáno, že určitá skupina (povětšinou jednoslabičných) adjektiv (*bel, grant, bon*) bude užita v díle častěji a bude se vykazovat polysémií. Tato hypotéza se potvrdila. Zároveň bylo očekáváno, že funkce adjektiva ve větě bude vypovídat o jeho významu, toto se potvrdilo pouze u dvou adjektiv *bel* a *douz*, jejichž význam se mění jsou-li adjektiva užita v rámci oslovení.

V závěru analýz bylo zjištěno, že se 44 adjektiv projevilo jako polysémných. Také bylo nalezeno 8 adjektiv, které nebylo možné do lexikálních polí klasifikovat, protože nebylo nalezeno adjektivum významově příbuzné pro vzájemné porovnání. Zároveň se v lexikálních polích objevuje veliký počet dokonale synonymních lexémů. Tato skutečnost je především přičítána výše zmíněným synonymickým párům, ale také tomu, že jsou synonymní adjektiva mnohdy zároveň polysémná a mohou se tudíž vyskytovat i v jiném lexikálním poli, kde poté dojde k významovému rozlišení. V rámci práce je nakonec poskytnuta shrnující tabulka, která podle frekvence řadí adjektiva pojící se k jednotlivým románovým postavám v díle Chrétiena de Troyes.

Bibliographie

- Abeillé, A., & Godard, D. (2021). *Grande Grammaire du Français*. Arles: Actes Sud.
- Aristote. (1989). *Organon. I. Les catégories*. (J. Trickot, Éd. et Trad.) Paris: J. Vrin.
- Arnauld, A., & Lancelot, C. (1676). *Grammaire générale et raisonnée ou la grammaire de Port-Royal*. (H. E. Brekle, Éd.) Stuttgart: Friedrich Fromman Verlag, 1966.
- ATILF, & CNRS. (2012). *Lemme*. CNRTL, Nancy Université. [En ligne]. [Consulté le 27 avril 2023]. Disponible sur : <https://www.cnrtl.fr/definition/lemme>.
- ATILF, & CNRS. (2015). DMF : Dictionnaire du Moyen Français. Université de Lorraine. [En ligne]. [Consulté le 4 juin 2023]. Disponible sur : <http://www.atilf.fr/dmf>.
- ATILF, & CNRS. (2015). DÉCT : Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes. Université de Lorraine, LFA/Université d'Ottawa. [Consulté le 4 juin 2023]. Disponible sur : <http://www.atilf.fr/dect>.
- Baylon, C., & Mignot, X. (1995). *Sémantique du langage : initiation*. Paris: Nathan.
- Bréal, M. (1982). *Essai de sémantique*. Saint-Pierre de Salerne: Gérard Monfort.
- Buridant, C. (1980). Les binômes synonymiques. Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du Moyen Âge au XVIIe siècle. *Synonymies, 4* (Bulletin du Centre d'Analyse du discours), 5-79.
- Buridant, C., & Zink, M. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris: SEDES.
- Chervel, A. (1977). *Histoire de la grammaire scolaire*. Paris: Payot. Petite Bibliothèque Payot, n° 394.
- Doudet, E. (2009). *Chrétien de Troyes*. Paris: Tallandier.
- Ducháček, O. (1959). Champ conceptuel de la beauté en français moderne. *Vox Romanica, 18*, 297-323. [En ligne]. [Consulté le 22 février 2023]. Disponible sur : <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=vxr-001%3A1959%3A18%3A%3A323>
- Ducháček, O. (1967). *Précis de sémantique française*. Brno: Universita J. E. Purkyně.
- Dumarsais, C. C. (1797). *Mélanges de Grammaire, de Philosophie*. Stuttgart: Fr. Fromman Verlag, 1971.
- Duplat, A. (1974, avril-juin). Étude stylistique des apostrophes adressées aux personnages féminins dans les romans de Chrétien de Troyes. *Cahiers de civilisation*

- médiévale*, 66, 129-152. [En ligne]. [Consulté le 11 janvier 2023]. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1974_num_17_66_1969
- Frege, G. (2011). *Logická zkoumání. Základy aritmetiky*. (J. Fiala, Trad.) Praha: Oikoymenh.
- Geeraerts, D. (2010). *Theories of Lexical Semantics*. New York: Oxford University Press.
- Girard, G. (1747). *Les vrais principes de la langue française*. Paris: Édition de Paris, Droz, Genève – Paris, 1982.
- Godefroy, F. (1881-1902). *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX au XVe siècle*. Paris: F. Vieweg. [En ligne]. [Consulté le 4 juin 2023]. Disponible sur : <http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/>.
- Goes, J. (1999). *L'adjectif : entre nom et verbe*. Paris: De Boeck & Larcier.
- Goosse, A., & Grevisse, M. (2008). *Le bon usage : grammaire française*. 14ème éd. Bruxelles: De Boeck & Larcier.
- Gradu, D. (2004). *Réurrences des adjectifs chez Chrétien de Troyes. Démarche stylistique et étude des mentalités*. Paris: Thèse de doctorat. Université Paris IV, Paris Sorbonne – Université Al. I. Cuza de Iasi.
- Guillot-Barbance, C., Heiden, S., & Lavrentiev, A. (2017). Base de français médiéval : une base de référence de sources médiévales ouverte et libre au service de la communauté scientifique. *Diachroniques*, 7, 168-184. [En ligne]. [Consulté le 4 juin 2023]. Disponible sur : <http://bfm.ens-lyon.fr>.
- Havu, E. & Pierrard, M. (2008). La prédication seconde en français : essai de mise au point. *Travaux de linguistique*, 57. [En ligne]. [Consulté le 8 juin 2023]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2008-2-page-7.htm>.
- Hjelmslev, L. (1957). Pour une sémantique structurale. *Essais linguistiques*, 105-121.
- Hladká, Z. (2017). Komponentová analýza. Dans P. Karlík, M. Nekula, J. Pleskalová (Éds.), *CzechEncy - Nový encyklopedický slovník češtiny*. [En ligne]. [Consulté le 21 février 2023]. Disponible sur : https://www.czechency.org/slovník/KOMPONENTOVÁ_ANALÝZA
- Joly, G. (2004). *L'Ancien français*. Paris: Belin.
- Joly, G. (2018). *Précis d'ancien français : Morphologie et syntaxe*. Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1977). *La connotation*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- Kleiber, G. (1990). *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Paris: PUF.

- Marchello-Nizia, C. (1996). La place de l'attribut du sujet et son évolution aux XIIe et XIIIe siècles en français. *Langue française : l'ordre des mots*, 111, 97-108. [En ligne]. [Consulté le 10 janvier 2023]. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1996_num_111_1_5353
- Marchello-Nizia, C. (1999). *Le français en diachronie : Douze siècles d'évolution*. Paris: Ophrys.
- Marchello-Nizia, C., Combettes, B., Prévost, S., & Scheer, T. (2020). *Grande grammaire historique du français*. Berlin: De Gruyter Mouton.
- Matoré, G. (1985). *Le vocabulaire et la société médiévale*. Paris: PUF.
- Ménard, P., & Lefevre, Y. (1976). *Manuel du français du moyen âge. Syntaxe de l'ancien français* (Vol. 1). Bordeaux: Sobodi.
- Moignet, G. (2002). *Grammaire de l'ancien français*. Paris: Klincksieck.
- Montreuil, A. (2020). Écrire le corps du vilain: Mises en scène du corps et domination de l'aristocratie laïque dans la littérature courtoise de la France du Nord des XIIe et XIIIe siècles. *Hypothèses*, 23, 241-250. [En ligne]. [Consulté le 2 avril 2023]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2020-1-page-241.htm>.
- Mounin, G. (1969). *Clefs pour la linguistique*. Paris: Seghers.
- Neveu, F., & Roig, A. (2020). *L'Adjectivité. Approches descriptives de la linguistique adjectivale*. Berlin: De Gruyter.
- Noailly, M. (1999). *L'adjectif en français*. Paris: Ophrys.
- Nyckees, V. (1998). *La sémantique*. Paris: Belin.
- Ogden, C. K., & Richards, I. A. (1923). *The meaning of meaning: A study of influence of language on thought and of science of symbolism*. New York: A Harvest Book.
- Picoche, J. (1992). *Précis de lexicologie française*. Paris: Nathan.
- Picoche, J., & Marchello-Nizia, C. (1994). *Histoire de la langue française*. Paris: Nathan.
- Pottier, B. (1964). Vers une sémantique moderne. *Travaux de linguistique et de littérature*, II, 107-138.
- Pottier, B. (1985). *Linguistique générale. Théorie et description*. Paris: Klincksieck.
- Prigent, M., Lestringant, F., & Zink, M. (2006). *Histoire de la France littéraire : moyen Âge - XVIe siècle* (Vol. 1). Paris: PUF.
- Rastier, F. (2009). *Sémantique interprétative*. Paris: PUF.

- Riegel, M. (1993). Grammaire et référence : a propos du statut sémantique de l'adjectif qualificatif. *L'information grammaticale*, 5-10. [En ligne]. [Consulté le 25 novembre 2022]. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1993_num_58_1_3148
- Riegel, M. (2005). La catégorie grammaticale de l'adjectif en français : entre référence et prédication. Dans J. Francois, *L'adjectif en français et à travers les langues. Actes du colloque international de Caen (28-30 juin 2001)*. Caen: Presses.
- Saussure, F. d. (1971). *Cours de linguistique générale*. (C. Bally, A. Sechehaye, & C. Riedlinger, Éds.) Paris: Payot.
- Searle, J. (1975). The Logical Status of Fictional Discourse. *The Logical Status of Fictional Discourse*. 6 (2).
- Stati, S. (1979). *La sémantique des adjectifs : essai d'analyse componentielle appliquée aux langues romanes*. Paris: Éditions Jean-Favard.
- Šrámek, J. (2012). *Panorama francouzské literatury : od počátku po současnost*. Brno: Host.
- Tamba, I. (2007). *La sémantique*. Paris: PUF, "Que sais-je?".
- Touratier, C. (2010). *La sémantique*. Paris: A. Colin.
- Troyes, C. d. (2009). *Érec et Énide*. (P. Kunstmann, Éds.) Ottawa ; Nancy, Université d'Ottawa, Laboratoire de Français Ancien, ATILF. [En ligne]. [Consulté le 4 juin 2023]. Disponible sur : <http://catalog.bfm-corpus.org/ErecKu>.
- Troyes, C. d. (2009). *Chevalier au Lion ou Yvain*. (P. Kunstmann, Éds.) Ottawa ; Nancy, Université d'Ottawa, Laboratoire de Français Ancien, ATILF. [En ligne]. [Consulté le 4 juin 2023]. Disponible sur : <http://catalog.bfm-corpus.org/YvainKu>.
- Troyes, C. d. (2019). *Yvain ou Le chevalier au Lion*. Mis en vers français moderne. (Pernon-Éditions, Éd., & G. d. Pernon, Trad.) Pernon-Éditions.
- Troyes, C. d. (2022). *Érec et Énide*. (numlivres.fr, Éd., & G. d. Pernon, Trad.)
- Ullmann, S. (1969). *Précis de sémantique française*. Berne: Francke.
- Wittgenstein L. (1953). *Philosophical Investigations*. Oxford: Blackwell.
- Zink, G. (1997). *Morphologie du français médiéval*. Paris: PUF.
- Zink, M. (2008). *Littérature française du Moyen Age*. Paris: PUF.
- Zumthor, P. (2000). *Essai de poétique médiévale*. Paris: Seuil.

Annexes

I. Adjectifs inclassables

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons les adjectifs pour lesquels nous n'avons pas trouvé de champ lexical et que nous n'avons donc pas pu comparer avec d'autres adjectifs. Sont également inclus quelques adjectifs polysémiques (en gras) dont au moins une signification apparaît dans les analyses, mais dont nous n'avons pas pu définir une autre signification, parce que nous n'avons pas trouvé de champ lexical dans lequel l'inclure. La définition des 8 adjectifs n'est donnée qu'à l'aide du dictionnaire DÉCT.

Adjectif	Définition selon DÉCT
Costumier	Qui a l'habitude de qqc. / de faire qqc.
Coupable	Se reconnaître coupable de qqc.
Droiturier	Légitime
Plein	Rempli complètement Qui présente qqc. en abondance Entier, complet
Prest	Entièrement préparé
Sauf	Sauvé [Salut de l'âme]
Sauvage	Qui vit à l'écart de la société
Sol	Unique

Figure 4 : Adjectifs inclassables

II. Adjectifs polysémiques

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons les adjectifs polysémiques, le nombre de leurs significations et les champs lexicaux auxquels ils appartiennent. Si un point d'interrogation apparaît dans la colonne « champs lexicaux », cela signifie que l'adjectif a une signification pour lequel aucun champ lexical n'a été trouvé (§ I.). Nous comptons 44 adjectifs polysémiques.

Adjectif	Nombre de significations	Champs lexicaux
Asséur	2	Assurance Certitude
Bel	2	Appréciation Beauté
Blanc	2	Âge Couleurs
Bon	2	Appréciation Bienveillance
Chenu	2	Âge Couleurs
Chiche	2	Avarice Pauvreté
Chier	2	Affection Appréciation
Cointe	3	Beauté Orgueil Raison et savoir-faire
Cortois	2	Beauté Courtoisie
Debonaire	2	Bienveillance Noblesse
Delivre	2	Force Libération
Desléal	2	Fidélité Mensonge
Dolent	2	Mépris Tristesse
Douz	3	Affection Appréciation Bienveillance
Engrès	2	Colère Impatience
Enrievre	2	Certitude Méchanceté
Estout	3	Courage Orgueil Témérité
Felon	3	Cruauté Méchanceté Mensonge
Fier	3	Courage Cruauté Orgueil

Foible	2	Faiblesse Lâcheté
Gentil	2	Courtoisie Noblesse
Grant	2	Existence dans espace Noblesse
Hardi	2	Courage Témérité
Haut	2	Noblesse Puissance
Irié	2	Colère Tristesse
Las	2	Faiblesse Tristesse
Léal	2	Fidélité Honneur
Mat	2	Échec Tristesse
Mauvais	2	Lâcheté Mépris
Mortel	2	Dangerosité État d'existence
Mu	2	Faiblesse Tristesse
Nu	2	Nudité Pauvreté
Os	2	Courage Témérité
Pensif	2	Inquiétude Raison et savoir-faire
Petit	3	Âge Existence dans l'espace Mépris
Pro	2	Courage Honneur
Riche	2	Puissance Ressources
Sauf	2	Honneur ?
Sëur	2	Assurance Certitude
Sol	2	Existence dans l'espace ?
Vain	2	Faiblesse Inquiétude
Venimos	2	Dangerosité Raillerie
Vif	2	État d'existence Vérité
Vilain	3	Honte Laideur Méchanceté

Figure 5 : Adjectifs polysémiques

III. Personnages principaux et leurs qualificatifs

Nous présentons ici les adjectifs que nous avons relevés de de deux romans *Yvain* et *Érec* et qui sont associés aux personnages principaux de deux récits. Nous avons choisi ces personnages : Yvain, Keu, lion, Calogrenant, Lunete, Laudine, Érec, Énide et Gauvain. Il est important de rappeler que les adjectifs sont parfois utilisés en négation, au futur, au conditionnel, à l'impératif ou à la modalité (devoir, vouloir...). Dans l'exemple (1), nous montrons comment les deux adjectifs en gras, se projetant dans le futur, se rapportent à Laudine, sans décrire réellement son caractère. Si cela ne change pas la signification de l'adjectif, cela, en fait, n'apporte pas des précisions sur le portrait du personnage littéraire.

(1) *Si sanbleroiz **fole** et **vilainne*** (*Yvain* 6558)

Si nous rencontrons la négation, nous le signalerons dans les commentaires. Il s'agira, par conséquent, d'un antonyme qui décrit le caractère du personnage examiné. Nous allons classer les adjectifs en fonction de leur fréquence.

Yvain (146 adj.)		
Adjectif	Nombre d'occurrences	Commentaires
Bel	19	
Sol	19	1x en négation
Sain	9	2x en négation
Bon	5	
Dolent	5	
Chier	5	
Franc	5	
Nu	5	
Pro	4	
Quite	4	
Vif	4	
Angoissos	3	
Douz	3	
Fol	3	
Haut	3	
Irié	3	

Las	3	
Pensif	3	
Sëur	3	
Veraï	3	
Cöart	2	
Debonaire	2	
Destroit	2	
Gent	2	
Gentil	2	
Hardi	2	
Lié	2	
Per	2	
Vain	2	1x en négation
Engrès	1	
Certain	1	
Cortois	1	
Coupable	1	
Cuisencenos	1	
Have	1	
Jalos	1	
Large	1	
Léal	1	
Malade	1	
Malëuros	1	
Mauvais	1	
Mat	1	
Mortel	1	
Povre	1	
Poissant	1	
Sauvage	1	

Figure 6 : Adjectifs associés à Yvain

Keu (21 adj.)		
Adjectif	Nombre d'occurrences	Commentaires
Plein	3	
Costumier	2	
Felon	2	
Fol	2	
Enoios	1	
Estout	1	
Lié	1	
Mat	1	
Müet	1	1x en négation
Mu	1	
Orgoillos	1	
Pervers	1	
Ramponos	1	
Sort	1	1x en négation
Venimos	1	
Vilain	1	

Figure 7 : Adjectifs associés à Keu

Lion (7 adj.)		
Adjectif	Nombre d'occurrences	Commentaires
Coi	1	
Debonaire	1	
Franc	1	
Gentil	1	
Irié	1	
Mu	1	
Pro	1	

Figure 8 : Adjectifs associés au lion

Calogrenant (13 adj.)		
Adjectif	Nombre d'occurrences	Commentaires
Fol	2	
Pro	1	
Cortois	1	
Sol	1	
Sage	1	1x en négation
Assëur	1	
Petit	1	
Hontos	1	
Mat	1	
Angoissos	1	
Pensif	1	
Germain	1	

Figure 9 : Adjectifs associés à Calogrenant

Lunete (43 adj.)		
Adjectif	Nombre d'occurrences	Commentaires
Lié	5	
Sage	3	
Sol	3	
Bel	2	
Cortois	2	
Douz	2	
Fol	2	1x en négation
Aver	1	
Baut	1	
Bon	1	
Bret	1	
Brunet	1	
Certain	1	
Cöart	1	
Cointe	1	

Debonaire	1	
Delivre	1	
Dolent	1	
Estout	1	
Gent	1	
Gentil	1	
Joiant	1	
Léal	1	
Nice	1	1x en négation
Nu	1	
Oblïos	1	1x en négation
Pereços	1	1x en négation
Plein	1	
Quite	1	
Träitor	1	
Vezié	1	

Figure 10 : Adjectifs associés à Lunete

Laudine (32 adj.)		
Adjectif	Nombre d'occurrences	Commentaires
Bel	9	
Chier	5	
Cortois	2	1x en négation
Douz	2	
Fol	2	
Cert	1	
Fin	1	
Franc	1	
Haut	1	
Irié	1	
Lié	1	
Prest	1	
Sage	1	

Sëur	1	
Sol	1	
Terriën	1	
Vilain	1	

Figure 11 : Adjectifs associés à Laudine

Érec (147 adj.)		
Adjectif	Nombre d'occurrences	Commentaires
Bel	33	1x en négation
Sol	14	2x en négation
Bon	10	
Franc	6	
Pro	6	
Chier	5	
Cortois	5	
Fier	5	1x en négation
Dolent	4	
Hardi	4	
Lié	4	
Douz	3	
Fort	3	
Fol	3	
Gentil	3	
Novel	3	
Sain	3	1x en négation
Adroit	2	
Foible	2	
Gent	2	
Quite	2	
Sëur	2	
Vif	2	1x en négation
Angoissos	1	
Certain	1	

Corajos	1	
Delivre	1	
Droiturier	1	
Felon	1	1x en négation
Fi	1	
Igal	1	
Jalos	1	1x en négation
Joiant	1	
Large	1	
Las	1	
Lëal	1	
Legier	1	
Malade	1	
Näif	1	
Pale	1	
Per	1	
Petit	1	
Sage	1	
Vil	1	

Figure 12 : Adjectifs associés à Érec

Énide (152 adj.)		
Adjectif	Nombre d'occurrences	Commentaires
Bel	39	
Sage	9	
Douz	8	
Chier	7	
Cortois	5	
Dolent	5	1x en négation
Sol	5	
Gent	4	
Hardi	4	3x en négation
Lié	4	

Debonaire	3	
Fol	3	
Lëal	3	
Triste	3	
Bon	2	
Cöart	2	1x en négation
Coi	2	
Gentil	2	
Joiant	2	
Malëuré	2	
Mauvais	2	
Nu	2	
Os	2	1x en négation
Povre	2	
Pro	2	
Riche	2	
Acoitable	1	
Adroit	1	
Assëur	1	
Cert	1	
Chaitif	1	
Onorable	1	
Estrange	1	
Fier	1	
Germain	1	
Igal	1	
Irié	1	
Juene	1	
Mu	1	1x en négation
Novel	1	
Outrajós	1	
Pensif	1	

Per	1	
Petit	1	
Plein	1	
Sain	1	
Sené	1	
Sëur	1	
Sovin	1	
Vain	1	
Vilain	1	1x en négation
Vif	1	

Figure 13 : Adjectifs associés à Énide

Gauvain (23 adj.)		
Adjectif	Nombre d'occurrences	Commentaires
Bel	4	
Chier	3	
Franc	2	
Pro	2	
Bon	1	
Certain	1	
Cortois	1	
Debonaire	1	
Estout	1	
Fol	1	
Gentil	1	
Hardi	1	
Lent	1	1x en négation
Lié	1	
Plein	1	
Riche	1	

Figure 14 : Adjectifs associés à Gauvain

Liste des figures

Figure 1 : Champ lexical des sièges.....	39
Figure 2 : Organisation des données.....	62
Figure 3 : Corpus d'adjectifs-lemmes pour l'analyse sémantique.....	64
Figure 4 : Adjectifs inclassables	130
Figure 5 : Adjectifs polysémiques	132
Figure 6 : Adjectifs associés à Yvain.....	134
Figure 7 : Adjectifs associés à Keu.....	135
Figure 8 : Adjectifs associés au lion	135
Figure 9 : Adjectifs associés à Calogrenant.....	136
Figure 10 : Adjectifs associés à Lunete	137
Figure 11 : Adjectifs associés à Laudine	138
Figure 12 : Adjectifs associés à Érec	139
Figure 13 : Adjectifs associés à Énide	141
Figure 14 : Adjectifs associés à Gauvain.....	141

Liste des tableaux

Tableau 1 : Champ lexical de l'âge	68
Tableau 2 : Champ lexical de la beauté	69
Tableau 3 : Champ lexical des couleurs	71
Tableau 4 : Champ lexical de l'état d'existence.....	72
Tableau 5 : Champ lexical de l'existence dans l'espace.....	73
Tableau 6 : Champ lexical de la faiblesse.....	74
Tableau 7 : Champ lexical de la force	75
Tableau 8 : Champ lexical de la laideur	76
Tableau 9 : Champ lexical de la nudité.....	78
Tableau 10 : Champ lexical de la vitesse.....	78
Tableau 11 : Champ lexical de l'affection.....	79
Tableau 12 : Champ lexical de l'appréciation	80
Tableau 13 : Champ lexical de l'assurance	82
Tableau 14 : Champ lexical de l'avarice	82
Tableau 15 : Champ lexical de la bienveillance	83
Tableau 16 : Champ lexical de la certitude.....	84
Tableau 17 : Champ lexical de la colère	85
Tableau 18 : Champ lexical du courage.....	86
Tableau 19 : Champ lexical de la courtoisie.....	88
Tableau 20 : Champ lexical de la cruauté.....	89
Tableau 21 : Champ lexical de la dangerosité	91
Tableau 22 : Champ lexical de la déraison	92
Tableau 23 : Champ lexical de l'échec	93
Tableau 24 : Champ lexical de l'égalité	93
Tableau 25 : Champ lexical de la fidélité	94
Tableau 26 : Champ lexical de l'honneur	95
Tableau 27 : Champ lexical de la honte.....	96
Tableau 28 : Champ lexical de l'impatience	97
Tableau 29 : Champ lexical de l'inquiétude	97
Tableau 30 : Champ lexical de la joie.....	99
Tableau 31 : Champ lexical de la lâcheté	99

Tableau 32 : Champ lexical de la liberté	100
Tableau 33 : Champ lexical de la méchanceté.....	101
Tableau 34 : Champ lexical du mensonge	102
Tableau 35 : Champ lexical du mépris	104
Tableau 36 : Champ lexical de la négligence	105
Tableau 37 : Champ lexical de la noblesse.....	106
Tableau 38 : Champ lexical de l'origine.....	107
Tableau 39 : Champ lexical de l'orgueil.....	108
Tableau 40 : Champ lexical de la pauvreté.....	109
Tableau 41 : Champ lexical de la puissance	110
Tableau 42 : Champ lexical de la raillerie	111
Tableau 43 : Champ lexical de la raison et du savoir-faire	112
Tableau 44 : Champ lexical des relations de travail	113
Tableau 45 : Champ lexical de la religion	114
Tableau 46 : Champ lexical des ressources	115
Tableau 47 : Champ lexical de la témérité	115
Tableau 48 : Champ lexical de la tranquillité	116
Tableau 49 : Champ lexical de la tristesse.....	117
Tableau 50 : Champ lexical de la vérité	119

Liste des abbréviations

CS	cas sujet
CR	cas régime
CSS	cas sujet singulier
CRS	cas régime singulier
CSP	cas sujet pluriel
CRP	cas régime pluriel
S	sème
SVO	sujet-verbe-objet
BFM	Base de Français Médiéval
DÉCT	Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes
DMF	Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)
Adj.	adjectif
Érec	Érec et Énide
Yvain	Yvain, le Chevalier au Lion